53e ANNEE—No. 37
MONTREAL, CANADA
Jeudi 16 Juillet 1925
LE NUMERO : TROIS CENTS

La Patrie

EDITION HEBDOMADAIRE *(Le Cultivateur)*

L'agriculture est la base de toute prospérité publique comme la force vive des sociétés.

A QUOI BON PRECHER AUX CHINOIS LA FRATERNITE SI ON TENTE DE LES DOMINER?

Requête des missionnaires aux puissances étrangères.

FLAGELLATION

PEKIN, 15. (Presse associée.)—Cent soixante-dix missionnaires américains en Orient ont signé une lettre recommandant aux puissances étrangères d'abandonner les privilèges extra-territoriaux qu'elles ont maintenant en Chine.

Les signataires déclarent qu'une intervention militaire dans les conditions actuelles ne ferait que leur aliéner la bonne volonté des indigènes et rendre inutile l'enseignement de l'amour du prochain et la fraternité universelle.

* * *

Paris, 15. (Presse associée.) — Le temps n'est pas venu, dit-on couramment dans les milieux officiels français, de réviser les privilèges extra-territoriaux en Chine.

Avant que les neuf puissances intéressées se réunissent en conférence, la Chine devra restaurer l'ordre chez elle et prouver au monde qu'elle est capable de la maintenir.

SITUATION TENDUE

Londres, 15. (Presse associée.) —Une dépêche de Hong-Kong au "Daily Mail" mande que la situation est tendue. Les câblogrammes sont impitoyablement censurés, même modifiés. De nouveaux désordres sont imminents.

Les agitateurs arrêtés ont été fouettés. Cela a eu pour effet de mettre fin aux actes d'intimidation dont les étrangers étaient victimes.

NOCES D'OR DU COUVENT DE LOUISEVILLE

Mgr Cloutier préside les fêtes.—Nombre d'anciennes sont présentes.

LES ADRESSES

TROIS-RIVIERES, 15. — Tout Louiseville s'unit aujourd'hui aux élèves, anciennes et actuelles, du Couvent des Religieuses de l'Assomption et à cette congrégation religieuse pour célébrer le cinquantenaire de la fondation de ce couvent. Sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier, préside ces fêtes.

La célébration de ce cinquantenaire s'est ouverte par une grande réception au pensionnat, hier soir, à huit heures et demie, donnée par les élèves actuelles aux anciennes qui étaient au nombre de plus de 260. Une première adresse de bienvenue fut lue par Mlle A. Coutu aux hôtes d'honneur, MM. les anciens vicaires de la paroisse de Louiseville, M. C.-J. Magnan, inspecteur général de sécoles de la province, l'honorable sénateur J.-H. Legris, le maire J.-W. Gagnon, le maire de la paroisse de la Rivière-du-Loup, M. Teasdale. Puis après le chant d'une Cantate du Jubilé, il y eût chant de la "Voix du Passé" par Mlle J. Béland, de la "Voix du Présent", par Mlle J. Turgeon. Mlle A. Vadeboncoeur lut une adresse de bienvenue aux anciennes, puis des fleurs furent présentées à la supérieure générale des Soeurs de l'Assomption par Mme la mairesse J.-W. Gagnon. Une troisième adresse, "La Voix du Souvenir", fut lue par Mme J.-E. Béland, présidente du comité des anciennes. Une bourse de $25 en or fut présentée à la Supérieure du couvent de Louiseville. Mme L. Gélinas répondit à la dernière adresse. Cette séance d'ouverture se termina par une saynète "L'Ame des Choses".

Ce matin, il y a eu grand'messe solennelle en l'église de Louiseville. Sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier assistait au Trône accompagné par Mgr J.-E. Paquin. La messe fut chantée par la chorale de la paroisse et les anciens élèves. Trente prêtres assistaient au choeur. Le sermon de circonstance sur l'oeuvre accomplie par les religieuses de l'Assomption à Louiseville, a été prononcée par M. l'abbé Aristide Magnan, curé de lac Noir.

Un grand banquet a eu lieu à midi au couvent des Soeurs de l'Assomption auquel assistèrent plusieurs centaines de convives. Ces fêtes se continueront cet après-midi par un salut solennel du St-Sacrement et ce soir, par un concert que donneront les anciennes, sous la direction de Mme Dr Legris.

Demain matin, une messe de requiem sera chantée pour le repos des anciennes défuntes. L'on procèdera ensuite à l'élection des officières pour l'année.

Pour stabiliser la devise italienne

ROME, 14. (Presse associée.)—Giuseppe Volpi, le nouveau ministre des finances, va faire connaître son programme la semaine prochaine. La stabilisation de la lire est l'un des plus graves problèmes qu'il a à résoudre.

Dans l'ouest on prépare la lutte

WINNIPEG, 15 — (Presse Canadienne). — Convaincus que les élections ne sauraient tarder, les libéraux du Manitoba se sont réunis, aujourd'hui, afin de se préparer à la lutte. Ils ont décidé de convoquer une convention le 29 juillet en cette ville à laquelle seront élus les officiers de l'Association libérale manitobaine. On y élaborera en même temps le programme du parti. Une soixantaine de délégués assistaient à la réunion.

ABD-EL-KRIM TENTERAIT UN COUP DECISIF

Il voudrait agir avant que prenne effet la coopération espagnole.

UN EXPLOIT

FEZ, 15. (Presse associée). — Abd-el-Krim voudrait bien porter un coup décisif avant que la coopération franco-espagnole décidée à la conférence de Madrid ne prenne effet.

Aussi a-t-il activé sa propagande dans la région de Taza où il a gagné quelques nouvelles tribus à sa cause. On s'attend à ce qu'il déclanche une attaque dès qu'il aura concentré un nombre suffisant d'hommes.

La bataille se poursuit sur le front sans apporter de nouveaux développements. Les troupes souffrant beaucoup de la chaleur.

Un avion de bombardement français s'est abattu à trois milles des lignes françaises de Taza. Un autre avion se porta à son secours, mais le pilote voyant l'équipage entouré de Riffains le crut perdu. Mais il n'en était pas ainsi et le pilote et l'observateur de l'appareil en panne regagnèrent les lignes après s'être défendus avec leurs carabines et des bombes.

Après quoi l'artillerie française détruisit l'avion pour empêcher les Riffains de s'en servir.

* * *

MELILLA, 15. (Presse associée). —La pression des troupes ennemies près de Taza augmente chaque jour. La situation militaire n'est pas sans gravité. Si les rebelles coupent les communications à Taza, les Français auront fort à faire. Ils craignent que les tribus de Beni Uarain, qui se sont liguées récemment à Abd-el-Krim, ne descendent des monts Riata les attaquer à l'improviste.

CES RELIGIEUSES S'EN VONT EN CHINE

Quatre des nôtres, missionnaires, qui disent adieu à leurs familles.

SHERBROOKE, 15—(Du correspondant de la "Patrie")—Ce soir à 8 heures et quart, à la gare de Lennoxville, quatre religieuses des Soeurs missionnaires du couvent de Notre-ame des Anges, de Lennoxville, diront adieu à leurs compatriotes et à leurs parents avant leur départ pour la mission de Wwei Yang Wwei Chow, en Chine, où elles vont rejoindre cinq autres religieuses qui sont déjà parties de Lennoxville, depuis assez longtemps.

Ces quatre religieuses, enfants de nos cantons, sont: Soeur Saint-e-Jeanne d'Arc, née Germaine Blouin, de Sherbrooke; Soeur Saint-Egard de Magella, née Rose-Anna Fredette, de Windsor-Mills; Soeur Saint-François d'Assise, née Alda Gaboury, de Granby; Soeur Saint-Jean-Baptiste, née Rosa Roy, de Ste-Catherine.

Seize mille maisons sont submergées

TOKIO, 14. (Presse associée).—On mande de Séoul que les régions du midi et du centre de la Corée sont inondées. On signale plusieurs pertes de vie. Seize mille maisons sont submergées. Les dommages s'élèvent à quarante millions de yens (le yen va au cours actuel du change près de 40 sous).

Dans les régions inondées, la circulation des trains est paralysée. Le gouvernement a voté trois millions de yens pour venir en aide aux sinistrés.

BALTIMORE, 15. (Presse associée). — La goélette "Roxanna Frances" a coulé dans la baie de Chesapeake après être venue en collision avec le navire anglais "Ellaston". Il n'y a pas eu de perte de vie.

QU'ON ACHETE TOUT DE SUITE SON CHARBON

C'est le conseil que donne aux Canadiens l'ancien contrôleur du combustible.

MENACE DE GREVES

OTTAWA, 15. (Presse canadienne). — Le consommateur canadien sera bien avisé de s'approvisionner de la quantité de charbon dont il croit avoir besoin l'hiver prochain, et cela, sans perdre de temps.

Tel est le conseil donné par C.-A. Magrath qui fut contrôleur du combustible pendant la guerre et qui, en sa qualité de membre du comité aviseur du combustible du gouvernement, fut au courant des besoins du pays et de la protection qu'il a fallu assurer aux charbonnages canadiens lors de la grande grève des mineurs américains en 1922.

"Jamais la crise du charbon n'a paru aussi aiguë, aussi menaçante qu'aujourd'hui", a dit M. Magrath aujourd'hui. Les mineurs de l'Est et de l'Ouest du Canada sont en grève et il y a menace de grève dans les charbonnages anglais et dans les mines de Pennsylvanie, pour la fin du mois prochain.

"Personne ne sait au juste ce qui arrivera si les exploiteurs de mines et les mineurs en viennent aux prises. Donc, chaque tonne de charbon que l'on pourra mettre dans sa cave d'ici au 31 août assurera le consommateur du chauffage de sa maison pendant l'hiver et le protégera des ennuis que les Canadiens eurent à éprouver par le passé."

TOUT DEPEND DU CANADA ET DE LA RUSSIE

Ces deux pays détiennent la clé du marché mondial du blé.

STATISTIQUES

WASHINGTON, 14. (Presse associée). — Le Canada et la Russie dominent le marché du blé s'il faut en croire une déclaration du ministère de l'agriculture préparée par le statisticien O. C. Stine.

A l'heure actuelle, y est-il dit, la récolte s'annonce comme devant être pareille à celle de l'an dernier, mais le Canada et la Russie peuvent renverser toutes ses prévisions.

Les statistiques des seize pays qui produisent près de 75 pour cent de la récolte mondiale, la Russie et la Chine exceptées, accusent une production de 2,366,000,000 de boisseaux contre 2,263,000,000 l'an dernier. Cette année, la Russie va exporter du blé au lieu d'en importer et le Canada s'attend à produire 103,000,000 de boisseaux de plus qu'en 1924. La récolte américaine peut s'évaluer à 180,000,000 de boisseaux de moins que l'an dernier. Aux Indes, on signale également une diminution, tandis qu'en Egypte, en France, en Allemagne, c'est une augmentation qu'on prévoit. Quant à la récolte de la Chine elle s'annonce comme devant être à peu près pareille à celle de 1924.

UNE ENQUETE A S.-ANTOINE DE PADOUE

Elle sera présidée par l'hon. juge Demers. — Vingt-trois chefs d'accusation.

QUEBEC, 15. (Du correspondant de la "Patrie"). — L'hon. juge Demers, de la Cour Suprême de Montréal, a été nommé, ce matin par le gouvernement de la province commissaire enquêteur pour instituer une enquête royale sur l'administration municipale de la municipalité de Saint-Antoine de Padoue, dans le comté de Verchères. L'enquête portera sur la période administrative s'étendant du 1er janvier 1920 au 1er septembre 1924. Il y vingt-trois chefs d'accusation d'illégalité et d'irrégularité portés contre des administrateurs municipaux de cette période et le secrétaire trésorier de la municipalité.

De Pinedo achève son raid aérien

MELBOURNE, Australie, 15. (Presse associée).—Le commandant Francesco de Pinedo a été obligé d'atterrir après avoir constaté une fuite dans son réservoir d'essence. Il partira demain pour Sydney.

En faveur de Scott

CHICAGO, 14. — Une requête pour commutation de sentence en faveur de Russell Scott, ancien financier canadien et écrivain, qui doit être pendu mercredi pour le meurtre de Maurer, un commis de pharmacie, a été présentée aujourd'hui au "Board of Pardons and Paroles" de l'Etat

LA FEMME D'UN GERANT DE BANQUE TUE UN CAMBRIOLEUR

ST. CATHARINES, Ont., 15. — (Presse Canadienne). — Matt Kolidee, employé de la Queenston Quarry, a été blessé mortellement en voulant cambrioler la banque de Saint-David. Il pénétra d'abord dans la maison de M. Duggan puis de là dans la banque. Apercevant le gérant Rogers il fit feu sur lui mais ne le blessa que légèrement. La femme du gérant intervint alors et tira sur le cambrioleur qui succomba quelques heures plus tard à sa blessure.

MALGRE LA DEFECTION DES SOCIALISTES, CAILLAUX FAIT VOTER LE BUDGET DE 1925

Six fois le budget passe de la Chambre au Sénat et six fois le ministre des finances monte à la tribune pour défendre son oeuvre.

SURPLUS DE TREIZE MILLIONS

PARIS, 13. (Presse associée.)—Grâce à l'énergie et à la ténacité de Caillaux, le budget de 1925 est enfin voté. Six fois il passa de la Chambre au Sénat et chaque fois le ministre des finances monta à la tribune pour répondre aux critiques et faire valoir son projet. A la fin, le Sénat l'adopta à cinq heures et quarante-cinq, lundi, et le Parlement à six heures et quart. Caillaux n'avait pas encore eu le temps de se rendre au chevet de sa femme blessée dans un accident d'auto, ainsi que nous le rapportons dans une autre page de ce journal.

Lorsque le premier ministre Painlevé lut le décret, les communistes protestèrent bruyamment.

Deux mesures ont été retranchées du budget, à savoir celle concernant la réduction de la taxe sur le revenu de la déclaration de l'année suivante et l'exemption pour certains commerçants de payer l'impôt sur le chiffre d'affaires. Le gouvernement a promis de présenter deux autres projets relatifs à ces points en litige.

Le sénat n'a pas rejeté les propositions de la chambre sur ces deux questions, mais il les a retranchées du budget, décidant de n'en disposer que plus tard. Il a cédé sur la question d'assermentation dans les déclarations de revenus, rendant le service obligatoire, comme le requérait la chambre.

La commission des finances de la chambre, après avoir étudié la décision du sénat, accepta par un vote de 11 voix contre 6, de retrancher du budget les deux dernières clauses ci-haut mentionnées. Cela souleva la colère du groupe socialiste. Vincent Auriol, président socialiste du comité, a démissionné pour pouvoir soumettre de nouveau les deux clauses.

Tel que finalement voté, le budget accuse un revenu de 33,150,000,000 et des dépenses de 33,137,000,000, se qui laisse un surplus de 13,000,000.

Le vote du Sénat a été de 273 pour et 6 contre; à la Chambre, il n'y a pas eu de débat.

Vers trois heures du matin, pendant qu'il attendait le retour du budget, le sénat vota à l'unanimité les crédits demandés pour la campagne marocaine.

Painlevé vint à la rescousse de Caillaux à la Chambre et posa la question de confiance à propos des revenus.

Léon Blum, un des socialistes, présenta un amendement demandant le rétablissement d'une clause retranchée par le sénat et exemptant les marchands de provisions et les petits industriels employant moins de trois personnes, de la taxe d'affaires. C'est alors que Painlevé posa la question de confiance. L'amendement fut rejeté par 325 voix contre 245. Le budget fut renvoyé au sénat par 421 voix contre 150, les socialistes votant à nouveau contre le gouvernement.

UN CHEVAL QUI REVIENT AU GITE, TRAHIT LES VOLEURS

Grâce à lui, son maître découvre une voiture et des marchandises volées.

A la suite d'un vol considérable commis dans un magasin de Sainte-Thérèse de Blainville, samedi soir, la police a arrêté trois jeunes gens et retrouvé tous les effets volés qui avaient été cachés dans un bois du Cap Saint-Martin. La police a retrouvé au même endroit un cheval et une voiture dont les voleurs s'étaient servis pour transporter les marchandises volées.

Les accusés ont été traduits hier après-midi devant le juge en chef Décarie. Ce sont: Antoine Beauchamp, Paul Généreux et Adélard Forgues. Ils ont protesté de leur innocence et ils subiront leur enquête préliminaire le 21 juillet.

D'après ce que le chef Lorrain, de la police provinciale nous a déclaré ce matin, un des accusés, Beauchamp, était sorti du pénitencier le matin même du vol après y avoir passé deux années, pour cambriolage. C'est dire qu'il n'a pas joui longtemps de sa liberté.

Samedi soir, des cambrioleurs après avoir volé un cheval et une voiture appartenant à M. A. Bastien, maître-charretier, de Sainte-Thérèse, pénétrèrent par effraction dans le restaurant de M. E. Laduranin et s'emparèrent de boîtes de cigares, cigarettes, pipes, bonbons etc, le tout d'une valeur de $400. Ils déposèrent les effets volés dans la voiture et ils se mirent en route pour Montréal. Mais comme ils étaient rendus près du Cap Saint-Martin, le cheval, épuisé, refusa d'avancer. Les voleurs durent le dételer et ils lui firent prendre le bois. Ils cachèrent la voiture entre les arbres ainsi que les effets volés.

Le chef de police Charbonneau, de Sainte-Thérèse, avait dans l'intervalle été prévenu du vol et accompagné de M. Bastien il s'était mis à la poursuite des voleurs.

Comme ils arrivaient au Cap Saint-Martin, M. Bastien aperçut son cheval qui était revenu sur le bord du chemin. Il trouva la voiture et les effets volés.

Le chef Charbonneau communiqua par téléphone avec le chef Lorrain et il fut décidé de tendre un piège aux voleurs. Deux hommes se cachèrent dans le bois et vers 4 heures de l'après-midi ils virent deux jeunes gens arriver avec des valises à main. Les deux jeunes gens furent arrêtés. L'un fut relâché car il n'était pas au courant du vol. L'autre a donné le nom d'Antoine Beauchamp.

Quant aux deux autres individus, ils ont été arrêtés par les détectives provinciaux Crevier et Ed. Lorrain lundi après-midi vers 4 heures.

UN HOLLANDAIS VOLE UN YACHT A MONTREAL-EST

On l'arrête à Sorel, revêtu de l'uniforme du capitaine.

Pour avoir volé le yacht "Liberty", appartenant à M. Emile Lamarre, de Montréal, un Hollandais du nom de A. Boerna a été condamné à trois mois de prison hier après-midi par le juge Gustave Perrault. Il sera déporté à l'expiration de sa sentence.

Il y a environ deux semaines, M. Lamarre, de retour d'une croisière aux îles de Boucherville, avait mis son yacht à l'ancre à Montréal-Est.

Au cours de la soirée le yacht disparut. Plusieurs jours plus tard, le yacht arrivait à Sorel ayant comme pilote Boerno qui avait poussé l'audace jusqu'à revêtir l'uniforme du capitaine, sa casquette et ses chaussures. La police provinciale fut prévenue et Boerna ne tarda pas à être arrêté.

—Pourquoi avez-vous pris les habits de M. Lamarre? interrogea le juge.

—C'est parce que le temps était pluvieux et que je ne voulais pas salir mes propres habits.

—Pour avoir obtenu six complets et un paletot d'une valeur de $128.-49 au moyen d'un chèque sans provision, un nommé A. E. Corbett a été condamné à six mois de prison ux travaux forcés.

—William Scott s'est avoué coupable à l'accusation d'avoir volé un sac de voyage d'une valeur de $40 appartenant à M. J. T. Curtis, de Toronto. Il a été condamné à deux mois de prison.

M. Curtis était sur le point de monter dans un train à la gare Windsor et il avait déposé son sac de voyage sur le quai. Scott profita d'un moment d'inattention du voyageur pour s'emparer du sac mais il fut aperçu à temps par Curtis qui l'arrêta et le remit entre les mains d'un constable du Pacifique.

M. P. Caisse nommé greffier de la paix à Montréal

QUEBEC, 15. — (Du correspondant de la "Patrie"). — M. Philippe Caisse, avocat de Montréal a été nommé, ce matin, par le gouvernement de la province greffier de la paix à Montréal, en remplacement du shérif Lapierre.

M. Adélard Bouchard a été nommé percepteur du revenu à Latuque.

M. E. F. Olivier a été nommé régistrateur pour le district de Sherbrooke conjointement avec Monsieur Lovell.

Les soeurs de la charité ont été placées sous la loi de l'assistance publique de la province.

MEURTRIER PAR BESOIN DE NOUVEAU

Le jeune Knapp s'est-il réfugié à la frontière canadienne?

UNE LETTRE

NEW-YORK, 15. (Presse associée). — Philipp Knox Knapp accusé d'avoir tué un chauffeur de taxi pour le plaisir de tuer est activement recherché par la police de l'état qui le croit à la frontière canadienne, dans les environs des Mille Iles.

Le procureur Weeks, du comté de Nassua, où le crime a été commis, croit que le coupable sera bientôt pris. Ce n'est que l'affaire de quelques heures, dit-il.

On a rendu publique, hier, une lettre apparemment de Knapp écrite sur du papier d'un hôtel d'Albany.

"Je ne crois pas qu'il serait sage de me montrer à New-York tout de suite, de sorte que je resterai encore quelque temps dans cette partie du pays".

Cette lettre aurait été écrite pour dépister les agents. Certaines gens prétendent avoir vu l'assassin à Syracuse où habitent ses parents. Knapp est un déserteur du corps d'aviation américain.

L'exportation du blé est permise

SOFIA, 15. (Presse associée).—L'embargo sur l'exportation du blé bulgare a été levé.

LE MISERABLE AVOUE TOUT A LA POLICE

On arrête un individu que l'on recherchait sous de graves accusations.

IL EST IDENTIFIE

TROIS-RIVIERES, 15 (Du correspondant de la 'Patrie"). — Un individu qui a donné à la police le nom de Dolphis Piché, Portneuf, âgé d'à peu près 40 ans, a été arrêté par le chef Vachon, de notre ville, au début de l'après-midi, hier, à S.-Célestin, comté de Nicolet, comme étant l'auteur de l'attentat commis sur une fillette de douze ans de notre ville, mercredi soir dernier, près du pont de fer du Pacifique Canadien sur le S.-Maurice.

Ce n'est qu'après avoir suivi durant plusieurs heures les pistes de cet individu d'abord signalé à Bécancourt, que le chef Vachon à réussi à l'arrêter.

"Hier matin," nous dit le chef Vachon, "je fus averti par M. Zotique Rho, employé au moulin de la "Canadian International Paper Co.", qu'un individu suspect, répondant au signalement donné de l'ateur de l'attentat de mercredi dernier, avait attaqué une jeune fille de Bécancourt et qu'il n'avait renoncé à son dessin qu'à l'arrivée de la mère de la jeune fille. Il avait alors fui vers le sud. En compagnie de M. Zotique Rho et du constable Lemay, je me rendis en auto à Bécancourt, hier avant-midi. De renseignements en renseignements sur le passage d'un mendiant, j'en vins à la conclusion que l'individu recherché se trouvait probablement à S.-Célestin. Piché se trouvait justement sur la place publique en face de l'église. L'arrêter fut l'affaire d'un moment. Il protesta énergiquement de son innocence, mais comme il répondait au signalement que j'avais, je décidai de l'amener à Bécancourt pour le faire identifier par la jeune fille qui avait été victime d'un attentat. Piché persista dans ses dénégations jusqu'à Bécancourt. La jeune fille l'identifia immédiatement comme celui qui l'avait attaquée. Je me suis alors dirigé avec mon prisonnier sur Ste-Angèle de Laval. A 5.30 heures, hier après-midi, nous étions aux Trois-Rivières. La rumeur s'était répandue de l'arrestation de Piché dans toute la région, entre S.-Célestin et Ste-Angèle. Sur le parcours, Piché fut l'objet de manifestations hostiles. Son arrivée aux Trois-Rivières provoqua un attroupement nombreux sur le quai, mais il n'y eut pas de manifestation. Rendu à mon bureau, je mis Piché sur ses gardes. Il m'avoua alors être l'auteur de l'attentat de mercredi soir dernier. Il me déclara avoir passé deux années au pénitencier de S.-Vincent de Paul pour un assaut sur une fillette de 14 ans. Il déclara aussi avoir fait de la prison après avoir été trouvé coupable de récel.

Piché sera confronté avec la victime de l'attentat de mercredi dernier et s'il est identifié une plainte sera immédiatement portée contre lui par les parents de la jeune fille.

Piché a été identifié, ce matin, par la mère de la jeune fille.

Le problème des taux de transport

WINNIPEG, 15. (Presse associée) — Le conseil de l'agriculture fera connaître à Ottawa son opinion sur les taux de transport des marchandises. Ainsi en a-t-il décidé à une réunion tenue hier soir.

LES HOUILLEURS ANGLAIS RENDENT L'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT INUTILE

Il la tue pour achever son martyre

PARIS, 15. — (Presse Associée). — Eugène Gazio, un ouvrier de Creil, a tué sa femme pour l'empêcher de souffrir. A la police qui l'arrêta il dit: Je l'ai étranglée avec un fil de fer pour mettre fin à son martyre. Elle souffrait d'une maladie d'estomac et appelait la mort. Or, comme je ne gagne pas assez pour lui assurer un traitement médical efficace, je me suis rendu à sa demande et je l'ai tuée.

A l'unanimité ils rejettent l'offre d'un tribunal d'arbitrage.

EN AMERIQUE

SCARBOROUGH, 15 (Presse associée). — La Fédération des mineurs a adopté ce matin à l'unanimité une résolution refusant d'accepter le tribunal d'arbitrage du gouvernement, et en même temps, les offres du syndicat des patrons tant que celui-ci n'aura pas rescindé le retrait du présent accord.

La Fédération des mineurs prouve par là qu'elle est décidée à combattre jusqu'au bout la diminution des salaires. On a essayé, mais en vain de l'induire à accepter le tribunal du gouvernement et les conditions des patrons.

Hier, le syndicat des propriétaires de mines a offert aux mineurs de négocier directement avec eux, tout en laissant l'Etat mener l'enquête sur le différend qui sépare patrons et employés. Et c'est cette offre que vient de rejeter la Fédération.

En annonçant qu'elle rejetait l'offre d'un tribunal d'arbitrage, la Fédération a fait savoir qu'elle ne pouvait accepter une enquête ayant pour objet de déterminer si les mineurs devaient accepter une diminution de salaires et des heures de travail plus longues. Elle ajoute qu'elle est prête à entrer en négociations directes avec le syndicat des propriétaires dès que celui-ci aura retiré les conditions qu'il a d'abord posées.

AUX ETATS-UNIS

WASHINGTON, 15.—S'il faut en croire les hauts fonctionnaires qui suivent les négociations en voie entre les propriétaires de mines et leurs employés, il n'y aura pas de grève à l'automne pour la bonne raison que ni les uns ni les autres ne tiennent à perdre le marché canadien.

En effet, le Canada ne manquera pas, en cas de grève, d'augmenter sa production houillière et les mines bitumineuses exploitées par des ouvriers non syndiqués redoubleraient la leur, de sorte que le gouvernement serait peut-être forcé d'intervenir pour empêcher une crise trop grave dans l'industrie de l'anthracite.

A Washington, on dit couramment que les mineurs ne s'attendent pas à toucher l'augmentation qu'ils réclament. Ils se contenteront de quelques concessions ne désirant pas prolonger le conflit.

UNIVERSITE AYANT SES TRIBUNAUX

Oxford possède trois cours de justice qui lui sont propres.

LES DEPENSIERS

OXFORD, 11. (Presse associée.) —Le nombre d'étudiants traduits en justice à la suite d'accidents d'auto, les uns même mortels, allant sans cesse en augmentant, il est question de ressusciter la cour du Lord Hight Stewart.

Ce tribunal universitaire date de 1404. Mais depuis un siècle, il n'a pas jugé une seule cause. On dit néanmoins qu'il a encore juridiction sur les membres de l'université et qu'il peut les juger sous des accusations de trahison et de félonie. Pour cela, il est vrai, le grand jury dont d'abord rendre un verdict d'accusation fondée.

Quant à son jury à lui, il doit comprendre plusieurs membres de l'université.

Ce n'est pas là le seul tribunal que possède l'université d'Oxford. Elle a encore la Cour du chancelier, fondée en 1331. C'est devant elle que comparaissent tous les étudiants par trop dépensiers. Dès qu'une mauvaise dette est signalée aux autorités celles-ci mandent l'étudiant et le somment de payer immédiatement ou de perdre ses droits et l'ameublement de sa chambre.

La cour du vice-chancelier est un tribunal de paix qui a juridiction sur la ville d'Oxford et les comtés d'Oxford et de Berkshire.

GRANDE ACTIVITE A LA CHUTE-A-CARON

Les travaux seront poussés avec vigueur. — L'emmagasinage de l'eau.

QUEBEC, 15. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Douze billions de pieds cubes d'eau ont été emmagasinés dans le lac Kenogami, par la construction du barrage, que la commission des eaux courantes est à ériger actuellement sur ce lac. On annonce que les travaux du barrage seront complétés à l'automne. On sait qu'il a fallu exproprier tout un village, Saint-Cyriac, pour réaliser cette importante entreprise, qui permettra un développement industriel considérable.

Les travaux de la Chute-à-Caron sont commencés et on assure qu'ils seront poussés avec la plus grande activité.

MM. Duke et Davies, les promoteurs de cette gigantesque enterprise, qui sont passés hier à Québec en route pour le lac Saint-Jean, vont prendre des mesures pour que l'entreprise marche rondement.

Un autre grand barrage va être construit à St-Alban de Portneuf où la Portneuf Power Co. qui vient d'être incorporée à conclu une entente avec la Shawinigan Water et Power Co. pour refaire et augmenter considérablement le barrage sur la rivière Jacques-Cartier.

Accident d'auto à Saint-Hyacinthe

S.-HYACINTHE, 14. (Du correspondant de la "Patrie"). — Un enfant de six ans, fils de M. Arthur Bilodeau a été frappé, samedi dernier, sur la rue Concorde par une auto appartenant à un cultivateur de S.-Dominique.

L'enfant est incapable de se mouvoir depuis l'accident et le médecin qui le traite ne peut encore se prononcer sur la gravité de son état.

Son canot chavire et il se noie

BARRIE, Ont., 15. (Presse canadienne). — Frank Ginfano s'est noyé dans la baie Kempenfeld, son canot ayant été emporté par une vague. Il essaya de nager mais sans doute à la suite d'une crampe, il sombra dans cinq pieds d'eau.

UNE VENTE IMPORTANTE DE LIMITES

Plusieurs compagnies canadiennes et américaines se les disputeront le 29 juillet.

QUEBEC, 15. — (Du correspondant de la "Patrie"). — La grande vente de limites forestières que fera le gouvernement de la province, le 29 juillet, occupe beaucoup l'attention des grandes compagnies de bois du pays et des Etats-Unis. Un grand nombre de compagnies ont manifesté l'intention de mettre aux enchères et feront pour cela le dépot de $100.000 exigé trois jours avant la vente. On assure que la concession de Peribonka, qui compte 1,500 milles carres, sera disputée entre trois compagnies et que trois autres convoiteront également la concession de la rivière Nicauba, d'une étendue de 400 milles carrés. Ce sera l'un des affermages les plus considérables qu'ait fait depuis nombre d'années le gouvernement de la province.

NOS PRODUITS EN GRANDE-BRETAGNE

QUEBEC, 15. (Du correspondant de la Patrie.) — Le docteur L.-J. Lemieux, le nouveau commissaire de la province de Québec à Londres.. est arrivé hier à Québec où il est venu rencontrer le premier ministre et les membres du gouvernement avant son prochain départ pour Londres. Il a passé la journée d'hier au parlement où, après une conférence avec l'hon. M. Taschereau, il a eu une entrevue avec l'hon. M. J.-E. Caron. Notre nouveau commissaire veut donner plus d'expansion à l'exportation de nos produits laitiers dans le Royaume-Uni. Ce matin, M. le docteur Lemieux rencontrera le président de l'association des manufacturiers canadiens, M. J.-H. Fortier. Il retournera à Montréal ce soir et s'embarquera pour Londres dans quelques jours.

De la bière à quatorze p.c.

BERLIN, 14 (Presse associée). — On vient de soumettre un projet de loi au Reichstag classifiant les bières selon leur pourcentage d'alcool. Ce dernier varie de 6.5 p.c. à 11 et 14 p.c. et va jusqu'à 16 p.c.

Réponse à tout

D.—Quelle est la limite d'âge d'un chat ? — HISTOIRE NATURELLE.

R.—On me dit que c'est 15 ans.

* * *

D.—Que signifient les yeux verts ?—OUI.

R.—Entêtement.

* * *

D.—Quelles sont les pierres de naissance du mois d'août et du mois de mars ?—MASCOTTE D'UN REGIMENT CANADIEN.

R.—La sardonyx pour le mois d'août et la pierre de sang pour mars. Mais non, vous n'êtes pas sotte et ce n'est pas ainsi que je l'ai pris. Vous avez bien fait de revenir et j'espère que ce n'est pas la dernière fois.

* * *

D.—Les vieilles poules pondent-elles ?—HABITANT.

R.—On considère que les deux premières années seulement d'une poule sont fructueuses pour la ponte, qui diminue ensuite d'année en année.

* * *

D.—Comment . désigne-t-on. le "cri" du boeuf ?—LE MEME.

R.—Le boeuf mugit.

* * *

D.—1o. Voulez-vous m'enseigner un procédé par votre courrier pour faire disparaître des taches d'encre sur une nappe grise ? 2o. Que signifient les noms Edgard, Arthur, Armas, Claude, Clarence, Marie-Louise, Marie-Anne ? — MALADROITE.

R.—1o. Faites tremper cette tache dans du vinaigre; cela enlèvera la tache d'enche. 2o. Edgar signifie heureusement célèbre; Arthur, noble. Ce nom ne s'orthographie pas Armas mais bien Hermas et signifie gardien. Claude signifie pur, vertueux. Clarence, intelligent; Marie, amertume; Louise, lustre; Anne, grâce.

* * *

D.—1o. Quel procédé faut-il employer pour détacher un chapeau gris taché de gazoline, employée pour détacher une tache d'eau de dégouttière ? 2o. Quel procédé faut-il employer pour détacher une chemise blanche avec raie de soie blanche tachée de rouille ?—HEUREUX DE LE SAVOIR.

R.—1o. Je crains que votre chapeau ne soit irrémédiablement marqué puisqu'il s'est taché à l'eau et à la gazoline. En dernière ressource essayez donc de le saupoudrer complètement de crème de tartre dont vous le laisserez recouvert pendant une heure entière. Brossez-le ensuite vigoureusement mais avec une brosse douce. Je crois que ce sera votre dernière chance de réparer le dégât causé.—2. On se sert de sel chimique pour enlever la rouille mais je craindrais que cela ne perce la soie de votre chemise. Pressez donc plutôt le jus d'un citron sur la tache en question et pendant une heure ou deux mettez l'endroit taché au soleil; la tache disparaîtra sûrement.

* * *

D.—1. Pourrais-je me procurer un emploi par l'intermédiaire de la "Patrie"?—2. Me serait-il possible de me procurer le recueil des chansons canadiennes distribué par la "Patrie", la veille de la Saint-Jean-Baptiste au concert organisé par le journal, au parc Lafontaine?—UN ABONNE.

R.—1. Le système de nos PETITES ANNONCES est particulièrement destiné à mettre en communication les gens qui cherchent des emplois et les autres qui cherchent des employés. Vous n'avez qu'à adresser votre annonce et le prix de cette annonce à la "Patrie" pour que votre demande paraisse dans notre journal.—2. J'ai conservé votre lettre et s'il nous reste quelques-uns de ces recueils je me ferai un plaisir de vous en faire expédier un.

* * *

D.—Quelles noces fête-t-on après 20 ans de mariage?—LOUISE.

R.—Les noces de porcelaine.

* * *

D.—Me mariant prochainement, puis-je inviter pour prendre le vin après la cérémonie une cousine de mon fiancé, avec laquelle je suis très intime, sans inviter son mari. Il n'y aura au mariage que mes proches parents (frères et soeurs) et ceux de mon fiancé. La cérémonie se fera dans la plus grande intimité?—MERCI.

R.—Cette invitation serait assez difficile et votre cousine elle-même ne s'en formalisera-t-elle pas? Vous feriez mieux de les inviter tous les deux et s'il y a quelque raison pour que le mari de votre cousine se tienne à l'écart il le fera probablement de sa propre initiative. Une invitation à votre cousine seule serait une petite injure qui la blessera, si elle aime tant soit peu son mari. Quelle impression cela vous causerait-il à vous-même si, après votre mariage, on négligerait, en une semblable circonstance, d'inviter votre mari, si on le laissait ostensiblement de côté, comme si on en rougissait? Invitez les deux ou ne faites pas d'invitation du tout, c'est mieux.

* * *

REP. à UNE ABONNEE.—Vous pouvez certainement faire l'envoi dont vous parlez au journal en question dont vous trouverez l'adresse sur la première page de ce même journal. Il serait mieux de signer votre nom et votre adresse car l'on est toujours porté à considérer davantage une lettre qui porte une signature sérieuse.

* * *

REP. à STYLE EMOUSSE.—La lettre que vous m'avez adressée a été envoyée à destination sans retard. Mais non, votre place n'est pas vide puisque c'est pour vous que, sans vous connaître, je la gardais. Merci des aimables choses que vous m'avez écrites.

* * *

D.—1. Comment fait-on l'eau de rose, j'ai beaucoup de beaux rosiers. 2. Connaissez-vous un moyen pour tirer au clair un bouillon de soupe? — UNE ABONNEE.

R.—1. L'eau de rose et le parfum ne s'obtiennent que par des procédés chimiques de distillation, ce qui nécessite un laboratoire et des connaissances de chimiste. On peut faire sécher des roses en les cueillant très fraîches, enlevant les feuilles qui commencent à jaunir. Mettez les pétales dans un sac que vous suspendez pendant quelques jours à la chaleur; vous enfermez ensuite ces pétales dans des boîtes de ferblanc ou faites-en immédiatement des sachets pour vos tiroirs de bureau. Les pétales conservés font une eau excellente pour les yeux si on les fait infuser une heure dans de l'eau bouillante que l'on filtre ensuite. 2. Si vous avez le soin d'ajouter un morceau de veau à la viande avec laquelle vous faites votre bouillon, cela lui donnera une belle couleur et un goût fin. Une fois le bouillon fait vous n'avez qu'à le couler et à le laisser refroidir pour en prendre ensuite la quantité que vous voulez utiliser. Ne pas le faire réchauffer deux fois.

* * *

D.—1. Le Bureau d'Echange existe-t-il encore? 2. Comment pourrait-on faire disparaître des traces de boutons sur les bras? — REINE FEE.

R.—1. Le Bureau d'Echange existe encore et j'y publie tous les communiqués que je reçois. 2. Ces taches disparaîtront, me dit-on, si vous les lavez avec du jus de poireau mêlé à une égale quantité de lait. Faites ces lotions avec patience et je crois que si elles n'enlèvent pas complètement les taches dont vous parlez, elles les atténueront au moins. Merci de votre "déclaration" d'amitié pour toujours. J'y compte maintenant.

* * *

D.—1. Comment détacherai-je un chapeau de feutre gris taché de poussière et d'eau sale? 2. Me direz-vous un procédé pour enlever le lustre de pantalons bleus? 3. Que pensez-vous d'une jeune fille qui me demande de correspondre avec elle et, après avoir acquiescé à sa demande, me laisse sans nouvelles depuis un long mois, pendant lequel j'attends? 4. Un garçon étant malade et infirme d'une jambe pouvant faire des travaux manuels et possédant une bonne instruction désirerait avoir une situation? 5. La fortune à la 30e année d'une personne née en janvier peut-elle nous donner une petite espérance et vient-elle à tous?—COCA-COLA.

R. 1. Après avoir enlevé le ruban du chapeau, on le bourre intérieurement de chiffons ou de papier pour qu'il ne se déforme pas; on le pose à plat pour le frotter pendant huit ou dix minutes avec une brosse trempée dans de l'eau acidulée d'ammoniaque—une cuillerée d'ammoniaque dans une pinte d'eau. On rince à l'eau de pluie, si c'est possible et l'on laisse sécher. 2. Avant de presser ces pantalons on frotte les endroits qui sont devenus lustrés avec un tampon imbibé de vinaigre et de thé noir très fort. Mettez quelques gouttes de vinaigre dans une demi-tasse de thé. Laissez sécher et ensuite pressez de la manière ordinaire, en trempant le linge que vous appliquez sur le pantalon dans de l'eau vinaigrée. 3. Je pense qu'elle ne s'amuse plus à cette correspondance ou que, pour quelqu'autre raison elle n'a plus idée de continuer à vous écrire. 4. Les Petites Annonces de la "Patrie" sont l'endroit où, pour une somme modique on vous insérera votre demande. Je suis certaine que ce jeune homme trouvera ainsi la situation qu'il cherche. 5. Ah ça, je ne sais pas. Espérez toujours et si la fortune ne vient pas à trente elle viendra sûrement plus tard si vous êtes bon travailleur, consciencieux et ingénieux.

* * *

D.—Quelles sont les années décisives de jeunes filles nées: 1o. le 8 août; 2o. le 28 mars; 3o. le 19 octobre; 4o. le 1er juillet. — JE T'AIME GROS GROS.

R.—1o. La 50e année sera prospère; 2o. de 48 à 70 ans sont les années importantes; 3o. changement de fortune tous les 3 ans. La 43e année sera prospère; 4o. la 25e et la 50e année sont importantes.

* * *

D.—Voulez-vous me dire s'il y a des remèdes pour empêcher de boire, mon frère prend beaucoup de boisson, et ma mère a beaucoup de peine. Je vous serais bien reconnaissante si vous pouviez m'aider. Pouvez-vous me dire si le XXX, de Toronto, Ont., existe encore ? — DEUX QUI PLEURENT.

R.—Oui, il y a des traitements qui sont destinés à guérir les ivrognes. Il suffit que votre frère consente à s'y soumettre et pour cela accepte d'aller en pension dans une maison où l'on traite ce genre de malades. Vous pourrez écrire ou aller chez les RR. Frères de la Charité, Retraite de Saint-Benoit, 4140 rue Notre-Dame Est, Montréal. Ces religieux dirigent une maison où ils reçoivent ceux qui sont dans le cas de votre frère. Je comprends que cela vous attriste fort mais ne vous découragez pas. Pour peu que votre frère veuille y mettre un peu de bonne volonté, il guérira et tout ira pour le mieux. Je ne vous conseillerais pas les médicaments patentés que vous ne connaissez pas; il en existe peut-être d'excellents mais je crois qu'il est plus prudent de vous fier aux traitements qui ont déjà donné de bons résultats. Chez les religieux que je vous ai nommés je suis certaine que l'on vous recevra très bien et que l'on fera tout ce qui est possible pour vous aider.

* * *

D.—1o. Le Bureau d'Echange existe-t-il encore ? S'il est éliminé temporairement quand reprendra-t-il ? Marjolaine a-t-elle quitté définitivement le Royaume ? 2o. Sur une carte de remerciements de noces, quels mots doit-on mettre pour remercier et à quel coin de la carte ? 3o. Voulez-vous me dire comment faire des confitures aux ananas ? 4o. J'ai un ami que je ne veux plus recevoir, je ne me sens pas capable de lui dire de vive voix de ne plus venir; quels moyens me suggérez-vous pour lui faire comprendre ? 5o. Je corresponds avec un jeune homme depuis quelques mois, il désire faire connaissance, pourrais-je, sans inconvenance, le recevoir chez moi ? Que pensez-vous de cette correspondance ? Je tiens beaucoup à avoir votre opinion sincère.—J. D.

R.—Le Bureau d'Echange n'est pas supprimé et tous les communiqués reçus ont été régulièrement publiés. Je crois que votre amie s'est retirée à cause de sa santé qui nécessitait un repos. 2o. Au coin supérieur gauche de la carte de la mariée, s'inscrit un petit mot de remerciements mais dans l'enveloppe sont insérées les deux cartes, celle du marié et celle de la mariée. On marquera, par exemple, tout simplement "Nos remerciements". C'est assez. 3o. Pelez et écaillez soigneusement des ananas; pelez et coupez en morceaux ou en tranches. Pour chaque livre de fruit, mettez une tasse d'eau. Mettez le tout dans une casserole à confiture que vous couvrirez et que vous mettrez ensuite au feu où vous laisserez bouillir doucement jusqu'à ce que les fruits soient très tendres et clairs. Retirez-les alors du feu en les piquant au centre avec une fourchette ou en les soulevant avec une pelle à cuisine. Ajoutez à l'eau de cuisson une livre de sucre blanc pour chaque livre de fruit et agitez jusqu'à ce que le sucre soit complètement dissout. Ajoutez l'ananas, couvrez la casserole et laissez bouillir doucement jusqu'à ce que le fruit soit complètement transparent. Retirez alors du feu; laissez refroidir et mettez en pots de verre. Laissez bouillir le sirop encore quelques instants et lorsque vous le jugez suffisamment épais, versez-le sur les fruits lorsqu'il est froid. Ne bouchez les pots que le jour suivant. Cette recette est l'une des meilleures pour faire les confitures à l'ananas. 4o. Cet ami ne se présente pas chez vous sans vous en demander la permission et sans que vous lui indiquiez l'heure et le jour où vous pourrez le recevoir. Ce sera alors le moment de prétexter que vous êtes occupé. Mais je ne vois pas pourquoi il est si difficile de dire à un jeune homme qu'on ne veut plus le recevoir ? Il me semble que c'est simple et c'est bien mieux que de lui faire comprendre qu'il n'est plus votre ami que de prendre des moyens détournés pour le lui signifier. C'est plus droit et plus loyal. 5o. Arrangez donc votre affaire pour vous faire présenter ce jeune homme avant de le recevoir chez vous. J'ai la meilleure opinion de ce jeune homme que je ne connais pas mais je vous assure que ces rencontres, ces connaissances par correspondance suscitent souvent plus d'ennuis que d'agréments et qu'on ne peut trop prendre de précautions et user de prudence. Et surtout, puisque vous voulez mon opinion sincère et désintéressée je vous avoue que je ne comprends pas qu'une jeune fille écrive des lettres à un jeune homme qu'elle connait pas. Vous me direz : "Ces lettres sont inoffensives et n'importe qui les pourrait lire". Je le veux, mais c'est un flirt, un flirt plus dangereux que celui que l'on joue des yeux et de la voix au vu et su de tout le monde. Rien ne vous dit que les lettres que vous avez ainsi écrites n'ont pas été montrées par celui qui les reçoit à d'autres jeunes gens, ses amis et même ses amies. Si ce jeune homme veut vous connaître qu'il cherche une occasion de se faire présenter. C'est à lui à prendre l'initiative de ce mouvement et non à vous.

* * *

D.—Quels sont les soins à donner aux poissons dorés?—XXX.

R.—Ils faut les nourrir raisonnablement et on est ordinairement porté au contraire. Ne leur donner que tous les deux ou trois jours leur nourriture qui consiste en de petites graines que l'on achète chez les marchands d'oiseaux; une de ces petites parcelles suffit pour deux jours et sans ôter les poissons de l'eau, mais en faisant couler le robinet lentement au-dessus du bocal de manière à ce que la vieille eau tombe au dehors et soit remplacée par la nouvelle. Un jet trop pressé du robinet serait fatal aux poissons. Tenez le bocal dans un endroit chaud et à température égale.

* * *

D.—1o: Quel jour était le 8 août 1904? 2o: Quelles sont les principales années de celle qui serait née ce jour-là, son caractère, ses années de chance?—A MOI ... MOI SEULE

R.—1o: Un dimanche. 2o: Les personnes nées en août sont laborieuses, aiment le calme et la tranquilité; leur jugement est judicieux; elles sont ordinairement gaies et enjouées. La 50ème année sera prospère.

* * *

D.—Voulez-vous me dire où il faut s'adresser pour entrer chez les Soeurs missionnaires d'Afrique! —CECILE.

R.—L'adresse des Soeurs Blanches missionnaires d'Afrique est 32, rue Fraser, Lévis.

* * *

D.—Voulez-vous me dire quel serait le salaire mensuel approximatif d'une jeune fille qui donnerait des leçons privées et irait à domicile?—J'AI UN DIPLOME.

R.—Nombre d'institutrices se rendant chez leurs élèves pour des leçons particulières demandent un salaire de vingt dollars par mois et même vingt-cinq, pour trois leçons par semaine. Je vous conseillerais de vous préoccuper de recruter dès maintenant vos élèves; si vous attendez au mois de septembre, vous aurez peut-être la malchance de n'en pas avoir beaucoup.

* * *

Rép. à MON SECRET—Ma pauvre amie, là est le point, et je vous dis franchement que je ne crois pas que cet ami ait jamais été sincère avec vous. Ce n'est pas pour une discussion, quelques mots vifs, un malentendu que l'on quitte ainsi une femme que l'on aimait beaucoup, à qui l'on tenait et que l'on avait sincèrement voulu associer à sa vie. Vous avez maintenant du chagrin, mais vous guérirez et alors vos yeux verront mieux ce que vous n'apercevez pas maintenant, ce que vous ne comprenez pas. Les remarques de vos parents sont un bienfait puisqu'elles vous ont appris à connaître cet homme, qu'elles l'ont fait à son insu se révéler, égoïste et oublieux. Il est égoïste puisqu'il n'a pas eu l'air de songer pendant une seule minute au chagrin qu'il vous cause. Il est oublieux, plus oublieux qu'il ne faut et c'est certainement heureux que tout ceci se passe avant votre mariage. Songez un peu à ce que vous auriez fait s'il avait ainsi agi avec vous après que vous l'auriez épousé. Redeman dez ce que vous voulez avoir, portraits, lettres et le reste, et soyez aussi indépendante qu'il l'est à votre égard. Sa fatigue me paraît stupide et faites-lui comprendre que vous ne l'attendez plus, ni dans un mois ni jamais. Soyez gentille et dites tout cela aimablement sans amertume mais aussi sans regret. Et vous êtes la bienvenue, écrivez-moi aussi souvent que vous le désirez. Je ferai mon possible pour vous consoler et vous encourager.

* * *

Mlle GABRIELLE DANIS, Boîte 23, Hawkesbury, Ont., demande la chanson "Mirella" et fait dire à celle qui a demandé "Les flots bleus" qu'elle lui enverra cette chanson dès qu'elle aura son adresse, dont elle ne se souvient plus.

* * *

LORRAINE voudra bien me faire parvenir son adresse, afin que je lui adresse une lettre envoyée à la "Patrie", pour elle.

* * *

D.—1o. Vous m'obligeriez beaucoup en me disant comment enlever une tache de "ginger ale" sur une robe en crêpe plat, de teinte sable ? 2o. Lorsqu'on fait les sandwichs, pour un pique-nique, est-il mieux d'enlever les croûtes ? 3o. Avec une toilette d'après-midi pour la promenade, exige-t-on les gants longs ? 4o. Recevant une amie, puis-je lui demander de m'accompagner faire visite à une jeune fille qui est venue une fois, et à qui je dois une visite ? La personne que je dois recevoir est une amie intime, et la visite que je ferai à la seconde personne en question, sera ma première visite ? — MARGUERITE DES BOSQUETS.

R.—Ce tissu se lave et le mieux est de le laver à l'eau tiède légèrement savonneuse et de le repasser rapidement entre deux linges lorsque vous vous serez assurée que la tache est disparue. 2o. Non, cela n'est pas nécessaire. Tranchez votre pain très mince et la croûte y paraîtra à peine. 3o. Non, vous pouvez même, si vous voulez mettre des gants, porter des gants courts à manchette de fantaisie. C'est chic. 4o. Certainement, vous pouvez vous permettre cela avec une intime.

* * *

D.—Etant invité à dîner dans une famille, est-ce que je dois me préoccuper de passer le pain, le beurre, le lait, le sucre, etc., à mes voisins ?—JE SUIS GENE.

R.—Oui, mais si vous êtes le seul invité, il est probable que l'on ne vous laissera pas ce soin tant l'on s'occupera de vous, de vous offrir ce qu'il vous faut. Non, ne soyez pas gêné, ce n'est pas confortable, et c'est inutile. Soyez simple; là est le secret du remède à votre gêne.

* * *

D.—1. Quel est le caractère d'une femme née en mai et celui d'un homme né dans le même mois? — 2. Quelle est la recette la plus économique pour préparer le homard et comment doit-il être servi ? — 3. Quel procédé emploiera-t-on pour réparer un phonographe dont le vernis est fendillé. Le phonographe a déjà été reverni une fois? — FLORE DU JOUR.

R.—Les femmes nées en mai sont aimantes, douces et sensibles; simples, sans prétention et d'un caractère sympathique. Elles sont adroites à tous les points de vue. Elles manquaient d'énergie et ont des tendances à négliger leur ménage. Les hommes nés dans ce même mois ont le caractère vif, enjoué, versatile et impressionnable. Ils sont affectueux, sentimentaux, délicats, spirituels, doués d'un coeur excellent et aiment à rendre service. Ils sont intelligents, et inventifs et s'assimilent vite les choses. — 2. Le homard se sert très bien avec une simple mayonnaise; c'est économique et cela ne demande pas grand frais de préparation. Si vous vous le procurez vivant, vous le ferez bouillir pendant une demi-heure dans une eau additionnée d'un peu de sel. Vous jetez le homard vivant dans l'eau bouillante. Dans la Baie des Chaleurs, où l'on pêche beaucoup le homard, la plupart des familles le mangeaient sans grande préparation; on le salait et quelquefois on ajoutait un peu de vinaigre. Vous pourrez aussi en faire une salade. Hachez votre homard, vous hachez aussi du céleri et de la laitue et vous mélangez le tout, auquel vous ajoutez sel, poivre, huile d'olive et vinaigre ou—ce qui est meilleur—une bonne mayonnaise. — 3. Lorsque cette deuxième couche de vernis a été appliquée sur votre phonographe vous n'avez pas dû enlever la première, qui était déjà en mauvais état; c'est la raison pour laquelle le vernis est maintenant fendillé. Il faudrait passer au papier sablé afin de tout enlever le vernis et revernir de nouveau lorsque la surface du bois aura été complètement dépolie. Si vous n'avez pas eu de réponse à vos autres questions c'est que la lettre qui les contenait ne m'est pas parvenue.

* * *

D.—1o. Veuillez me donner un moyen efficace de faire disparaître des taches brunes dans la figure, autour de la bouche? 2o. Un autre moyen efficace d'éloigner les fourmis qui envahissent tout ce qu'il y a de sucré dans le garde-manger ? 3o. Un remède non moins efficace pour prévenir le mal ou guérir quelqu'un qui ne peut marcher dans un champ de foin en fleur ou d'avoine sans être malade (comme s'il avait un fort rhume de cerveau) devenant même le visage enflé ?—ASPERGE.

R.—1o. Ajoutez quelques gouttes de benzoin dans votre eau de toilette, le matin, et frictionnez souvent avec du jus de citron mêlé à un peu de lait. Le traitement est long, mais on me dit qu'il donne d'excellents résultats. 2o. Sortez tout le contenu de votre garde-manger et après avoir lavé l'intérieur avec une eau chaude savonneuse, passez un linge trempé de térébenthine. Laissez évaporer pendant plusieurs heures, un jour ou deux, avant de remettre les choses en place. On dit aussi que si vous mettiez du gros sel dans les endroits par où s'introduisent les fourmis, elles ne pénétreraient pas dans ce garde-manger. 3o. Il s'agit de la "Fièvre des foins" et je connais nombre de personnes qui depuis des années souffrent de ce mal sans avoir pu s'en guérir, bien qu'elles aient employé plusieurs médicaments. La fièvre des foins est une sorte d'asthme ou de catharre nasal, lors de la floraison causé par le pollen des fleurs ou par l'inhalation du fanage. Cette fièvre revient périodiquement à la même époque mai-juillet. Le traitement consiste en lavages cocaïnés ou en cautérisation de la muqueuse nasale.

* * *

D.—1. J'ai eu le malheur de tacher d'eau une jolie robe bleu-ciel en crêpe de Canton; comment la nettoierais-je?—2. La mode des cheveux courts durera-t-elle? Si oui, je ne les laisserai pas allonger car je n'ai que dix-sept ans et cette mode est si commode.—3. Est-ce que le savon XXX est assez bon pour laver la figure? Je ne l'ai jamais employé. Voulez-vous m'enseigner un bon savon pour la peau et m'en dire le prix?—4. Les saints et les anges nous voient-ils, d'après vous?—5. Les âmes du purgatoire sont-elles délivrées plus vite si nous faisons des chemins de croix ou disons des chapelets avec dévotion à leur intention?—UNE ANXIEUSE BRUNETTE.

R.—1. Il n'y a qu'un moyen; c'est de laver l'endroit taché avec un peu d'eau additionné d'ammoniaque — quelques gouttes seulement —et de le repasser rapidement entre deux linges propres avec un fer modérément chaud. Cela évitera le cerne. Mais prenez beaucoup de précaution parce que ces tissus pâles se tachent facilement.—2. Vous pouvez sans crainte garder vos cheveux courts car la mode n'est pas près de passer.—3. Je ne puis vous faire de réclame en vous recommandant un savon plus qu'un autre. Celui dont vous me parlez est excellent pour la figure. Consultez les annonces dans notre journal et vous y verrez le nom d'excellents savons ainsi que leur prix.—4. Mon opinion personnelle compte peu en ceci mais n'avez-vous pas appris dans votre petit catéchisme que chacun de nous avait à ses côtés un ange qui le gardait du mal et des dangers, pour peu que nous voulions prêter attention aux bonnes inspirations qu'il nous envoie? La communion des Saints existe, comme vous l'apprendrez encore dans le petit catéchisme, c'est-à-dire qu'il y a une certaine aide réciproque qui peut se prêter des membres de l'église triomphante à ceux de l'église militante. Par l'église triomphante, l'Eglise entend les Saints et par l'église militante, l'Eglise entend les fidèles vivants sur la terre. On invoque les Saints et ils intercèdent, à leur tour, Dieu pour nous et c'est ainsi souvent que nous obtenons des faveurs.—6. C'est une croyance approuvée par l'Eglise qu'il est en notre pouvoir de soulager les âmes du purgatoire par des messes, communions, prières, etc. Il faut pour cela que la personne qui prie soit en état de grâce et s'adresse à Dieu avec humilité, sincérité et piété.

* * *

D.—Que dois-je penser d'un garçon qui m'a promis de m'écrire et ne l'a pas fait ? Je constate qu'il n'avait pas tout le temps voulu car il allait au collège, je ne l'ai pas oublié. Que dois-je penser de lui ?

— JE M'ENNUIE.

R.— Ce que je pense ? Que le vent a emporté cette promesse comme il en emporte tant d'autres qu'échangent les jeunes gens. Pourquoi avoir eu tant de confiance en la parole d'un enfant puisqu'il va au collège? Certainement que ce jeune homme n'avait pas le temps d'écrire des lettres aux jeunes filles s'il avait des leçons à étudier, des devoirs à préparer et des examens à organiser. Soyez raisonnable. Si plus tard, ce jeune homme vous revoit, ne lui dites pas qu'autrefois il vos a désappointée en ne vous écrivant pas, ainsi qu'il l'avait promis; il sera alors temps d'organiser les relations que vous avez désirées.

* * *

D.—1. Quelle est l'adresse complète de Claire Georges, la seule que je possède est Mallemort, Bouches-du-Rhône, France, et mes lettres me sont revenues avec ces mots "Adresse incomplète"?— 2. Une de mes amies est défigurée par des poils dans la figure, pourriez-vous lui indiquer un procédé pour les déraciner? — MIGNONNE.

R.—1. J'ignore cette adresse. Peut-être l'un de mes correspondants voudra-t-il vous la communiquer. — 2. Les lotions répétées au péroxyde ont pour effet de brûler la racine de ces poils et de les faire disparaître. Un chirurgien pourrait aussi les enlever à l'électricité. Et encore, il se vend dans les pharmacies des poudres dépilatoires qui, dans ce cas, réussiraient peut-être mais n'usez de celles-ci qu'avec une grande prudence.

* * *

D.—Quelles furent les femmes de Caïn et d'Abel et d'où venaient ces femmes? — COCA COLA.

R.—Il est bien probable que Caïn et Abel avaient des compagnes, puisque, fils du premier homme et de la première femme, ils ont laissé une postérité que vous savez aujourd'hui très nombreuse. Ces femmes étaient certainement de la parenté" comme on dit, mais vous ne devez pas vous en scandaliser car ce n'est que plusieurs siècles après que les unions entre parents furent prohibées.

* * *

D.—1. Où pourrais-je m'adresser pour avoir un livre traitant de la culture des fleurs?—2. Peut-on envoyer des portraits au supplément de rotogravure de la "Patrie"? — LECTRICE ASSIDUE DE LA "PATRIE".

R.—1. Adressez-vous au Ministère de l'Agriculture, à Québec, service des publications. On vous enverra gratuitement ce livret. — 2. Certainement. Adressez votre envoi ainsi: Supplément de rotogravure, Rédaction de la "Patrie", Montréal.

* * *

D.—Que signifie le nom Samuel? —SAMUEL

R.— Ce nom veut dire don de Dieu.

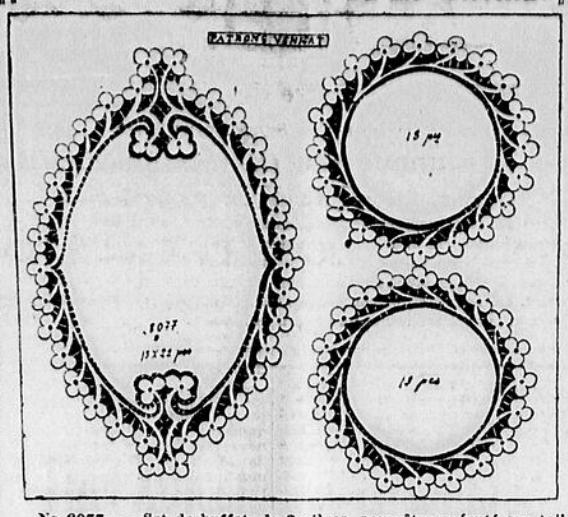
* * *

D.— Que signifie la boule neige? — RISA.

R.— Ennui, fatigue.

ARMELLE.

PATRON DE BRODERIE
DE LA "PATRIE"



No 8077. — Set de buffet, de 3 pièces, pour être exécuté sur toile ou coton fini toile. Il comprend un centre ovale, de 18 x 22 pcs et deux ronds de 13 pcs.

Patron au carbone, ensemble, 25c. Perforés, 60c.
Tout étampé sur coton fini toile, le set, 75c. Sur pure toile, $1,20.
Coton M.F.A. nécessaire à la broderie, 8 écheveaux à 4c.
Grande feuille de papier carbone, bleu ou blanc, 15c.

Les prix plus haut mentionnés comprennent les frais d'envoi par la poste. On est prié d'adresser toutes les commandes au département des patrons de la "Patrie", Montréal. Les commandes seront remplies dans les huit jours de la réception.

AU CONSEIL DE LA CITE DE JOLIETTE

La taxe sur les étrangers.— Les règlements d'exemption.

JOLIETTE, 13. (Du correspondant de la "Patrie") — A la dernière séance du conseil, étaient présents le maire suppléant, M. Louis Desrochers et MM. les échevins Barrette, Marion, Chevalier, Bordeleau, Grenier, Fontaine, Bellerose et Arcand.

On a lu une lettre de M. Oscar Morin, sous-ministre des Affaires Municipales au sujet du règlement numéro 378 approuvé par les propriétaires, favorisant la Cie Lippé et Gariépy, d'une commutation de taxes durant dix années et de plusieurs autres avantages. D'après M. Morin, il faudrait que le conseil passe une résolution à l'effet d'amender le dit règlement, pour approbation par le Lieutenant-Gouverneur en conseil. Le conseil décide d'en agir ainsi.

Faisant suite à une lettre que M. E.-H. Lippé adressait aux autorités du C.N.R. pour leur demander la permission de faire des travaux en-dessous de leur ligne de chemin de fer, rue St-Charles-Borromée, M. Edgley, de cette compagnie, répond que la ville peut entreprendre la construction de canaux d'égoûts à ses risques et périls ou bien sous la surveillance d'un employé du C.N.R., ou encore par la compagnie aux frais de la ville. Résolu que M. Lippé soit chargé de faire exécuter les travaux nécessaires aux frais de la corporation par les employés du C.N.R. et de notifier M. Edgley sur la date de ces travaux.

Par l'entremise de son procureur Me Alex. Rivest, M. Joseph Brisson de cette ville, se plaint qu'une compagnie de S.-Lin, vendant à Joliette, ne paie pas la licence qu'elle doit payer et suggère l'imposition d'une double licence pour les étrangers faisant du commerce à Joliette.

Le secrétaire-trésorier soumet qu'un compte de $10.00 a été envoyé à cette compagnie et qu'aucune nouvelle n'a encore été reçue. Le conseil entend bien faire observer le règlement déjà existant mais ne peut faire d'enquête pour savoir si tel ou tel marchand étranger fait du commerce dans nos murs.

M. Alexandre Rivest, secrétaire de la Chambre de Commerce, par une lettre qu'il envoie au conseil, lui fait part que cette Chambre a adopté une résolution en vue de faire porter si possible la taxe commerciale de 1 1-2 pour cent à 1 1-4 pour cent. Reste sur la table pour étude.

Amos a été menacée par une conflagration

AMOS, 13. (Presse Canadienne.) — L'incendie qui s'est déclaré vendredi dans les usines de l'Imperial Oil Company et à un moment, a menacé de détruire toute la ville, était sous contrôle samedi matin. Les dommgaes sont légers.

On croit que le feu a pris dans un plancher de bureau tout imbibé d'huile d'une façon quelconque. Les flammes se communiquèrent à un certain nombre de barils d'huile tout près et il se produisit une explosion qui lança des étincelles au loin. On forma aussitôt une brigade d'urgence composée d'employés de la compagnie et de citoyens du village, mais elle ne put faire grand'chose, vu que la ville ne possède aucun appareil à incendie ; un wagon à tres qui se trouvait sur une voie rapprochée, fut bientôt détruit, tandis que la plus grande partie de l'établissement de l'Imperial Oil Company fut rasé. Un cheval fut suffoqué par la fumée épaisse qui se dégageait de l'huile en feu.

L'hon. Murphy aux deux ministères

OTTAWA, 13 (Presse canadienne).—En l'absence de l'hon. J.-H. King, ministre des travaux publics, actuellement en Europe, et de l'honorable Charles Stewart, actuellement en Alberta, le ministre des Postes, l'honorable Charles Murphy, remplit les fonctions de ministre de l'Intérieur.

TRAVAIL ARDU DES MISSIONS

Le départ de Mgr Arsène Turquetil o.m.i., et de ses compagnons pour le Nord.

ENTREVUE

A deux heures trente samedi l'après-midi, le "Nascopie" de la compagnie de la baie d'Hudson, quittait le port de Montréal pour ravitailler les différents postes de la côte Nord et principalement de la baie d'Hudson. En plus d'une énorme cargaison disparate, le navire portait vingt-quatre passagers parmi lesquels on remarquait trois missionnaires allant rejoindre les missions de la baie d'Hudson ouvertes à l'évangélisation par celui qu'on appelait jadis, le père Turquetil et qui est maintenant Mgr Turquetil, préfet apostolique des missions de la baie d'Hudson avec résidence à Chesterfield, Inlet.

Mgr Turquetil s'est embarqué samedi à bord du "Nascopie" accompagné de deux autres missionnaires le R.P. L. Desponts, o.m.i., et du R.F. J. Volant, o.m.i. et ces trois missionnaires vont reprendre la vie laborieuse dans les régions de la baie d'Hudson.

Monseigneur Arsène Turquetil, o.m.i., après s'être laissé photographié a bien voulu nous dire quelques mots sur ses missions. Et il en parle avec enthousiasme.

"Nos missions de la baie d'Hudson comptent à l'heure actuelle 7 missionnaires dont cinq Pères Oblats et deux frères. Nous avons deux postes principaux: ce sont Chesterfield et Pointe aux Esquimaux. Nous partons pour une région non pas inconnue, mais qui nous réserve des surprises tous les jours. Il faut aussi vous dire, continue Monseigneur, que si j'avais manqué mon bateau j'aurais dû attendre à l'année prochaine, ce qui ne me plairait pas du tout. La campagne de la baie d'Hudson ne fait que deux voyages en été. L'autre navire est parti il y a à peine huit jours.

Et nous ne savons pas quand nous serons rendus. L'an dernier, la glace n'était pas abondante et le voyage de Montréal à la baie d'Hudson n'a duré que dix jours.

La vie dans le Nord, nous dit Monseigneur, n'est pas chose facile. Il faut d'abord s'habituer au froid variable de 38 à 50 degrés sous zéro. Et se chauffer est compliqué. Alors les missionnaires font comme les esquimaux, ils portent des fourrures. Tous les ans, je fais venir du charbon mais il me coûte excessivement cher, du fait que le transport mange tout. Et quand on est entraîné au froid, il faut se priver d'eau. Bien souvent tout ce que nous avons à boire c'est de la neige fondue. Et si nous n'avons pas d'eau point n'est besoin de vous dire que les esquimaux sont des êtres excessivement malpropres. Ils sont aussi cruels. La nourriture là-bas manque souvent et quant il y a trop de bouches à nourrir on en fait disparaître quelques-unes. Les petites filles surtout sont exposées à mourir. Incapables et considérées comme des êtres inutiles, les parents les tuent pour sauver de la nourriture.

Le travail du missionnaire est aussi chose difficile. Il ne faut pas penser que les esquimaux ont formé là-bas des villages. Ce sont des nomades qui voyagent principalement pour la pêche et il nous faut souvent faire plusieurs centaines de milles pour les rejoindre et leur porter la bonne parole.

Et malgré tant de difficultés, nous dit Monseigneur Turquetil, nous avons obtenu, grâce à Dieu, de beaux succès. Ce qui fait que le Saint-Siège a jugé à propos de faire de nos missions une préfecture apostolique.

C'est à l'automne 1912 que les premiers missionnaires sont arrivés sur la terre du Nord, apportant avec eux les matériaux pour commencer une chapelle. Petit à petit, après avoir appris la langue très difficile, les pères, à force de patience, se sont attirés la confiance des esquimaux et à l'heure actuelle, la seule mission de Chesterfield compte plus de 50 catholiques et 250 esquimaux se préparent à recevoir le baptême.

L'esquimau est un être sournois et moqueur, mais très intelligent et désireux d'apprendre.

Et en terminant, Mgr Turquetil nous dit qu'il espère avoir suffisamment de santé pour rester dans les missions de la baie d'Hudson encore cinq années.

Le Révérend Père Desponts nous parle aussi brièvement. Il nous dit qu'il vient du même pays que Monseigneur Turquetil, Calvados, dans le pays de Caen. Il est arrivé à Montréal en même temps que Mgr Turquetil il y a deux mois. Il a fait la guerre et porte des décorations.

"Vous pourrez dire que le Canada et surtout la province de Québec ont fait une excellente impression sur moi. Votre pays est magnifique et la vie y semble très facile, tell

LES ACTIVITES MUNICIPALES

L'UNION INTERNATIONALE DES VILLES SIEGERA A MONTREAL EN 1926

Faveur que vient d'obtenir le secrétaire de l'Union des Municipalités de la province de Québec de la délégation canado-américaine qui se rend à Paris au grand congrès annuel que la Fédération des villes y tiendra en septembre prochain.

NOUVELLE LIGUE DES NATIONS

L'union internationale des villes, fédération de toutes les unions et organisations municipales du monde entier, tiendra son congrès annuel de 1926 en septembre, à Montréal.

Telle est l'importante nouvelle que vient de nous annoncer M. Rosaire Prieur, secrétaire de l'union des municipalités de la province de Québec, arrivé depuis quelques heures de New-York où il a été saluer M. le sénateur Emile Vinck, de Bruxelles, l'âme dirigeante de cette fédération. On se rappelle que M. Vinck a été un des principaux conférenciers au dernier congrès des municipalités du Québec.

Le congrès annuel de l'union internationale des villes aura lieu du 28 septembre au 4 octobre, dans la ville de Paris. Aux fins d'arrêter les détails de la délégation canado-américaine qui se rendra à ce congrès, un comité composé de citoyens des deux pays a été formé à New-York. Etaient présents: le maire Hyland ainsi que des représentants de Philadelphie et de Washington. Font partie de ce comité, chez les Canadiens: Son Honneur le maire Charles Duquette, de Montréal ainsi que le maire J. Samson, de Québec; J. Beaubien, d'Outremont, R. Prieur, G.-W. Thompson, gérant de la municipalité de Westmount, et H.-W. Bragg, éditeur de la "Municipal Review".

C'est au cours de cette réunion que sur les instances de M. Prieur les représentants des villes américaines décidèrent de demander que le congrès de 1926 soit tenu à Montréal. Il a aussi été entendu que tous les délégués américains et canadiens se rassembleront à Montréal, dès les premiers jours de septembre prochain pour s'embarquer à bord du navire qui les conduira en Europe. Des conférences auront lieu à bord. Il est entendu que le retour se fera par les Açores et New-York.

Le sénateur Vinck s'est embarqué hier soir à bord de la "France" pour retourner à Bruxelles.

HISTORIQUE

L'union internationale des villes a été constituée en 1913: Ce fut le résultat du congrès international tenu à Gand, Belgique.

Les principaux promoteurs de cette fédération furent MM. Edouard Herriot, maire de Lyon; Van Karnebeck, maire de la Haye, Hollande; L. Doucet, sénateur, et L. Sellier, délégué de Paris et de Suresnes, France; Emile Vinck, sénateur belge, de Bruxelles.

Mais la guerre vint, qui empêcha les activités de l'union. Ce projet fut à nouveau considéré à la conférence d'Amsterdam, tenue en juillet 1924, et à laquelle assistèrent des représentants de vingt nationalités. C'est cette conférence qui décida la tenue d'un conseil général en Suisse, dans le but de faire la rédaction des règlements de la Fédération; c'est également au cours de cette conférence que fut décidé l'endroit du congrès de 1925 qui, comme nous l'avons dit va s'ouvrir en fin de septembre, à Paris.

L'union internationale des villes est une institution qui a pour but, premièrement, d'organiser périodiquement des congrès internationaux; deuxièmement, d'établir et de développer des relations intermunicipales, en créant des liens nationaux entre les autorités locales de chaque pays, et des liens internationaux entre les différentes nations; troisièmement, de maintenir un bureau permanent de recherches et de renseignements municipaux.

On aura une assez juste idée de l'importance de cette fédération quand on saura que sur la demande de ses têtes dirigeantes, la ligue des nations a consenti à lui abandonner l'étude et la solution de tous les problèmes internationaux concernant la chose municipale.

LA CONFERENCE

La conférence de septembre prochain sera tenue sous les auspices de la cité de Paris et du département de la Seine, qui auront tous deux l'appui du gouvernement français. Des invitations spéciales seront envoyées par les autorités parisiennes à toutes les grandes villes du monde. Il sera ouvert dans le vieil hôtel de ville de Paris et continué à la Sorbonne. Des divertissements de toutes sortes sont organisés pour la circonstance. Ce sera un des plus grands événements sociaux depuis la création de la ligue des nations. Il est entendu que la délégation américaine sera une des plus considérables qui se soient vues. Des voyages d'étude dans les différentes industries seront faits par toute la France.

On relève sur le programme du congrès, entre autres questions importantes, les suivantes: l'autonomie municipale locale; on tiendra compte des résultats d'une enquête internationale faite dans ce sens. Les autorités locales des différents pays prendront connaissance aussi de la solution de l'épineux problème de l'habitation, solution qui sera obtenue par une politique agraire. Il sera encore question des différentes questions concernant la coopération municipale et civique dans tous les grands centres.

Il est entendu que toutes les nations du monde seront représentées à ce grand congrès, notamment les villes de Londres, Amsterdam, la Haye, Bruxelles, Vienne, Rome, Madrid, Lisbonne, Constantinople, Athènes, Alexandrie, Tokio, Berne, Budapest, Prague, Varsovie, Bucharest. Plusieurs autres capitales ont aussi envoyé leur adhésion.

Le congrès sera ouvert en présence de tous les ministres de la république française.

UN MARCHAND D'AUTOS SE FAIT VOLER $8,000 PENDANT SON SOMMEIL

Réveillé par son épouse, M. Odilon Falcon saisit une carabine et donne la chasse au cambrioleur.—On lui vole aussi une montre en or de $500.

SUR UNE CHAISE, PRES DU LIT

Un des vols les plus audacieux qui aient été signalés à la police cette année a été commis de bonne heure samedi matin dans la demeure de M. Odilon Falcon, marchand d'automobiles, 384 Est boulevard Gouin.

Pendant que M. Falcon et les autres occupants de la maison étaient plongés dans le sommeil, un voleur s'est introduit dans le logis, vers 3 h. 45 et a volé sur une chaise, à côté du lit de M. Falcon, son pantalon contenant une somme de $7,900 en billets de banque et en chèques. Le malfaiteur s'est emparé aussi d'une montre en or d'une valeur de $500. Il s'agit d'une montre-chronomètre, qui sonne à toutes les heures et à tous les quarts d'heure.

Le malandrin a passé ensuite dans la chambre du fils de M. Falcon, Jean, âgé de 17 ans, et il a volé au pied un gilet et un pantalon dant lequel il n'y avait heureusement que deux sous.

Le bruit fait par le cambrioleur a réveillé Mme Falcon. Par un miroir accroché dans le couloir elle vit le voleur descendre l'escalier, portant dans ses bras les vêtements qu'il avait volés.

Mme Falcon s'empressa de réveiller son mari. Le voleur se voyant surpris, descendit les marches quatre par quatre et il échappa dans l'escalier le gilet et le pantalon de M. Falcon fils.

Sans hésiter une seconde M. Falcon sauta en bas de son lit et saisissant sa carabine il sortit sur la galerie d'arrière, croyant que le voleur se sauverait dans la cour. Mais le maraudeur s'enfuit par la porte de devant et lorsque M. Falcon s'aperçut de la chose il était trop tard.

M. Falcon, qui nous a fait lui-même le récit du vol, nous a déclaré qu'il n'était pas assuré. Il avait fait une transaction la veille, ce qui explique pourquoi il avait une aussi forte somme sur lui.

M. Falcon s'est rendu hier matin au bureau des détectives pour porter plainte.

Les sergents-détectives Martin, Lapointe, Longpré, Gauthier et Ennis ont été chargés de la cause.

DES CHINOIS DONNENT DES DROGUES EN RETOUR DE MARCHANDISES VOLEES

Plusieurs tailleurs de la rue Sainte-Catherine victimes de narcomanes à la solde d'une bande de Chinois. — Le truc du paletot.

LE VOLEUR GRIS ET LE VOLEUR BLEU

Plusieurs tailleurs de la rue Sainte-Catherine ont été victimes ces jours derniers de deux fins voleurs que la police recherche activement.

Ces deux filous entrent dans les magasins sous prétexte de se faire confectionner des complets mais en réalité pour s'emparer fort adroitement de pièces de drap qu'ils dissimulent sous leurs habits.

Les détectives sont convaincus que ces deux individus sont des narcomanes invétérés et qu'ils recourent au vol pour se procurer des drogues lorsqu'ils n'ont pas d'argent. Ils seraient de complicité avec certains Chinois qui leur donneraient des drogues en retour des pièces d'étoffe volées.

La police a un bon signalement des voleurs. Ce sont deux jeunes gens d'environ 18 ans. L'un est vêtu en gris de la tête aux pieds, l'autre est vêtu en bleu et il porte, même pendant les chaleurs les plus torrides, un long paletot sous lequel il dissimule les pièces de drap volées. A la police, on les appelle: le voleur gris et le voleur bleu.

M. Oscar Maillet, marchand-tailleur, 874 Est rue Sainte-Catherine, est une des dernières victimes de ces audacieux voleurs.

Pendant que M. Maillet était allé dîner chez lui, l'autre après-midi, les deux individus entrèrent dans son magasin où le commis, M. Adolias Landry, se trouvait seul.

Un des individus demanda au commis de lui montrer une pièce de serge bleue. Il expliqua qu'un de ses amis s'était acheté un complet de cette couleur et qu'il désirait en acheter un semblable. Le commis lui montra une pièce de serge et le filou après l'avoir examiné demanda à M. Landry de lui donner un échantillon. "Je voudrais, lui dit-il, le montrer à mon ami afin de m'assurer si c'est la même sorte de tissu."

Croyant que l'individu voulait se servir de l'échantillon pour aller acheter un complet ailleurs, le commis décida auparavant de consulter son patron. Comme il était occupé à téléphoner, les deux filous s'emparèrent de la pièce de serge. Lorsque M. Landry retourna en avant du magasin, les faux clients avaient filé. C'est alors qu'il constata le vol. Il prévint aussitôt son patron qui a porté plainte à la police.

M. Maillet nous informe qu'il a été victime à plusieurs reprises de vols semblables mais il va sans dire que les voleurs se servent chaque fois d'un nouveau truc.

Ces individus opèrent depuis plusieurs mois, nous dit un autre marchand-tailleur bien connu, M. F.-X. Lenoir, 478 Est rue Sainte-Catherine. Il y a environ deux ou trois mois, M. Lenoir a été victime à plusieurs reprises de vols semblables. Mais ces vols ont toujours été commis à l'heure du dîner alors que M. Lenoir était absent. "Si jamais ils reviennent dans le magasin lorsque je serai là, dit M. Lenoir, ils peuvent s'attendre à passer un mauvais quart d'heure."

On nous dit que la police est sur une bonne piste et que des arrestations sont imminentes.

ECHEVIN DE SHERBROOKE QU'ON ARRETE

Il est accusé, avec d'autres, d'avoir voulu frauder une firme industrielle.

UNE SENSATION

SHERBROOKE, 13 (Du correspondant de la "Patrie"). — Toute une sensation a été causée dans le monde des affaires, de Sherbrooke, samedi soir, alors que MM. S. Robert Newton, échevin de la cité de Sherbrooke, et surintendant général de la Rand Drill Company, Stephen G. Newton, son frère, président et assistant-gérant de la Newton Dakin Construction, de Sherbrooke et Montréal, Andrew G. Sangster et Charles Napier Blakely, tous deux officiers de la Newton Dakin Construction Company, ont été arrêtés en face du palais de justice par l'assistant-grand-connétable J. H. A. Genest, sur une accusation de conspiration pour frauder la Newton Dakin Construction Co. et d'avoir obtenu par différents faux prétextes et moyens indirects de l'argent et de la marchandise.

On déclare dans les cercles financiers, ici, qu'il s'agit d'une somme de $50,000, représentant l'outillage de la compagnie à Windsor-Mills et qui aurait été transporté à Montréal. Les quatre accusés ont comparu devant le juge J. H. Lemay, en Cour du magistrat, samedi midi, et ont été remis en liberté sous caution comme suit:

L'échevin Newton, qui est président de la commission de l'électricité et du gaz au conseil municipal, un cautionnement personnel de $2,000; son frère, Stephen G. Newton, un cautionnement de $2,000 fourni par M. E. W. Farwell, gérant de la banque Canadienne de Commerce; Andrew G. Sangster, un cautionnement de $5,000 fourni par M. Andrew M. Sangster, président du Board of Trade, et Charles W. Blakeley, un cautionnement de $5,000 fourni par le colonel E. B. Worthington, son beau-père.

La plainte a été faite par Frederick W. Dakin, 650, avenue Belgium, de la cité de Westmount.

IL RECEVRAIT UN SALAIRE DE $75,000

Le traitement qu'on accorderait à Sir H. Thornton.—$25,000 pour ses dépenses.

PAS DE CONFIRMATION

OTTAWA, 13. (Du correspondant de la Patrie.) — Aucune déclaration officielle n'a encore été faite, à Ottawa, au sujet de la rumeur à l'effet que les services de sir Henry Thornton ont été retenus comme président du chemin de fer national du Canada. Son contrat de trois ans avec le gouvernement expire en octobre prochain. On dit qu'il restera encore cinq ans à son poste à un traitement de $75,000 par année, au lieu de $50,000 et de plus $25,000 pour ses dépenses de voyage. Dans ce cas, le président du Canadien National serait mieux payé que celui du Pacifique Canadien. Il est possible qu'une déclaration du gouvernement soit faite sous peu à ce sujet, mais dans le moment les deux principaux ministres, les honorables Mackenzie King et G.-P. Graham sont absents d'Ottawa.

LE DRAPEAU VERITABLE DE L'OUVRIER

Un orateur en explique le caractère à une fête ouvrière.

SHERBROOKE, 11. (Du correspondant de la "Patrie". Récemment avait lieu, au parc Racine, une magnifique fête champêtre, au profit des syndicats ouvriers catholiques et nationaux. Il y eut, à cette occasion, concert par la fanfare Harmonie.

Dès le début de la soirée, le nouveau drapeau des ouvriers fut déployé dans le kiosque. Chacun fut à même d'apprécier la beauté de ce drapeau, qui est l'oeuvre des Soeurs du Précieux Sang de notre ville. D'autre part, les ouvriers de Sherbrooke seront heureux de posséder désormais un si éloquent signe de ralliement.

La fête fut sous la présidence de M. Joseph Laliberté à cause de la maladie du président du Conseil central, M. C. E. Gauvin.

En plus de l'allocution de M. Laliberté, des discours furent prononcés par M. Antonio Bernier, visiteur régional des cercles de l'A.C.J.C. et par M. l'abbé Léonidas Adam, directeur des oeuvres sociales. M. l'abbé Adam expliqua le sens des couleurs du drapeau ouvrier que la foule avait sous les yeux. Il dit que si à l'heure actuelle, toutes les nations tremblent devant le nombre d'adeptes que se fait le drapeau rouge des socialistes, il importe que de plus en plus on travaille à enrôler nos ouvriers sous le drapeau blanc de la paix et de la religion.

VINGT SPORTSMEN SONT ARRETES DANS UN CAMP

Ils auraient commis l'indélicatesse de traire les vaches de leurs voisins.

La guerre pour rire.

Vingt sportsmen qui campaient en arrière de la Canada Cement Co. Limited, à la Longue-Pointe, ont été arrêtés samedi après-midi par une escouade de dix policiers sous le commandement du capitaine Trudeau, à la suite de plaintes portées par des citoyens de l'endroit.

Ces citoyens se plaignaient de ce que leurs jardins étaient ravagés. Ils prétendent que des individus peu scrupuleux allaient même jusqu'à traire leurs vaches et à voler divers objets autour des maisons.

A la suite d'une enquête, leurs soupçons se portèrent sur les "campeurs". La police fut prévenue et samedi après-midi une dizaine de braves policiers se mirent en route, pour cette razzia nouveau genre. Le camp fut cerné mais il n'y eut pas de... bataille rangée. Les sportsmen se rendirent au capitaine Trudeau sans offrir de résistance.

Les "prisonniers" furent conduits au poste de police de la Longue-Pointe et les passants tout étonnés se demandaient s'il s'agissait d'une émeute... ou d'une mascarade.

SHERBROOKE SE PREPARE A L'EXPOSITION

Elle renouvelle plusieurs de ses édifices. — Invitations aux autorités provinciales.

LES JEUNES ELEVEURS

SHERBROOKE, 11 (Du correspondant de la "Patrie").—Les préparatifs les plus actifs sont poursuivis actuellement par les autorités de la grande exposition des Cantons de l'Est pour embellir, renouveler et préparer les édifices et le terrain de l'Exposition en vue de l'ouverture qui aura lieu le 29 août prochain.

La grande attraction que présentera cette année l'association de l'exposition en coopération avec les gouvernements provincial et fédéral sera celle d'environ 75 jeunes éleveurs qui exposeront les meilleurs sujets des cercles des jeunes éleveurs de la province.

L'on prépare à cet effet un édifice dans lequel seront exposés les sujets de toutes les races laitières.

Une somme de $8,000 sera dépensée, cette année, pour embellir, réparer et peinturer les différents édifices et le terrain. En commençant les réparations, il fut constaté que les fondations de la grande estrade avaient besoin d'être renouvelées et elles ont été refaites à neuf. La base de l'estrade, ainsi que l'entrée, sont maintenant en béton et l'estrade est par ce fait renforcie.

Une nouvelle toiture sera posée sur l'estrade ainsi que sur la bâtisse principale, celle des arts sur différentes bâtisses pour les animaux et des hangars. Toutes ces toitures sont en papier goudronné et représentent une superficie de près de 150,000 pieds carrés.

Tous les édifices recevront une toilette neuve et à cet effet une grande quantité de peinture blanche et verte a été commandée.

Le blanc donne un aspect propre à l'ensemble des édifices de notre exposition qui n'est pas vu ailleurs. Le vert tonifie la blancheur et lui donne un effet qui repose la vue.

La décoration du terrain n'a pas été oubliée non plus et soixante nouveaux arbres ont été plantés. Depuis une dizaine d'années le col S Francis, gérant de l'Exposition a fait planter un millier d'arbres qui donnent maintenant aux terrains de l'exposition une apparence qui n'a pas d'égale sur aucun autre terrain semblable. Les platebandes de fleurs ont été renouvelées encore cette année, et des fleurs vivaces ont été plantées sous les soins de M. McClary de la ferme expérimentale.

Le col. Francis vient de recevoir une lettre de son excellence le lieutenant gouverneur l'hon. Narcisse Pérodeau, qui accepte l'invitation des officiers de l'association d'assister au banquet du mercredi le deux septembre, jour consacré au gouvernement provincial. L'hon. J.-E. Caron, l'hon. Jacob Nicol et probablement l'hon. M. Motherwell, ministre de l'Agriculture dans le cabinet fédéral seront présents.

Des feux de forêt sur la Côte Nord

QUEBEC, 11 — (Du correspondant de la "Patrie")— Deux feux de forêt ont éclaté hier sur la côte Nord et ont été rapportés dans la soirée au service de la protection des forêts. Le premier se trouve à deux milles de Shelter Bay, et le second au Lac Outarde.

Dans les deux cas, les gardes-feu rapportent que l'incendie est sous contrôle et qu'il sera complètement éteint dans la journée d'aujourd'hui, sans avoir cause de dommages considérables.

UN APPAREIL POUR PERMETTRE AUX AVEUGLES DE S'ORIENTER

LENINGRAD, 11. — Le professeur Rosing, un célèbre oculiste de cette ville, vient d'inventer un nouvel appareil qui permettra, s'il faut l'en croire, aux aveugles de s'orienter et de lire. Des expériences tentées à l'Institut des aveugles ont prouvé que des enfants ont pu définir par le son plusieurs objets et même reconnaitre des personnes passant près d'eux. Toutes les lettres de l'alphabet, dit le professeur Rosing, sont exprimées par des sons différents. Jusqu'ici, il a réussi à trouver dix-huit sons bien distinct, et il espère compléter le nombre d'ici peu. Le professeur a un autre appareil sur le metier, au moyen duquel il compte transmettre les images à distance.

TOUJOURS LA VITESSE DES AUTOS

"Quand donc les automobilistes comprendront-ils ?" —Ce que dit un coroner.

ACCIDENT A QUEBEC

QUEBEC, 13. (Presse canadienne).—Monsieur Louis Larivée, de New-York, qui, il y a quelques jours, a été victime d'un grave accident, est décédé à l'hôpital de Lévis. M. Larivée a été blessé alors que son automobile qu'il conduisait a capoté dans un fossé.

Au cours de l'enquête, le coroner Jolicoeur a profité de l'occasion pour faire un plaidoyer en faveur de la prudence. Il a déploré les excès de vitesse et le fait que certains automobilistes s'approprient trop aisément toute la largeur de la route.

"Quand donc, dit le coroner, les automobilistes de cette province et de l'extérieur comprendront-ils la nécessité de permettre à d'autres de passer et de ne pas se livrer à une vitesse folle et dangereuse. J'ai présidé plusieurs enquêtes au cours de ces dernières années et je puis dire en toute assurance que la majeure partie des accidents sont survenus à la suite de ces deux causes."

Plusieurs des occupants de l'automobile ont témoigné à l'enquête. Ils ont été tous unanimes pour dire que l'accident était dû à l'approche d'une autre automobile qui avait donné la route à la voiture conduite par M. Larivée. Pour éviter un accident, M. Larivée a fait un brusque tournant. Une roue se brisa et l'automobile a été précipitée dans le fossé.

IMPRUDENCE QUI LUI COUTA LA VIE

Un jeune homme se noie en voulant changer de canot.

QUEBEC, 13. (Du correspondant de la "Patrie").—Un jeune homme s'est noyé et deux autres ont failli avoir le même sort, vers la fin de la soirée, dimanche au lac S.-Joseph alors que le canot dans lequel ils se promenaient sur le lac chavira. Les trois jeunes gens venaient de quitter la rive dans leur canot, qui était suivi d'un autre. Au large, l'un des occupants voulut changer de canot et l'embarcation chavira. Philippe Frénette, gardien aux usines du Québec Power, qui est celui qui voulut traverser d'un canot à l'autre, fut englouti et malgré que plusieurs personnes se jetèrent à l'eau pour lui porter secours, il disparut sous l'onde. Les autres occupants furent recueillis par le canot resté à flot. Le corps de la victime n'a pas encore été repêché.

PERES BLANCS EN VISITE CHEZ LEURS PARENTS

Avant de recevoir leur obédience pour les missions africaines.

ARRIVEE SAMEDI

QUEBEC, 13. (Du correspondant de la "Patrie"). — Comme la "Patrie" l'a annoncé exclusivement au cours de la semaine dernière, treize jeunes membres de la communauté des Pères Blancs d'Afrique, récemment ordonnés prêtres à Carthage sont arrivés samedi à Québec sur l'"Antonia", de la ligne Cunard, pour faire un séjour de quelques semaines dans leurs familles avant de recevoir leur obédience pour les missions africaines. Les futurs missionnaires partiront incessamment pour leurs familles, dont ils ont été séparés depuis quelques années. Leurs noms sont: Joseph-Olivier Bédard, fils de M. J.-B. Bédard, de Québec; Antoine Boivin, fils de M. Joseph Boivin, de Plessisville, Jacques Boudreau, fils de M. Joseph Boudreau, de Campbellton; Henri Côté, fils de M. Praxède Côté, de Neuville; Jacques Desmarais, fils de M. Louis Desmarais, de l'Assomption; J.-B. Durand, fils de M. E. Durand, de Lac Megantic; Edouard Fafard, fils de M. Joseph Fafard, de Sainte-Elisabeth de Joliette; F.-X. Lapointe, fils de M. Charles Lapointe, de Sainte-Julie de Verchères; Frédéric LeFils, fils de M. Frédéric LeFils, de Montréal; Remigius McCoy, fils de M. Michael McCoy, de Mayo, Labelle; Auguste Saint-Pierre, fils de M. Auguste Saint-Pierre, de S.-Cyrille de L'Islet; Antoine Caumartin, fils de M. Toussaint Caumartin, de S.-Barthélémy de Berthier, et M. Armand Landreville, fils de M. Luc Landreville, de Saint-Siméon de Bagot.

LES INDIENS SE PLAINDRONT AU ROI

Ils veulent plus de terre en Colombie britannique.

Une délégation.

WINNIPEG, 13. (Presse canadienne). — Pour la deuxième fois cette année, trois chefs indiens de la Colombie Britannique ont passé par Winnipeg en route pour l'Angleterre où ils soumettront leurs doléances au Roi.

Ce sont John Chillihitska, réserve du lac Douglass, Basil David, réserve Bonaparte, et William Pierre, réserve Shuswap. Ils s'embarqueront à Québec à bord de l'Antonia.

Le chef Chillihitska est allé à Londres en 1909 alors que le roi Edouard le reçut. Il espère obtenir plus de terre pour les indiens de la Colombie-Britannique.

LE COUVENT LUI PLAIT BEAUCOUP

Albina Fontaine, qui a été enlevée, aime mieux rester au couvent.

HABEAS CORPUS REJETE

Le bref d'habeas corpus pour faire remettre en liberté Mlle Albina Fontaine, que l'on prétendait être détenue de force au couvent des Soeurs Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur, 350 rue Fullum, a été renvoyé, ce matin, par l'honorable juge Lane après un long interrogatoire de la jeune fille elle-même et de la révérende Soeur Marie Zénon, sous-supérieure de l'institution de la rue Fullum.

On sait qu'Albina Fontaine avait été enlevée de Roxton Pond, où elle était chez son demi-frère, pour être conduite au couvent de la rue Fullum par son père. Le demi-frère, Wilfrid Lapointe, avait alors fait émettre un bref d'habeas corpus pour faire sortir la jeune fille, qu'il prétendait être détenue illégalement.

Le juge, après avoir entendu les témoins, a déclaré que la cause lui paraissait bien claire.

"Quoique l'enlèvement d'Albina Fontaine à Roxton Pond semble extraordinaire, a-t-il dit, et quoiqu'il semble clair que la jeune fille ait été enlevée de force, il n'en reste pas moins vrai qu'elle fut conduite à Montréal et qu'elle est à l'institution de son plein gré.

La sous-supérieure, soeur Marie-Zénon, nous a dit que les jeunes filles qui étaient à la Maison Sainte-Hélène, pouvaient s'en aller quand elles le voulaient. On a dit la même chose à Albina Fontaine et c'est elle qui le dit. On n'a pas forcé Albina Fontaine à rester au couvent. Elle-même a déclaré qu'elle préférait rester là plutôt que de retourner chez son frère ou ailleurs quoiqu'elle ait la liberté de choisir elle-même ce qu'elle veut.

"Or, l'essence d'un habeas corpus, a continué le juge Lane, est le fait d'une personne qui est détenue contre son gré et contre sa volonté. Albina Fontaine a vingt ans, elle est capable de choisir et de penser. Elle a déclaré qu'elle se plaisait à l'institution où elle apprenait un métier et qu'elle ne voulait pas en sortir avant quelque temps du moins. Il n'y a donc pas de détention illégale ou forcée. Et il n'y a pas de preuve pour un habeas corpus.

"Je comprends que l'avocat du demandeur avait raison de prendre les procédures actuelles. Albina Fontaine avait été enlevée et le demandeur en a conclu qu'on l'avait conduite au couvent contre son gré et qu'on l'y détenait contre son gré. S'il y avait eu objection de la part d'Albina Fontaine à rester au couvent, si elle avait déclaré qu'on l'y détenait de force, j'aurais maintenu l'habeas corpus, mais tel n'est pas le cas. Elle est dans une maison, séparée de la maison des prisonnières, elle aime cela et préfère y demeurer que d'en sortir. Dans les circonstances, je dois renvoyer la demande d'habeas corpus mais sans frais, parce que l'avocat de la demande avait raison d'agir comme il l'a fait.

Me A.-D. Pelletier, représentait le demandeur et Me Gustave Marin agissait pour les Soeurs.

Albina Fontaine, dans son témoignage, a déclaré qu'elle était chez son demi-frère à Roxton Pond le 2 juillet lorsqu'on est venu le chercher pour lui dire de monter dans une auto. Elle croyait d'abord qu'elle s'en allait à Drummondville chez son frère. Elle avait crié en montant dans l'auto parce-qu'elle était sous l'impression qu'on la conduirait chez un M. Gagné où elle ne voulait pas aller. Dans l'automobile, il y avait son père et deux étrangers.

Elle est arrivée à Montréal vers minuit. Elle n'est jamais venue à Montréal et elle ne sait pas où on l'a conduite. Ce qu'elle sait, c'est que c'était un couvent. Elle ajoute qu'elle est bien dans ce couvent et qu'elle veut y rester pour quelque temps du moins. Elle n'est pas là contre son gré ni contre sa volonté. Elle est en compagnie d'autres jeunes filles et elle se trouve bien. Sur une question du juge, Albina Fontaine déclare qu'elle aime mieux rester au couvent que retourner chez son frère. Elle termine en déclarant qu'on lui a dit qu'elle pourrait laisser le couvent quand elle le voudrait.

La révérende Soeur Marie Zénon explique que la maison de la rue Fullum comprend deux départements, un pour les prisonnières condamnées par le recorder, et un pour les repentantes ou les volontaires. Elle représente la Congrégation Notre-Dame de charité du Bon Pasteur au dehors parce-qui les soeurs sont cloîtrées et ne peuvent par conséquent sortir.

Me Pelletier voulut poser plusieurs questions sur le régime que l'on suit à la maison de la rue Fullum et savoir comment cette maison est administrée. Me Marin s'opposa à ces questions, disant qu'on ne faisait pas le procès de l'institution, mais qu'on voulait simplement savoir si Albina Fontaine était détenue de force au couvent. Ces objections furent maintenues.

Soeur Marie Zénon ajouta qu'Albina Fontaine était dans le département des volontaires et qu'elle pouvait quitter le couvent quand elle le voulait. Toutes les volontaires sont là de leur gré et elles peuvent laisser quand elles le désirent. Soeur Marie-Zénon a dit qu'il n'y avait pas de condamnées dans la maison Sainte-Hélène. Elle termine en disant qu'elle a déclaré à Albina Fontaine qu'elle pourrait s'en aller quand elle le voudrait.

M. J. Richards, reporter au "Star", veut expliquer qu'il y a des prisonnières à la maison Sainte-Hélène. Il a eu connaissance d'un jugement rendu par le recorder envoyant une fille à la maison Sainte-Hélène. Le juge n'a pas voulu accepter cette preuve sans la copie du jugement.

Madame Wilfrid Lapointe (Lucia Joly) a raconté comment on avait enlevé Albina Fontaine chez elle. On est venu la demander et quand on l'a vue on lui a dit de monter dans l'automobile. Elle a voulu s'habiller et elle a opposé une forte résistance mais sans succès. Quand elle est montée dans l'auto, Albina Fontaine a crié et a pleuré et est partie en pleurant et en criant.

Omer Lapointe, 13 ans, est venu raconter exactement la même chose que sa mère.

Le juge a alors fait revenir Albina Fontaine dans la boîte et lui a demandé de nouveau si elle était bien consentante à rester au couvent et si elle le quitterait si elle en avait la faculté. La jeune fille a répondu qu'elle était bien et qu'elle voulait demeurer là pour quelque temps du moins.

Le juge a alors fait des remarques que nous rapportons plus haut et il a renvoyé la demande d'habeas corpus sans frais.

Un accident aux travaux de la basilique à Québec

QUEBEC, 13. (Du correspondant de la "Patrie"). — Un accident est arrivé vendredi soir aux travaux de la Basilique, qui retardera probablement de quelques jours l'installation du baldaquin, que dirige monsieur André Vermare, le sculpteur français. En hissant l'un des six bras d'or qui supporteront le baldaquin, le cable qui supportait la lourde pièce cassa, et celle-ci alla s'abîmer sur le parquet où elle fut endommagée. Dans sa chute, elle entraîna un échafaudage sur lequel quelques ouvriers travaillaient, mais heureusement personne ne fut blessé. On assure que la pièce du baldaquin n'a pas été sérieusement brisée, et que ce sera une affaire facile que de la remettre en parfait ordre pour reprendre sous peu les travaux d'installation.



La Patrie

LE SALAIRE DE SIR HENRY THORNTON

L'engagement de trois ans de sir Henry Thornton, comme président du réseau des chemins de fer de l'Etat, expire cette année, et sir Henry a eu des conversations à ce sujet avec les ministres du gouvernement. La "Gazette" se dit informé que le gouvernement est décidé à réengager sir Henry pour cinq ans, avec une augmentation de $25,000 par année, ce qui portera son salaire à $75,000. Une somme additionnelle de $25,000 par année lui sera aussi attribuée pour ses dépenses contingentes.

Cette nouvelle n'est pas officiellement confirmée, mais elle est vraisemblable. Dans les cercles officiels politiques et dans la haute finance, on nous a donné l'impression que les services de sir Henry Thornton avaient été satisfaisants. Il est vrai que, après ces trois années d'essai, le séseau national est encore en face d'un énorme déficit annuel et que sa capitalisation a été considérablement accrue, mais, puisqu'on n'entend pour ainsi dire aucune critique dirigée contre la tête dirigeante du réseau, il est raisonnable d'en conclure qu'on est content de lui. Par suite il est naturel que, pour rester à son poste, sir Henry désire la meilleure attestation qu'on est satisfait de lui: une augmentation de salaire. Or comme sir Henry appartient à une classe toute spéciale du service civil, une augmentation dans son cas, égale la totalité du salaire de dix fonctionnaires ordinaires !

Nous ne voulons nullement nous prononcer sur l'opportunité d'une pareille libéralité envers sir Henry. Mais si le président du Canadien National obtient cette augmentation de notre gouvernement si rigidement déterminé à pratiquer l'économie, les petits fonctionnaires de l'Etat en pourront assez naturellement concevoir un sentiment d'envie.

Bien d'autres fonctionnaires servent fidèlement le public dans leurs attributions plus modestes, mais aussi moins rémunérées, et il n'est pas beaucoup question de relever leur traitement.

Pis encore, les employés de la poste, par exemple, ont récemment dû se rebeller contre une revision de leur traitement qui impliquait pour un grand nombre eux une diminution de leur salaire. Le gouvernement était content des employés des postes, mais il n'en est pas moins resté sourd à leurs doléances, lorsqu'ils ont représenté que leur traitement réduit ne leur assurerait pas la subsistance. Lorsqu'ils ont recouru au grand moyen et déclaré la grève, le gouvernement les a broyés afin d'affirmer son autorité, et ils a amenés à capituler, un nombre considérable d'entre eux étant forcés par la famine à d'accepter un salaire encore moindre que celui qui leur était assuré s'ils ne s'étaient rebellés.

Le cas de sir Henry Thornton, que nous ne voulons pas juger à son mérite, sert en tout cas à faire voir que le gouvernement ne pèse pas dans la même balance tous les serviteurs de l'Etat.

Toute la vie est d'ailleurs ainsi faite: les gros dominent; les petits sont dominés !

LES ACCIDENTS D'AUTOMOBILES

Le jury du coroner a porté hier deux accusations d'homicide involontaire contre des conducteurs d'automobiles qui ont, pendant le congé de fin de semaine, causé avec leur voiture des peres de vie. Ces accidents se multiplient à mesure qu'avance la saison. Nous avons publié hier une longue liste de ceux arrivés en deux jours à Montréal et dans les environs. Encore une fois nous constatons que les exhortations à la prudence ne produisent pas beaucoup d'effet et que la sécurité du public ne pourra être sauvegardée que par des méthodes sévères de répression. Sous ce rapport, il est urgent que le nouveau règlement de la circulation, qui a été approuvé dans sa forme définitive par le conseil municipal, soit mis en force. On en a différé la signature sous prétexte qu'il fallait le réimprimer; nous ne concevons pas que cette réimpression prenne un si long temps.

L'automobile a causé en ces derniers temps, à Montréal, un nombre effarants de pertes de vie. Encore ici, existe-t-il une certaine protection pour le piéton, au moins aux intersections où un agent de police est préposé à la direction du trafic. Nous avons toutefois noté qu'aux carrefours où la circulation est le plus active, il arrive que l'agent, sa faction terminée, se retire quelquefois sans attendre son remplaçant. Puisqu'il est reconnu que la présence d'un constable est nécessaire aux traverses où la circulaion est le plus intense, ce service ne devrait pas souffrir d'interruption surtout aux heures les plus actives. L'agent ne devrait pas quitter son poste avant d'être relevé.

Mais malgré les mesures sévères décrétées par le ministre de la Voirie, le chemin public à la campagne est encore plus hérissé de périls que les rues de la ville. La semaine dernière, une automobile a été frappée par une locomotive à une traverse à niveau, avec l'habituel résultat désastreux. Dimanche, en cherchant à rivaliser de vitesse avec un convoi de chemin de fer, une autre a roulé dans le ruisseau, tous ses occupants étant tués ou blessés. Les gens qui habitent sur le parcours des grandes route sont à chaque instant témoins d'excès de vitesse. Il s'ensuit que des vies humaines sont tous les jours sacrifiées et que les routes elle-mêmes doivent rapidement se détériorer.

Pour ces deux considérations, le ministre de la Voirie est déterminé à prendre les mesures qu'il faudra pour faire respecter la loi. Nous regrettons de constater que celles usitées jusqu'ici ne sont pas suffisamment efficaces. La chronique quotidienne des victimes de l'automobile l'indique assez nettement. Pour connaitre le nombre de contraventions, il n'y aurait d'ailleurs qu'à poster secrètement, à un endroit favorable sur une de nos grandes routes, une couple d'agents qui y observeraient pendant un jour l'allure des véhicules automobiles. Il arrive souvent d'en voir une longue file allant toutes beaucoup plus vite que la loi ne le permet.

Tant qu'une pareille chose sera possible, la prédication en faveur de la prévention des accidents sera vaine.

Les accidents seront empêchés par des procédés de rigueur.

LA COMMISSION DES LIQUEURS

Le gouvernement de Québec a reçu et commencé à examiner le rapport des opérations de la Commission des Liqueurs pour l'année finissant le 30 avril — le quatrième exercice de la Commission. Les chiffres n'en sont pas encore publiés, mais on annonce que les bénéfices de l'année s'élèvent à $4,300,000.

Ce chiffre paraît indiquer une diminution sur les profits de l'année précédente, diminution que le gouvernement avait prévue et qui, selon ses pérvisions, devait résulter du déplacement graduel des boissons fortes par les vins, dans la consommation ordinaire.

Si ce chiffre représente le bénéfice commercial net de la dernière année, la diminution est toutefois peu considérable. La comparaison des quatre années d'opération s'établira comme suit :

Année	Volume des ventes	Bénéfice commercial net
1921-22	$15,212,801	$2,860,010
1922-23	19,698,773	3,328,258
1923-24	19,812,781	4,417,097
1924-25	.....	4,300,000

Ce profit commercial ne représente pas la totalité du revenu net de la Commission, qui encaisse d'autres recettes provenant des confiscations et des permis. De ces deux sources, la Commission a retiré en 1923-24 une somme de $1,337,273, de sorte que son surplus global s'élevait, pour l'avant-dernier exercice, à $5,754,370. On se souvient cependant que la Commission n'a, à même cette somme, versé que $4,200,596 au gouvernement provincial, le reste de son surplus, soit $1,553,774 ayant été porté au compte de son fonds de réserve.

Pendant ses trois dernières années d'opérations, la Commission a réalisé un revenu global de $14,355,045, dont elle a versé au gouvernement provincial $12,462,869, et retenu, en réserve, $1,892,176.

Le total des ventes des trois premières années s'est élevé à $54,724,355, tandis que les achats de boissons et frais d'exploitation se montaient à $24,974,647. La différence entre ce deux montants représentaient le profit commercial brut dont les impôts du gouvernement fédéral absorbaient la plus large part — la part du lion. Pendant ces trois ans, la Commission a payé au gouvernement fédéral $19,144,343. Le gouvernement fédéral a retiré de l'entreprise 19 millions de dollars tandis que le gouvernement provincial n'en retirait que 12 millions ! Nos concitoyens de l'Ontario qui se scandalisent de ce que le gouvernement de Québec fait de l'argent avec la distribution des liqueurs nous rendraient service en poussant le scrupule jusqu'à induire le gouvernement fédéral à renoncer à sa part dans les bénéfices. Si ces profits sont ce que nos concitoyens anglais appellent "tainted money", notre province ne se trouvera pas offensée si d'autres provinces plus vertueuses que la nôtre ne veulent s'en servir pour diminuer le chiffre de leurs contributions.

Pendant les trois premières années de l'opération de la Commission des Liqueurs, les sommes payées au gouvernement fédéral représentaient 76 pour cent du prix d'achat des boissons et des frais d'exploitation. Il n'en faut pas plus pour démontrer que les taxes fédérales sont exorbitantes. Elles sont aussi injustes parce que constituant une imposition inégale, puisque la province d'Ontario est entièrement dispensée de cette contribution aux charges publiques.

CALCULS EMPIRIQUES

Dans un concours qui eut lieu en 1921 où il s'agissait de deviner le chiffre de la population du Canada qui serait établi par le recensement fédéral, le prix fut attribué à un concurrent qui avait eu la précaution d'échelonner un grand nombre de conjectures à intervalles peu espacés entre le minimum de 8 millions et le maximum de 10 millions. Par ce procédé, quelques-unes de ces conjectures devaient nécessairement arriver proche du chiffre juste. Mais nule concurrent, par de simples déductions, n'avait de chance de déterminer approximativement le chiffre de la population. Les seules données qui peuvent servir à ce calcul, en prenant pour base le recensement précé dent, sont les statistiques de la natalité et de la mortalité et les statistiques de l'immigration — puisque nous n'avons pas dans le pays de statistiques de l'émigration. C'est sans doute de ces trois données que le gouvernement se servait lui-même pour estimer l'accroissement de notre population, et à chacun des deux derniers recensements, ses estimés s'écartaient d'environ un million en trop de la réalité.

Ces exemples font voir qu'avec nos données incomplètes, le calcul de notre accroissement de population est essentiellement empirique.

Cependant, nous lisons dans le "Globe" de Toronto :

Actuellement, la population du Canada dépasse sensiblement neuf millions d'âmes, et elle s'élèvera considérablement au-dessus de dix millions au recensement officiel de 1931.

Chacun souhaitera que cette prévision se réalise, mais, à moins que les conditions ne changent profondément pendant la seconde moitié de la décade, un pareil résultat est extrêmement improbable.

Le "Globe" raisonne que l'accroissement de la période 1911-21 a été défavorablement influencé par la guerre. Mais il faut considérer aussi qu'il a été exceptionnellement favorisé par l'intensité du courant d'immigration avant la déclaration de guerre.

De 1911 à 1921, il est arrivé au pays 2,005,443 immigrants, et cependant, pendant la décade, la population du Dominion n'a augmenté que 1,581,840.

Pendant cette période, il nous est venu en moyenne 200,000 immigrants par année; depuis 1921, il nous en est venu en moyenne 100,000. D'un autre côté, le courant d'émigration du côté des Etats-Unis a pris ces dernières années des proportions inouies.

Il est clair que, si ces deux facteurs ne se modifient, l'accroissement de la présente décade sera beaucoup moindre que celui de la précédente. La population du Canada, d'après le recensement de 1921, s'établissait à 8,788,483. Il n'est pas du tout certain, quoique le "Globe" l'affirme, qu'elle s'élève actuellement à 9 millions. Et il est tout à fait improbable qu'elle atteindra à dix millions en 1931, à moins que le pays n'entre bientôt dans une ère de prospérité pareille à celle don nous avons été favorisés avant la guerre et qui attirait dans nos frontières de trois à quatre cent mille immigrants par année.

LE CHENAL A 35 PIEDS

La "Shipping Federation" lance un cri d'alarme qui ne peut manquer d'éveiller l'attention du gouvernement et du monde commercial. Le chenal du Saint-Laurent n'est plus assez profond pour permettre aux navires d'un fort tonnage de quitter le port de Montréal avec une cargaison complète; plusieurs partent avec 1,000 tonnes en moins. En certains endroits, le chenal n'a plus que 26 pieds de profondeur, bien qu'il ait été dragué à 30 pieds en 1907. On sait que la baisse du fleuve est causée par le détournement des eaux des grands lacs au profit de Chicago. En 1923, d'après le rapport annuel du ministère de la Marine, les dragues ont enlevé du chenal 1,314,000 verges cubes de terre: Comme il reste 25,775,615 à enlever, on voit quel temps il faudra pour creuser un chenal à 35 pieds.

Depuis 1892, le tonnage des navires qui fréquentent le port de Montréal a augmenté de 135 pour cent. Vingt des plus gros navires, l'an dernier, avaient un tonnage de 12,973 tonnes. Quelques-uns des plus gros ont été retirés de la voie du Saint-Laurent.

Cela démontre l'urgence de poursuivre avec célérité les travaux de creusage que le ministère de la Marine a obtenu du parlement l'autorisation d'exécuter. Toutes les dragues sont à l'oeuvre. Il convient d'en féliciter l'hon. M. Cardin.

La prospérité de Montréal et du pays en général dépendra de l'amélioration de nos grandes voies fluviales.

LES MINES SOUS LE CONTROLE D'ETAT

Commentant les déclarations du ministre du Travail lors de son retour de Sydney où il a en vain tenté de règler la grève des mineurs, et où il a constaté que la compagnie ne désirait aucunement venir en arrangement avec les représentants autorisés des grévistes, le "Star" de Toronto dit que le pays se trouve en présence d'une situation qui réclame impérieusement l'intervention de l'Etat.

Il est assurément révoltant de condamner les habitants de la Nouvelle-Ecosse à payer pour le maintien des troupes dans les charbonnages. Les troupes ont été envoyées au Cap Breton à la demande du gouvernement Armstrong et c'est la province qui devra payer la note. Les frais d'entretien de mille soldats sont fort élevés.

Est-il opportun de laisser durer un état de choses comme celui qui se renouvelle chaque été dans nos mines de charbon ? Les mines appartiennent à l'Etat et le peuple canadien est intéressé à ce que leur exploitation se fasse librement. Tout le monde, toutes les industries ont besoin de combustible.

La compagnie peut avoir intérêt à faire durer la grève, afin de forcer les mineurs à accepter ses conditions. Mais les intérêts du pays doivent passer avant les siens.

Et c'est afin de sauvegarder les intérêts du peuple qu'il serait désirable que l'Etat exerçât un contrôle absolu sur nos charbonnages. Si ce contrôle est impossible, il importe alors que l'Etat fasse lui-même l'exploitation des mines au profit du public.

Le "Star" de Toronto croit qu'en définitive, nous en arriverons là avant longtemps.

Les citoyens de la Nouvelle-Ecosse ont le droit d'exiger que les autorités provinciales et fédérales allègent le fardeau additionnel que chaque grève met sur leurs épaules.

L'hon. M. Rhodes va entreprendre de règler le différend. Il se rendra sur les lieux et n'en reviendra que lorsque mineurs et patrons se seront reconciliés. M. Rhodes comprend évidemment la gravité de la situation. Le nouveau premier ministre ne saurait mieux commencer son règne qu'en faisant disparaître toute cause de malentendu. La Nouvelle-Ecosse, pour marcher de l'avant, a besoin de toutes ses ressources. Or, l'exploitation des mines de charbon et des aciéries constitue une source considérable de richesse nationale.

LES ELECTIONS

Deux raisons principales, écrit le "Journal" d'Ottawa, engagent M. King à dissoudre le parlement au plus tôt et à en appeler au peuple. La première, c'est que l'aparence des moissons n'a jamais été meilleure. Une mauvaise récolte rend les habitants d'humeur acariâtre ; quand la grande est pleine et que le grenier déborde, ils sont prêts à oublier leurs heures d'angoisses et à pardonner à ceux qu'ils tenaient naguère responsables de leur malheur. La deuxième considération, c'est que si une autre session était convoquée, les progressistes pourraient, en face du danger inévitable, reconquérir leur indépendance et jouer un mauvais tour au gouvernement. Battu à la Chambre des Communes, le cabinet aurait moins d'aplomb à se présenter devant l'électorat.

Le "Soleil" est tout resplendissant. Il flambois pour célébrer à l'avance la victoire du gouvernement King. Après avoir promené ses regards sur les diverses provinces dont ses amis ont fait la prospérité, il prédit que les conservateurs seront partout écrasés. Même au Nouveau-Brunswick, où M. Veniot demandera bientôt un renouvellement de mandat, une majorité libérale est assurée. Dans Québec, il affirme que le bloc va rester salide comme aux plus beaux jours, parce que le "chef des bleus et ses lieutenant n'ont jamais prouvé qu'incapacité et inconséquence", parce qu'ils n'ont aucun prestige et aucune valeur politique. Ayant ainsi disposé des adversaires du gouvernement, le "Soleil" lance ses rayons sur Ontario. Là, les libéraux enlèveront plusieurs sièges aux conservateurs, dont le nombre sera réduit à sa plus simple expression. Ce résultat phénoménal, le confrère l'explique ainsi: "La politique de M. Meighen a déplu souverainement aux hommes d'affaires et industriels sérieux. Son attitude sur la question du tarif, du traité australien et autres mesures ont tellement montré son manque de sens pratique et son ignorance de l'économie, qu'on n'osera jamais confier une affaire importante à ce politicien."

Dans l'Ouest, les chances du gouvernement sont excellentes. Voici ce qu'en dit l'organe ministériel de Québec: "Quant à l'Ouest, inutile d'insister. Il se peut que bien des progressistes y soient réélus ; mais nombre d'entre eux devront le céder au candidat libéral, d'où des gains substantiels, qui assureront une majorité absolue, cette fois, au parti libéral. Les représentants des fermiers eux-mêmes seront heureux de nouveau de faire cause commune avec le bataillon King; leurs tendances libérales sont assez connues."

Nous continuerons, pour l'information et l'intérêt de nos lecteurs, à faire une revue des journaux de toutes nuances qui se préoccupent du résultat du prochain appel au peuple.

NOS AGENCES A L'ETRANGER

Ce qu'elles coûtent au pays.

En réponse à une demande d'information de la part de l'hon. sénateur Beaubien à la dernire session concernant les agences commerciales du Canada à l'étranger, le gouvenement a fourni une liste fort intéressante, indiquant le montant qu'elles nous coûtent chaque années. La voici:

Port	Coût annuel
Auckland, Nouvelle Zélande	$12,561.38
Bristol, Angleterre ..	11,771.73
Bruxelles, Belgique ..	16,653.69
Buenos-Aires, République Argentine	20,292.28
Calcutta, Indes	20,593.04
Cape Town, Sud Africain	22,238.92
Dublin, Irish Free State..	2,940.00
(Etabli le 8 décembre)	
Glasgow, Ecosse	14,807.65
Hambourg, Allemagne	15,275.64
Kingston, Jamaique .	14,353.24
Liverpool, Angleterre .	18,597.66
London, Angleterre ..	26,241.63
Melbourne, Australie ...	22,432.81
Mexico City, Mexique .	15,703.75
Milan, Italie	24,051.98
New-York, U.S.A.	21,743.01 21,743.01
Paris, France	13,451.89
Port-d'Espagne, Trinidad, ...	6,080.00
(Etabli en juin 1924)	
Rio de Janeiro, Brésil .	13,215.14
Rotterdam, Hollande .	16,708.45
Shanghai, Chine	16,541.92
Singapore, Straits Settlements	16,599.91
Kobe ou Yokohama ..	29,273.04
British Empire Exhibition, Wembley	2,820.00

NOS AGENTS A L'ETRANGER

Le sénateur Beaubien a demandé, il y a quelque temps, des renseignements sur nos agents commerciaux à l'étranger. La réponse du gouvernement offre matière à réflexion.

Le service de ces agents coûte plus de $400,000 anuellement. Sur les 25 agents actuels, un seul est de langue française: M. Hercule Barré.

Ainsi constituée, notre représentation commerciale revêt un caractère blessant pour nos compatriotes et accuse chez le ministre du commerce un manque de courtoisie totale à l'égard des Canadiens-français qui composent le gros effectifs parlementaires du parti libéral. Nous avons, maintes fois, attiré l'attention du gouvernement et de la députation canadienne-française sur ce déni de justice. Mais, ce fut en vain: leurs préoccupations sont ailleurs évidemment.

L'hon. M. Mackenzie King pourrait peut-être examiner un moment cette question de représentation commerciale. Non seulement il pourra constater que les Canadiens-Français sont systématiquement ignorés, mais que l'on fait danser sans façon les deniers publics.

Voici le budget de quelques-unes de ces agences: Paris, $13,451; Bruxelles, $16,653; Rotterdam, $16,708; New-York, $21,743; Hambourg, $15,275; Milan, $24,051; Londres, $26,241.

Nous aimerions bien savoir pourquoi l'agence commerciale de Milan coûte $24,051, soit le double de celle de Paris, soit huit mille dollars de plus que celle de Bruxieles, soit deux mille cinq cents de dollars de plus que celle de New-York même.

Pourquoi avons-nous un agent commercial au Mexique où nous exportons à peine trois millions de dollars de marchandise et n'en avons-nous pas en Grèce où nous vendons pour plus de six millions ?

L'agence commerciale de Rotterdam coûte $16,708 par année. Or, nos exportations en Hollande qui s'établissaient à $20,208,418 en 1921, à $10,540,085, en 1923, fléchissaient à $19,488,881 en 1924. La présence d'un commissaire du commerce canadien ne parait pas y exercer une influence utile.

En disséquant toute la statistique du service commercial, on trouverait d'autres motifs de méfiance.

Ainsi à Londres, nous avons un haut-commissariat et cinq commissariats de province. Or, croit-on que la présence d'un délégué du ministère du commerce y soit essentielle, ou même utile ? Cette agence, cependant, coûte plus de $26,000 anuellement.

En Belgque, il est certain que le ministère du commerce pourrait épargner une douzaine de mille dollars en confiant sa représentation au commissaire de la province de Québec qui est l'un des représentants les plus actifs et les plus avisés que nous ayons à l'étranger.

Notre pays traverse une crise et les impôts sont devenus très lourds. C'est un motif pour engager le ministre du Commerce à ne pas laisser dissiper les deniers publics.

L'HISTOIRE DE LA GUERRE

Sir Andrew MacPhail, professeur de l'histoire de la médecine à l'université McGill, a été chargé par le gouvernement Meighen d'écrire le premier volume de l'histoire de la guerre au point de vue de la participation du Canada et le gouvernement King a ratifié ce choix le 3 juin 1924. Ce premier volume vient d'être publié. le "Star" et le "Globe" de Toronto en publient de longs extraits. Comme l'imprimeur du Roi n'a pas encore jugé à propos de nous faire parvenir une copie de cet ouvrage, nous sommes bien obligés de nous contenter de ce que nos confrères de Toronto en disent.

Dans son travail, qui couvre plusieurs centaines de pages, sir Andrew traite surtout du service médical des armées canadiennes. Il dit sa pensée franchement, critiquant sévèrement l'organisation du camp de Valcartier et celle du camp des plaines de Salisbury, en Angleterre. L'auteur attribue à sir Sam Hughes la responsabilité du mauvais état dans lequel se trouvait le premier contingent lorsqu'il traversa les mers. "Sir Sam, dit-il, a voulu aller trop vite et tout conduire sans s'occuper des officiers compétents. Le ministre n'a jamais eu la confiance de l'armée et lorsqu'il démissionna l'on éprouva un sentiment de délivrance."

Sir Andrew reconnait que le corps médical, malgré les difficultés éprouvées dans son organisation, a rendu des services que nous devons tous apprécier et qu'il contenait des médecins de grande valeur et d'un dévouement à toute épreuve. Ce n'est pas la faute du corps médical si tant de soldats impropres au service ont été envoyés en Angleterre. Le nombre des soldats canadiens blessés fut de 144,606, dont 16,459 succombèrent; près de 9 sur 10 guérirent de leurs blessures.

Le lieutenant colonel Dr H.-A. Bruce est un autre officier à qui sir Andrew attache le plus de blâme. Le Dr Bruce fut nommé inspecteur général des services médicaux des troupes canadiennes par sir Sam Hughes en 1916, puis médecin-chirurgien consultant dans l'armée anglaise. Il fit un rapport qui eut alors beaucoup de retentissement.

Dans le "Star", le Dr Bruce se disculpe le mieux qu'il peut.

Si on rapproche les paroles de sir Arthur Currie, qui a déclaré que des milliers de soldats canadiens n'étaient pas en état de traverser les mers et de subir les misères du front, des remarques de sir Andrew Macphail, l'on constate que leurs opinions sont à peu près identiques.

Tout de même, le "Star" croit que l'auteur de l'"Histoire officielle de la guerre" aurait pu éviter de provoquer des controverses qui ne pourront qu'irriter les esprits: l'historien, dit-il, doit être impartial.

Plusieurs autres volumes seront publiés, mais qui en seront les auteurs?

NOTES

Ils sont épatants

Dans Ontario tout arrive. Voilà qu'un habile brasseur vient de découvrir que la bière 4.4., chère au gouvernement Ferguson, se tonifie et prend vigueur à une température de plus de 40. Plus il fait chaud, plus ce merveilleux breuvage devient alcoolique. C'est au cours d'une poursuite intentée contre un hôtelier de Toronto, propriétaire du Parkview Hotel, qu'un pareil événement a été révélé. Nous sommes convaincus que nos bons voisins font des voeux constants pour que se prolonge la saison des chaleurs !

Quinze millions de dollars

On dit que grâce au dernier traité passé avec l'Australie qui admet en franchise dans le Commonwealth le papier canadien, la compagnie Price a conclu un contrat, pour la fourniture d'une énorme quantité de papier, évaluée à quinze millions de dollars. C'est là une aubaine dont bénéficieront non seulement les usines Price et leurs employés, mais aussi le commerce et les cultivateurs de la région chez lesquels sera dépensée une large part des salaires gagnés dans l'exécution de cet important contrat.

Nouvelle campagne de préjugés

Le "Star" de Toronto a entrepris de soulever de nouveau les préjugés contre les catholiques. Armé des opinions de M. Williamson, agent des licences de mariages de Toronto, et de M. Lewis, député provincial de Toronto-nord-est, il se propose de faire amender la loi de façon à empêcher les prêtres catholiques de bénir le mariage de gens qui se sont d'abord adressés à un ministre du culte protestant. "Pas de double mariage, s'écrie-t-il; ce sera une offense criminelle pour les membres du clergé de remarier des gens qui ont été unis par des ministres protestants." Le "Star" n'est pas si chatouilleux lorequ'il s'agit du divorce. Des milliers de mariages pourraient être annulés pour des fins de divorce et il n'en souffrerait mot!

La pêche au saumon

A la demande du gouvernement de Québec, le cabinet fédéral permet la pêche au saumon à la ligne du 1er mai au 31 août inclusivement dans les rivières de cette province. La pêche au saumon est excellente cette année le long des côtes de la Gaspésie. Chaque jour, deux chars sont expédiés aux Etats-Unis et au Canada. La pêche au maquereau est abondante, mais la demande ne correspond pas à l'offre et les pêcheurs sont obligés de laisser leur poisson pourrir dans les champs. A la Grande-Rivière seulement, 8,000 livres ont été ainsi perdues.

Plus de voix discordante

Le "Standard" de Kingston, passant en revue le travail accompli par l'hon. Arthur Meighen pendant la dernière session, déclare que pas un homme public du pays n'a fait preuve d'autant de dévouement et de connaissance de l'administration de la chose publique. Le chef de l'opposition, n'a pas d'égal au parlement et il espère qu'aucune voix discordante ne s'élèvera du sein du parti conservateur. Le "Standard" est convaincu que le gouvernement King va être battu aux prochaines élections et que M. Meighen reprendra les rênes du pouvoir.

Sénat

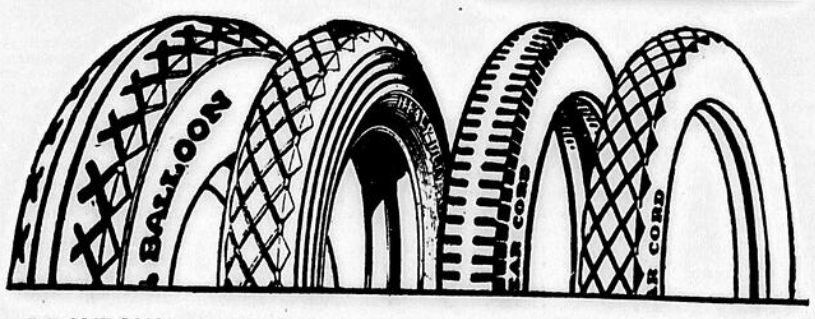
L'"Eclaireur" de Beauceville, ne peut croire que le gouvernement King choisisse comme successeurs des sénateurs Bolduc et Godbout des citoyens de Québec quand la Beauce contient des libéraux dévoués et absolument qualifiés. Il dit: "Nous avons si peu de patronage, dans la Beauce, et nous jouissons si rarement des faveurs ministérielles que le peu qui nous est alloué par notre situation géographique et les circonstances, nous tenons à le conserver et à le défendre avec la plus grande énergie. Qui donc pourrait nous reprocher notre conduite? Elle est logique et basée sur un esprit d'équité si simple et si élémentaires qu'il sera difficle, pour le pouvoir fédéral, de passer sur le dos de la population de tout un district pour favoriser de bons soldats, nous n'en doutons pas, en épinglant sur leur poitrine une décoration qui n'est pas de leur régiment et en leur assignant un domaine qui leur est absolument étranger." Si la voix de la Beauce n'est pas entendue, ne sera-ce pas un peu la faute de l'hon. Dr Béland ? N'a-t-il pas entre ses mains la clé de la situation ?

Chinois meurtriers

PORT MOODY, 14 (Presse canadienne). — Deux Chinois ont été condamnés à subir leur procs sous une accusation de meurtre pour avoir tué un de leurs compatriotes, le 19 mai dernier.

CRISES L'EPILEPSIE GUERIE POUR TOUJOURS PAR LE REMEDE DE TRENCH. Simple traitement domestique, 35 ans de succès, des milliers de témoignages. Ecrivez immédiatement pour le livre gratuit. Trench's Remedies Limited Dept. A. 79 Adelaide East. Toronto, Canada. (Découpez ceci).

ACHETEZ SUIVANT LES FAITS ET NON D'APRES VOS ESPERANCES



POURQUOI essayer de deviner la qualité des pneus ou espérer à l'aveugle d'en recevoir pleine valeur?

Lorsque vous achetez un pneu, peu importe que votre première considération soit pour le prix ou la qualité, vous pouvez faire un bon et heureux choix en suivant l'exemple de la majorité des propriétaires de chars de l'univers.

Achetez les Goodyear!

Il y a plus de gens qui roulent sur les pneus Goodyear que sur toute autre marque. Les Goodyear ne sont pas de prix élevés — de fait leurs prix sont beaucoup plus bas que ceux que vous êtes souvent obligé de payer pour pneus inconnus et de mérites non éprouvés.

Le Vendeur Choisi de Goodyear a un assortiment complet duquel vous pouvez choisir — pneus à toiles ou à cordes, à haute pression et ballons, à semelles Wingfoot et All-Weather. Il peut faire face à vos exigences de prix, de dimension et de qualité.

Goodyear means Good Wear

GOODYEAR
MADE IN CANADA

COMMENT SE FAIT UN GRAND JOURNAL TEL QUE LA "PATRIE"

LA RICHESSE ET LA DIVERSITE DES ARTICLES SPECIAUX DE LA "PATRIE"

En plus des nouvelles d'actualité notre journal voit à fournir à ses lecteurs des articles sur plus de vingt rubriques différentes pouvant intéresser toutes les classes de la société. — Chacun est servi à souhait : les hommes, les femmes et les enfants. — Nos chroniques parisiennes et notre "Lettre de Rome". — Les beaux-arts, les sciences, les lettres. — "La Vie Féminine", les théâtres, la musique, les sports, le radio, etc.

UN JOURNAL QUI FOURNIT DE LA "LECTURE POUR TOUS"

Publiés chaque samedi depuis deux mois, nos articles sur la façon dont se fait la "Patrie" tirent à leur fin.

Si le lecteur a pris autant de plaisir à les lire que nous avons mis d'intérêt et d'attention à les écrire, il en retirera pour sa part de multiples connaissances sur la manière de faire un grand journal quotidien tel que le nôtre et notre tâche, pour nous, n'aura pas été vaine.

Pour résumer ces articles disons que nous avons d'abord parlé de la rédaction, puis de la composition, du clichage, de l'illustration, de l'impression à l'eau-forte, des presses, de l'expédition et de la livraison, de notre supplément en rotogravure et enfin de nos correspondants dont le plus important est le correspondant parlementaire.

Il nous faut remonter le courant et parler encore de la rédaction.

Ici, il ne s'agira plus du recrutement ou de la rédaction de la nouvelle au jour le jour, mais de la rédaction des articles spéciaux, sur une foule de sujets d'intérêt public et qui sont appelés à agrémenter un journal, à lui donner plus de piquant, plus d'attrait pour toutes les classes de la société.

Pour montrer l'abondance de ces articles spéciaux qu'on nous permette de les énumérer d'abord succinctement, quitte à les commenter plus loin.

Nous avons plus de vingt services spéciaux qu'on peut citer comme suit :

Supplément illustré du samedi.
Pages comiques en couleurs du jeudi et du samedi.
Page des enfants (2 colonnes par jour; une page chaque samedi).
Caricatures d'actualité.
Théâtres, Musique, Cinéma.
Critiques littéraires.
Chroniques françaises.
Lettre de Rome.
Science et Art pour Tous.
La Vie Féminine (4 cols par jour; une page chaque samedi).
Réponse à Tout.
Roman-Feuilleton.
Programmes du radio et articles spéciaux sur le sans-fil.
Articles sur l'immeuble et transactions immobilières.
Automobilisme.
Articles sur le jeu d'échecs.
Articles sur le jeu de dames.
Article sur la race canine.
Leçons de tennis.
Leçons de golf.

Comment un journal ne saurait-il pas s'attirer l'attention du public avec une telle profusion et une telle diversité d'illustrations et d'articles ? De fait, depuis que la "Patrie" a accru, de semaine en semaine et de mois en mois ces services spéciaux elle a vu son tirage doubler et même tripler en quelques années: ce qui est une preuve irréfutable que nous marchons dans le bon chemin et, de même qu'un objet précieux que l'on polit, notre journal acquiert tous les jours de la valeur.

A l'heure qu'il est la "Patrie" peut se vanter d'avoir atteint les derniers échelons de l'échelle dans le monde des journaux canadiens-français d'où elle regarde avec confiance l'avenir, assurée que le public aime la "Patrie" pour la richesse de son information, étrangère et locale, l'abondance de son illustration, la haute tenue de sa rédaction, le choix judicieux de ses services spéciaux qu'on voudra bien nous permettre de passer les uns après les autres.

* * *

Le premier de nos services spéciaux qui fait notre orgueil et dont nous sommes fiers est notre supplément illustré du samedi.

La "Patrie" fut le premier journal français à Montréal à inaugurer la publication d'un supplément illustré. On a tenté de l'imiter, mais on ne l'a jamais dépassé. Il est et restera toujours le mieux fait, le plus artistique, le plus intéressant supplément illustré de Montréal, pour les qualités qu'il garde et dont nous avons eu l'occasion de parler tout récemment, au cours d'un de nos articles.

Accompagnant le supplément et agrémentant le journal du samedi sont nos pages comiques en couleurs.

Nos pages en couleurs du jeudi et du samedi ont été très populaires dans les foyers où il y a de jeunes enfants qui adorent les images. Ces histoires comiques amusent aussi les adultes, qui sont aussi de grands enfants ou aiment à l'être aux heures de loisir du jour, quand la besogne quotidienne est terminée et qu'on sent le besoin de rire un peu.

Ces pages sont bien choisies: qui n'aime pas aujourd'hui Margot, la sténo-dactylo espiègle qui trouve toujours le moyen de ne pas travailler, de se faire payer des fleurs et des chocolats et de faire faire toutes les tâches ingrates par ce pauvre Pluche, le pâtiras du bureau.

Il y a encore le sympathique oncle Clarence, sa jeune femme, sa nièce et les nombreux amoureux de cette dernière qui ne plaisent pas tous à l'oncle Clarence. Dans cette page comique on entre de plein pied dans la vie familiale et les légendes françaises sont faites de façon à répondre à la mentalité canadienne-française.

Combien nombreux aussi ont trouvé charmantes les aventures de Zizi, le bébé terrible que son père et sa mère adorent. Zizi est l'enfant gâté de tous les petits lecteurs de la "Patrie" !

Pour les gens qui préfèrent un autre genre de pages comiques la "Patrie" a fait revivre les tordantes "Aventures de Timothée", le type accompli du hâbleur, du rasta, du type qui croit que c'est "arrivé", de l'amoureux transi et du gaffeur conscient et organisé.

En plus des pages comiques, la "Patrie" publie aussi tous les jours deux colonnes d'articles et de dessins intéressant l'adolescence studieuse. Le samedi, le journal publie une page entière pour les enfants avec des contes, des jeux de société, des conseils, des charades, des rébus, des croquis et une foule de choses instructives et intéressantes.

Le journal s'agrémente encore de caricatures sur l'actualité. Ces caricatures, faites par des artistes du crayon sont des commentaires vivants de la situation politique, économique, financière et industrielle. Ces caricatures servent aussi à croquer sur le vif des personnages que l'actualité met en vedette un jour à l'occasion d'un congrès, d'une conférence, d'une assemblée quelconque.

Et que dire de la belle page des théâtres, de la musique et du cinéma dont tout le monde fait des éloges? Grâce à un choix judicieux, à des soins diligents, à une longue expérience du monde des théâtres et de la musique, le chroniqueur théâtral et musical de la "Patrie", aidé des plumes averties de ses collègues, au besoin, fait une page dont il est fier et dont le public est content. Cette page dépasse en valeur, en documentation, en renseignements, tout ce qui se publie sur ce sujet dans les autres journaux. La page des théâtres de la "Patrie" est renommée dans toute la province et appréciée de tous les directeurs de théâtres, de tous les impresarii, de tous les gérants des lieux d'amusements qui ne sauraient plus s'en passer. Pour être réellement au courant des choses de la musique et du théâtre, connaître la vraie critique, se renseigner sur le mouvement musical et théâtral dans le monde entier, le lecteur ne peut se dispenser de la "Patrie", sans quoi il s'apercevra de la lacune. Ce n'est pas de la vantardise: c'est une constatation d'un fait qui existe et qui est reconnu par tous ceux qui s'y connaissent.

Il en est de même des critiques littéraires, des chroniques françaises et de la compilation des articles de journaux parisiens pouvant intéresser le Canada-Français.

Les collaborateurs français de la "Patrie" comptent parmi les plus grands écrivains de France ayant à leur tête M. Henry Bordeaux, de l'Académie Française, dont les articles publiés périodiquement sont toujours attendus avec impatience et lus avec plaisir. Un de nos rédacteurs est chargé de la compilation des articles paraissant dans la presse parisienne. C'est ainsi que de temps en temps la "Patrie" publie tous les faits intéressants que nous apportent les journaux de Paris par les derniers paquebots, car nous savons que nombreux sont nos lecteurs qui suivent de près la politique et les événements de la France. C'est pourquoi la "Patrie" a toujours donné une attention toute spéciale aux articles de la presse canadienne et aux faits divers de la France.

Comme nous sommes catholiques avant tout nous avons aussi compris toute l'importance qu'il y a pour le peuple canadien-français de connaître ce qui se passe à Rome. Cette année surtout, à l'occasion de l'année sainte, le nom canadien a brillé d'un éclat inaccoutumé sur la coupole de la Ville Eternelle, surtout de la canonisation des martyrs jésuites. La "Patrie" a l'avantage d'avoir un correspondant particulier à Rome qui signe "Monreale" et qui envoie des chroniques romaines toutes les semaines. Notre "Lettre de Rome" est la mieux faite et la plus anxieusement attendue du lecteur. Aussi, lorsque la malle d'Europe nous apporte une lettre de Rome de "Monreale" nous lui donnons toujours une place de prédilection. Ce correspondant ne s'occupe pas seulement des choses du Vatican, mais tous les événements qui se passent à Rome pouvant intéresser les Canadiens. C'est ainsi que la "Patrie, fut le premier journal d'Amérique à publier le comte-rendu détaillé de l'arrivée du canotier canadien Smyth, qui avait fait en conot le trajet de Halifax à Rome, viâ Londres et Paris.

Notre "Lettre de Rome" est toujours accompagnée de photographies inédites d'un intérêt tout particulier pour le lecteur.

Mais, ce n'est pas toute la nomenclature que nous avons à faire des articles spéciaux que nous publions et qui nous viennent de l'étranger. Qu'un Canadien se trouve à Rome, à Paris ou à Londres c'est dans la "Patrie" qu'il regardera pour trouver les articles qui l'intéressent, comme ici les Canadiens consultent la "Patrie" pour y trouver ce que l'on dit des Canadiens à l'étranger. Nombreux sont les articles qui nous viennent donc de Paris et d'ailleurs et tous sont d'un intérêt intense et continu pour nos lecteurs.

Il y a encore ces nombreux articles que le "Patrie" publie le samedi et même, parfois, au courant de la semaine, sur des sujets divers, dans les sciences, les lettres et les arts. Ces articles ont plutôt le caractère spéculatif. Tout en ayant un certain cachet de nouvelle, ils traitent surtout des choses du temps présent dans le style de la chronique. Ces articles vulgarisateurs des arts et des sciences parlent des dernières découvertes modernes dans toutes les sphères. Ils en dépassent même le cadre et abordent des sujets d'une diversité étonnante, d'un choix intarissable et sont appelés à intéresser toutes les classes de la société.

Et pour les femmes et les jeunes filles combien la "Patrie" est pleine d'attentions délicates et toutes spéciales. Sans compter l'espace qu'elle accorde sans compter à toutes les oeuvres féminines, à toutes ces belles oeuvres charitables, philanthropiques et sociales, elle consacre quatre colonnes par jour à "La Vie Féminine", sur la mode, sur la décoration de l'intérieur, sur les soins du ménage, sur les questions de la toilette, sur l'art culinaire, sur les travaux d'aiguille, etc. Le samedi, c'est toute une page que notre journal consacre à "La Vie Féminine", sans compter la quatrième page de notre supplément illustré toujours consacré à l'illustration des dernières toilettes que porte le monde de l'élégance; sans compter encore les éditions spéciales que la "Patrie" au printemps et à l'automne sur "ce qui se portera". Que demander de plus ? La femme est toujours sûre de trouver des choses qui l'intéresseront tous les jours dans la "Patrie". Elle n'a pas besoin de le demander: nous allons au devant de ses désirs et nous sommes fiers de dire que la "Patrie" est autant le journal de l'élément féminin que du sexe fort qui préfère la nouvelle, la politique, la finance et les sports.

Ah ! les sports, quel espace généreux la "Patrie" ne leur accorde pas? Pas un seul n'est oublié. Tous y ont droit de cité et trouvent dans les deux pages quotidiennes de sport de la "Patrie" une hospitalité qui ne saurait que faire plaisir à tous les amateurs. Les comptes-rendus de baseball du lundi sont principalement soignés. Tous les amateurs qui suivent les ligues indépendantes de Montréal et de la banlieue, de même que ceux qui sont curieux de voir les prouesses des grands joueurs semi-professionnels et professionnels sont sûrs d'être bien renseignés. Les "box-scores" de toutes les parties importantes sont publiés in-extenso, de même que l'alignement des clubs de ligues. L'hiver, le hockey reçoit une attention toute spéciale. En toutes saisons, tous les sports ont leur coin. Ces pages de sport s'agrémentent d'une foule de vignettes inédites qui ont pour but d'illustrer l'actualité sportive. La "Patrie" donne en plus des cours gratuits sur le golf, sur le tennis, sur la boxe. Elle publie des articles spéciaux de connaisseurs sur la race canine, sur le jeu d'échecs et sur le jeu de dames avec explications bien nettes et conseils toujours sages.

Au nombre des services spéciaux de la "Patrie" il ne faudrait pas oublier le programme des concerts de radio qu'elle imprime chaque jour avec toutes les nouvelles intéressant les amateurs du sans-fil, de la radiophonie et de la téléphonie sans fil.

Enfin, notre journal publie tous les jours de longues tranches de romans-feuilletons toujours intéressants à lire.

Que désirer de plus ?

LE PAYS AVANT LE PARTI

L'esprit de parti doit disparaître lorsqu'il s'agit du bien du pays.

A VALLEYFIELD

VALLEYFIELD, 13. (De notre envoyé spécial.) — Subordonner l'esprit de parti à l'amour du pays afin de faire du Canada un pays plus grand et plus prospère, voilà le mot d'ordre donné samedi aux électeurs du comté de Beauharnois par l'hon. Rodolphe Monty, c.r., au cours d'une assemblée tenue à la grande estrade du terrain de l'exposition à Valleyfield.

Une foule assez nombreuse, malgré la distance séparant le terrain d'exposition de la ville même, s'était rendue pour entendre les orateurs faire le procès de l'administration King. Malgré la température incertaine du début de l'après-midi, on pouvait remarquer sur les chaises du vaste pavillon un grand nombre de dames aux toilettes multicolores. Tour à tour parlèrent au cours de l'assemblée présidée par M. Donat Leboeuf, maire de Valleyfield, MM. Arthur Plante, député de Beauharnois à la législature provinciale, l'hon. M. Monty, c.r., et l'hon. M. André Fauteux, c.r., L.-J. Gauthier, avocat, Tancrède Fortin, J.-L. Sullivan, c.r., F. Desrochers et Alfred Mathieu.

M. ARTHUR PLANTE, DEPUTE

M. Plante fait l'éloge de l'hon. M. Monty et de ses compagnons d'armes, puis, sous forme d'interrogatoire, il met devant les électeurs ce qu'il croit être les causes du malaise qui existe actuellement au pays. "Pourquoi demande-t-il, certaines usines ont-elles fermé leurs portes? Pourquoi ce malaise qui existe au pays à l'heure actuelle? Pourquoi les ouvriers voient-ils avec crainte venir l'hiver? A cause du tarif et surtout de la préférence anglaise. La préférence anglaise permet au britannique d'exporter ici des marchandises, cotonnades ou autres à un prix plus bas que nous ne pouvons les fabriquer ici, et ce, parce que là-bas, la main-d'oeuvre n'est pas rétribuée autant qu'ici. Une autre raison, c'est le fardeau des taxes occasionnées par la guerre. En terminant, l'orateur demande aux électeurs de chercher la vérité et de se demander quel parti a la meilleure politique fiscale dans l'intérêt du pays et de s'en souvenir le jour des élections. Ces élections peuvent venir bientôt, peut-être à l'automne, mais l'orateur, personnellement, ne croit pas à des élections à une date aussi rapprochée.

M. ALFRED MATHIEU

M. Mathieu, candidat ouvrier, se dit heureux de ce que les Canadiens commencent à s'occuper de leurs affaires. Il demande aux électeurs d'oublier une fois pour toute l'esprit de parti et de ne songer qu'à l'avenir du pays. L'orateur constate que le gouvernement King ne s'occupe pas de l'ouvrier, qu'il réduit le personnel de ses bureaux, que ce ne sont jamais ceux qui occupent de hautes positions bien rétribuées qui sont mis à la porte mais les gagne-petit. Il trouve honteuse cette politique d'immigration du gouvernement, qui attire les étrangers ici alors que 65,000 des nôtres sont à ne rien faire. Montrant ensuite les bienfaits de la politique de protection du gouvernement, M. Mathieu déclare que le libre-échange avec les autres pays ne nous apportera rien. "Il nous faut la protection, dit-il et il nous faut être contre l'immigration. Que le gouvernement trouve de l'emploi pour nos habitants et ensuite il fera venir des étrangers s'il le désire."

M. JOHN SULLIVAN, C.R.

M. Sullivan rappelle que les prédictions faites par les conservateurs en 1921 se sont réalisées. Les conservateurs avaient dit qu'avec le régime libéral, on verrait le peuple mendier et c'est ce qui arrive de nos jours alors que chaque matin, de longues files de travailleurs sans ouvrage vont défiler aux guichets de nos refuges pour y recevoir un bol de soupe et une miche de pain pour nourrir leur famille. L'orateur déclare que ce n'est pas le devoir des hommes d'état de chercher à cacher le malaise dans lequel se trouve aujourd'hui le pays. C'est le devoir des hommes d'état d'étudier les conditions sociales, de rechercher où est le mal, de le dire et d'en trouver le remède. "C'est ce que M. Monty fait, dit-il, et c'est en lui que vous devez avoir confiance."

Parlant de la politique fiscale, l'orateur déclare qu'elle est la ruine du pays. "Vous entendez beaucoup parler de la loi de conscription que l'on attribue aux conservateurs, les accusant d'avoir envoyé nos gens à la guerre. Les conservateurs n'ont envoyé là-bas que quelques milliers d'hommes. Je prétends que le gouvernement King est responsable de la conscription économique qui afflige aujourd'hui le Canada et qui a envoyé à l'étranger plus de cinq cent mille des nôtres et leurs familles."

M. FELIX DESROCHERS

M. Desrochers accuse le gouvernement d'une foule de méfaits: d'avoir trompé les électeurs en 1921; d'avoir failli à sa promesse d'économie; d'avoir failli à sa promesse d'augmenter les revenus du Canada; d'avoir promis un surplus et d'avoir donné un déficit de $16,000,000; de ne pouvoir gérer les chemins de fer Nationaux sans déficit; d'avoir trompé l'électorat sur la question du tarif et de la préférence britannique; d'avoir fermé les portes de 3,000 usines; d'avoir jeté 100,000 ouvriers sur le pavé; d'avoir causé la ruine de l'agriculture; d'avoir été la cause de l'exode des nôtres aux Etats-Unis; d'avoir suivi une politique d'immigration stupide; d'avoir sacrifié à l'ouest; d'essayer de racheter le pouvoir. Il accuse en outre le "bloc solide" du Québec d'avoir trahi ses électeurs, et il termine en demandant à ceux qui l'écoutent de se souvenir de ces accusations et de les peser au jour des élections.

M. JOHN MACNAUGHTON

L'orateur voit dans la question des taxes et du transport les deux grands problèmes de l'heure présente. A moins qu'il y ait un rétablissement d'une juste politique fiscale, le Canada court à la ruine. Situé tout auprès d'un vaste pays, le Canada essaie de se maintenir avec un tarif trop bas pendant que les autres pays, plus grands et plus nombreux haussent le leur. L'orateur demande donc aux électeurs de chasser les libéraux et de mettre au pouvoir des politiciens qui leur donneront une vraie politique nationale.

L'HON. ROD. MONTY, C.R.

Après avoir remercié les électeurs de Beauharnois de la réception qu'il lui font, à lui et à ses amis, M. Monty déclare qu'il ne vient pas faire des reproches aux électeurs mais à ceux qui se sont moqués de la bonne foi des gens pour escamoter le pouvoir en 1921. Les libéraux ont-ils rempli les promesses faites en 1921? Depuis cinq mois, déclare M. Monty, nous sommes venus devant l'électorat, souvent deux fois par semaine, démontrer aux habitants de cette province qu'ils ont été joués en 1921. Regardez autour de vous aujourd'hui et voyez les conditions du pays. Vous verrez que nous avons été déçus. Les libéraux sont venus à Valleyfield et ils vous ont dit qu'ils ne toucheraient pas au tarif qui permettait aux industries que vous possédez ici de travailler et de progresser. D'un autre côté ils sont allés dans les centres agricoles dire aux fermiers qu'ils feraient un succès du libre-échange. Ils ont joué le même jeu partout. Dans l'ouest, ils prêchaient le libre-échange et dans l'est ils promettaient de protéger l'industrie.

Le résultat de cette politique a été la fermeture de 3,000 usines et celles qui travaillent encore ne donnent pas leur plein rendement, mais n'ouvrent leurs portes que deux ou trois jours par semaine. Les libéraux auraient dû voir dès le début les résultats désastreux de leur politique fiscale, malgré cela, ils ont réduit le tarif trois fois pendant que les Etats-Unis haussaient le leur. La même chose a été faite lorsqu'il s'est agi d'augmenter la préférence anglaise.

Une seule chose peut se produire avec un gouvernement qui s'occupe si peu de ses administrés.. les administrés s'en vont. Plus de 500,000 Canadiens sont partis aux Etats-Unis depuis quatre ans mais pourtant, les libéraux, négligeant ceux qui s'en vont, ont dépensé $9,000,000 pour inciter les européens à venir coloniser chez nous."

"Je ne parle pas comme conservateur, bien que je ne sois pas honteux de mon titre, mais je viens devant vous avec une simple politique nationale pour toutes les provinces, toutes les races, toutes les classes et toutes les religions. Une politique qui protègera le Canada. Durant des jours comme ceux que nous traversons, pouvons-nous mettre l'esprit de parti au-dessus de l'amour du pays? L'esprit de parti se meurt dans notre province. Le peuple ne votera plus pour le parti libéral parce que c'est le parti libéral — et je peux dire qu'à présent le parti libéral est un parti de brigands, de bandits et d'exploiteurs du public— parceque nous n'avons pas le droit, qui que nous soyons, de voter pour une organisation politique qui place l'intérêt personnel au-dessus du bien du pays."

Le jour est venu où l'électorat doit se dire: "Nous tenons dans nos mains le drapeau de notre pays et non pas: Nous arborons le drapeau libéral ou le drapeau bleu ou le drapeau nationaliste. C'est le temps de voter pour une vraie politique nationale, politique pour tous, politique offerte au pays par les chefs de la cause que j'ai l'honneur de défendre."

L'HON. ANDRE FAUTEUX

L'hon. Fauteux déclare que les libéraux eux-mêmes ne peuvent nier que l'industrie est dans le marasme et la stagnation, que l'agriculture ne fait plus rien et que le pays n'a plus la prospérité d'autrefois. Cette condition est le résultat de la politique fiscale du gouvernement King. L'histoire politique démontre la différence entre les conditions existantes au pays sous le régime de protection et sous le régime du tarif peu élevé qui existe aujourd'hui. Les Américains inondent le marché aujourd'hui et la situation ressemble beaucoup à celle qui exista de 1874 à 1878, jours qui ont précédé le régime conservateur. Le régime conservateur apporte au pays une ère de prospérité impossible à atteindre sous aucune autre politique fiscale. Ce qu'il faut au pays aujourd'hui, c'est une vraie politique de protection.

L'orateur, comme M. Monty, demande aux électeurs de voter pour le pays, pas pour un parti ni pour un homme. Les conservateurs placent devant l'électorat une politique nationale qui donnera au pays plus de protection pour ceux qui l'habitent."

DES MORTS DANS L'INCENDIE DU "NEPTUNE INN" A QUEBEC

Un sauve-qui-peut dramatique à l'hôtel de la Côte-de-la-Montagne, ce matin. — L'une des victimes s'était jetée du quatrième étage.

PLUSIEURS AUTRES BRULES

QUEBEC, 13. (Du correspondant de la "Patrie"). — Un homme a été brulé et un autre est mort, à l'hôpital, des blessures qu'il avait reçues en sautant d'une fenêtre au cours d'un incendie qui a partiellement détruit de bonne heure lundi matin l'hôtel Neptune Inn, côte de la Montagne. Le feu a éclaté un peu avant cinq heures, alors que les pensionnaires étaient encore au lit et ce fut un sauve-qui-peut général.

M. Joseph Picard, ancien marchand de bois de cette ville, dans la chambre de qui, on croit, le feu a pris, se jeta du quatrième étage de l'hôtel où le feu faisait rage et s'infligea des blessures mortelles. Il succomba peu après avoir été transporté à l'hôpital. Un autre pensionnaire du nom de Brown, étranger à la ville, a péri dans le feu. On trouva le corps calciné après l'incendie. Personne ne le vit pendant le feu et on croit qu'il a été asphyxié dans son lit. Les pompiers du poste No 5, les premiers à répondre à l'appel ont accompli plusieurs sauvetages. Sans leur aide, plusieurs autres pensionnaires n'auraient surement pas échappé au désastre.

Toute la partie supérieure de l'hôtel a été brûlée. On ne connait pas exactement la cause du feu, mais on dit qu'il a pris naissance dans la chambre de M. Picard, l'une des victimes. Comme il fumait beaucoup de cigarettes, on est porté à croire qu'il s'endormit en fumant et qu'un bout de cigarette a allumé l'incendie, car il avait été brulé, avant de se précipiter en bas de l'édifice en feu.

Quatres autres pensionnaires ont été blessés plus ou moins gravement. Ce sont le capitaine Perreault de Montréal, qui a été brulé aux jambes, B. Carlson, R. Nadeau et Emile Comeau, qui ont reçu de légères contusions.

Il y avait une quarantaine de pensionnaires à l'hôtel au moment de l'incendie.

L'étranger qui a péri dans le feu se nomme R. Brown. Il est originaire d'Angleterre et était arrivé à l'hôtel hier sur l'"Athenia".

NOTRE DETTE A DIMINUE DE $11,000,000

D'après le rapport mensuel du département des finances à Ottawa.

NOS REVENUS

OTTAWA, 10. (Presse canadienne.) — Durant les douze derniers mois, d'après le rapport mensuel du département des finances, la dette nette du Canada est tombée de onze millions de dollars. Le 30 juin dernier, la dette nette était de $2,378,000,000. A la même date, il y a un an, elle était de $2,389,000,000. En juin, l'an dernier, il y a eu une augmentation sur la dette de $4,648,727. Cette année, en juin, il y a eu diminution de $175,000.

Le revenu courant pour les trois premiers mois de l'année fiscale actuelle indique une augmentation de trois millions sur le premier trimestre de l'an dernier: les dépenses courantes indiquent une diminution de $2,000,000, en grande partie des pensions. Le revenu des douanes s'est amélioré en juin si on le compare à l'an dernier. Il fut de $10,700,000 contre $8,800,000 en juin 1924.

Joueur de baseball gravement blessé à Sherbrooke, hier

SHERBROOKE, 13—(Du correspondant de la "Patrie"). Un joueur de baseball a été gravement blessé à la tête au cours d'une partie entre les clubs de Sherbrooke et de Berlin, N.-H.

Un bambin a été sérieusement blessé, hier soir, lorsqu'il fut renversé par un automobile, rue Wellington.

H. P. Swasey, de Berlin, N.H., est dans un état grave au Sherbrooke Hospital où il fut transporté du terrain de baseball pendant la partie de ligue entre le Sherbrooke et le Berlin.

Swasey était au bâton et se préparait à rrapper la balle lorsque celle-ci l'atteignit à la tête. Un médecin qui se trouvait parmi les spectateurs, donna les premiers soins au malheureux joueur et le fit transporter à l'hôpital où les médecins ne répondent pas encore de sa vie.

—Bertrand Blais, un bambin de 8 ans, a été assez sérieusement blessé lorsqu'il fut renversé par une automobile près de la demeure de ses parents samedi soir, 130 rue Wellington.

Accident d'auto

WINNIPEG, 11. (Presse canadienne) — Matthew Kubb devra repondre à une accusation d'homicide à la suite de la mort de Marie Duval, dont il frappa l'auto près de Saint-Jean-Baptiste, le 7 juillet dernier. Les autres occupants de la voiture furent blessés.

"Evitez les mouches" avec la LESSIVE GILLETT

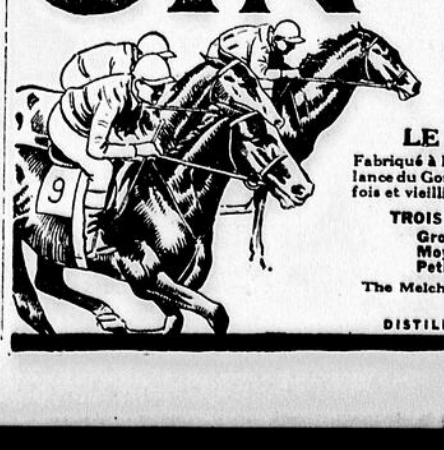
Une cuillerée à thé de Lessive Gillett repandue dans la boite aux vidanges empêche les mouches de se multiplier.

Employez la Lessive Gillett pour nettoyer et désinfecter.

Coûte que peu mais toujours effective.



GIN CANADIEN
MELCHERS
CROIX D'OR



LE MEILLEUR GIN
Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:
Gros 42 onces - Prix $3.80
Moyens 26 " - " 2.55
Petits 10 " - " 1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montréal
DISTILLERIE À BERTHIERVILLE



AU PARADIS des ENFANTS

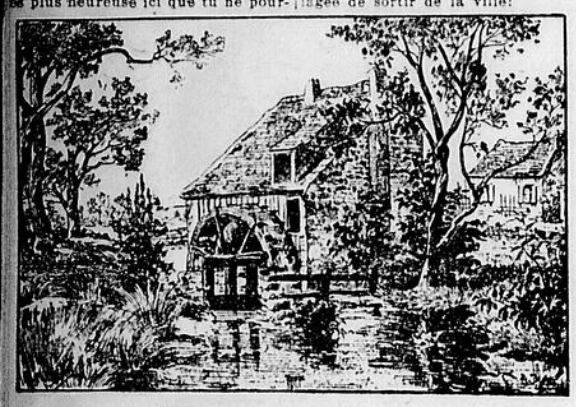
Histoire d'une goutte d'eau

Une source claire chantait au haut d'une montagne. Tout au milieu de la source, une jolie goutte d'eau toute fraiche, toute pure sautait comme une petite folle.

Sur sa tête, le ciel était bleu, près d'elle de larges feuilles vertes s'étalaient.

La petite goutte d'eau soupirait de toujours rester dans la source, de toujours voir le ciel bleu!

Une vieille goutte d'eau, cachée par une grande feuille lui dit: "Ne te plains pas, petite goutte d'eau, tu es plus heureuse ici que tu ne pourrais l'être nulle part. Reste avec nous."



Mais la petite goutte d'eau avait trop envie de voir le monde. Un jour, pendant que ses parents ne la regardaient pas, elle sauta si fort, si loin qu'elle se trouva là où un ruisseau sortait de la source et qu'elle s'enfuit.

D'abord la petite goutte d'eau fut étourdie.

D'autres gouttes d'eau la poussaient; il fallait courir plus vite qu'elle ne le voulait.

Mais comme il faisait bon! Que tout était joli! Sur le bord du ruisseau, de petites fleurs bleues se penchaient, se regardant dans l'eau.



Et la petite goutte d'eau disait bonjour aux fleurs en courant toujours plus fort. Parfois de grosses pierres lui faisaient bien mal, mais elle allait quand même. Bientôt elle sentit la fatigue, mais nulle part elle ne pouvait se reposer.

Comme elle courait, la petite goutte d'eau entendit un grand bruit qui lui fit bien pour; elle vit tout à coup devant elle une énorme machine de fer qui tournait.

C'était la roue d'un moulin qui entrait dans l'eau, enlevait beaucoup de gouttes d'eau, les faisait retomber sur ses bras de fer, les battait et les rejetait dans la rivière.



La pauvre petite goutte d'eau, prise comme les autres, battue, toute meurtrie, ne savait plus où elle était et commençait à regretter sa source.

Enfin elle sortit du moulin; elle était bien lasse! Après avoir traversé une longue prairie, elle vit de grands murs à sa droite et à sa gauche.

La petite goutte d'eau traversait une ville. Elle voyait de grands carrés de pierre avec des trous dedans et ne savait pas que c'étaient des maisons.

Elle voyait beaucoup de monde allant et venant sur le bord des grands murs; jamais elle n'avait vu tant de personnes réunies.

Tout à coup, elle ne vit plus rien, il faisait tout noir! La petite goutte d'eau passait sous un grand pont.

Cette fois, elle se croyait bien perdue quand heureusement elle revit le soleil!! Comme elle fut soulagée de sortir de la ville!

Maintenant la rivière était devenue très large, l'eau coulait beaucoup plus doucement; la petite goutte d'eau se reposait. Pour voir de jolies fleurs qui trempaient dans l'eau, elle s'en aprocha.

Une petite fille arrivant à la rivière y plongea un grand vase. Elle le retira plein d'eau, emportant la petite goutte d'eau imprudente.

Comme le vase était lourd, la petite fille marchait lentement dans le sentier; beaucoup de gouttes d'eau tombaient en route.

La petite goute d'eau de la source tomba sur une fleur... Alors la pauvre petite souffrit comme jamais elle n'avait souffert.

La grande chaleur du soleil la faisait brûler; elle devenait de plus en plus petite; on la voyait presque plus... elle sentait qu'elle mourait...!

La petite goutte d'eau se changeait en vapeur. Un coup de vent l'emporta dans un nuage qui passait au ciel. Pauvre petite imprudente! Comme elle était loin de tout dans ce grand nuage gris!

Comme il faisait froid et triste dans ce vilain nuage! Un jour, par un froid plus violent que jamais, elle sentit un grand changement se produire en elle: elle redevenait goutte d'eau!

Un grand vent lui fit quitter le ciel, la fit tomber sur la terre sous forme de pluie. Et elle tomba juste dans la bien-aimée source d'où elle était partie!

Quelle joie de revoir sa mère, ses soeurs, ses compagnes! Comme elle promit de ne plus jamais quitter la source pure du haut de la montagne!

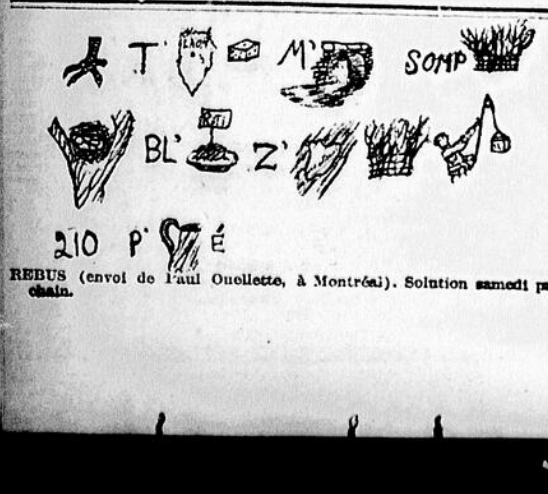
DOUBLEMENT VRAI

—Eh bien, comment va maintenant votre mari?

—Oh! pas bien du tout! Il souffre toujours de son rhume exclamatoire.

—C'est un rhumatisme inflammatoire que vous voulez dire? Exclamatoire veut dire qui fait pousser des cris.

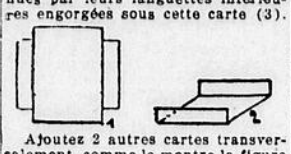
—C'est ça aussi, c'est bien ça: il n'a fait que hurler toute la nuit:



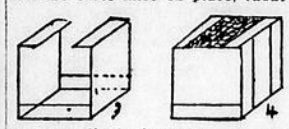
REBUS (envoi de Paul Ouellette, à Montréal). Solution samedi prochain.

UTILISONS LES VIEILLES CARTES

Filles et garçons pourront exercer leur adresse en utilisant de vielles cartes à jouer et en les transformant en boîtes diverses. Pour ceci, vous n'avez qu'à consulter du regard les croquis ci-joints en suivant attentivement ces explications: mettez une de ces cartes à plat avec 2 autres cartes verticales maintenues par leurs languettes inférieures engorgées sous cette carte (3).



Ajoutez 2 autres cartes transversalement, comme le montre la figure 4 et terminez en plaçant horizontalement la 6e et dernière carte, ses languettes tournées vers le bas (5). Enfoncez avec soin cette carte sous la languette de gauche et relevez la languette de la carte de droite. La sixième carte mise en place, rabattez sur elle la languete que vous aviez relevée et votre cube sera terminé.

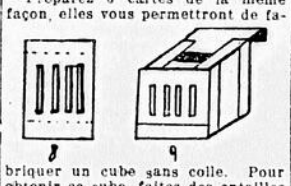


En ajoutant la carte du haut à l'aide de ciseaux ou d'un canif, vous aurez une boîte (6).

Si vous désirez une tirelire faites une entaille à l'aide d'un canif comme l'indique le No 7. Certains aimeront se faire une cage pour rassembler des insectes: pour ceci mettez sur la table 2 cartes en croix, l'une sur l'autre (1). Repliez la carte inférieure sur la carte supérieure. Vous obtiendrez ainsi une carte pliée dont vous relevez à angle droit les plis (2).



Préparez 6 cartes de la même façon, elles vous permettront de fabriquer un cube sans colle. Pour obtenir ce cube, faites des entailles tout autour, excepté au fond (No 8:.



Maintenant si vous désirez une boîte à couvercle comme le montre le No 9, faites une entaille identique à celle du No 7, prenez une autre carte ayant une languette en moins, cela vous fera un couvercle que vous glisserez entre les languettes supérieures.

TABLEAU D'HONNEUR

Ont contribué à la page en envoyant dessins, rébus, charades, etc.: Marguerite Dupuis, à Petite Rivière, "Thé des bois", Raymond Dionne, à Nashua, Yvonne Roy, à Longueuil, . Gaston . Bourdon,. à Montréal, Paul Ouellette, à Montréal, Germaine Laperle, à Sorel, Alice Lemieux, à Saint-Jean.

Noms de ceux et celles qui ont envoyé dessins et solutions: (Semaine du 21 juin) Yvonne Roy, à Longueuil, Emile Côté, à Québec, Cécile Michaud, à Saint-André, Paul Ouellette, à Montréal, Albertine Mathieu,. à Montréal, Eugène Mathieu,. à Montréal, Marguerite Dupuis, à Petite Rivière, Germaine Laperle, à Sorel.

Heureux gagnants: Marguerite Dupuis, Eugène Mathieu, Emile Côté, à Québec. JE DEMANDE A M. EUGENE MATHIEU DE BIEN VOULOIR ME DONNER SON ADRESSE LE PLUS TOT POSSIBLE.

LE REPROCHE

Les reproches durs ne font point d'effet; ce sont comme des marteaux qui sont toujours repoussés par l'enclume.

Helvétis.

Une charmante fillette que Dieu a douée de ses dons se réveilla toute triste l'autre jour, car en songe son ange lui avait fait d'amers reproches.

"Tu es riche, disait l'ange, et tu ne penses pas aux pauvres petits malheureux qui sont sans pain. Tu te lèves tard, trop tard. Tu as de bons parents mais tu ne leur obéis pas: que ferais-tu si Dieu te les enlevait? Que fais-tu pour plaire à Dieu? Tu dis de courtes prières remplies de distractions. Tu es gourmandes, colère et quelques fois, oh horreur, tu es menteuse tu fais pleurer ton bon ange. Sois plus sage si tu veux voir Dieu un jour."

L'ange à ces mots s'envola vers les célestes demeures: l'enfant s'était réveillée.

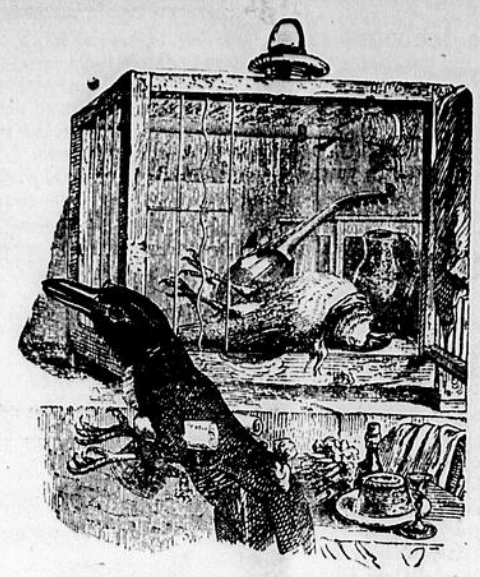
Elle réfléchit et fut heureuse de voir que ce n'était qu'un songe. Elle se mit à genoux, remercia son ange de ses sages avertissements et prit la résolution de mieux faire à l'avenir.

MOTS EN CARRE

Etre sans compagnie	XXXX
Exister	XXXX
Ville du Mexique	XXXX
Ce que l'on met au fond d'un navire et la nacelle d'un ballon.	XXXX

(Solution samedi prochain)

Solution de la charade parue samedi dernier: (NENUPHAR).



LE BOUVREUIL ET LE CORBEAU

Un bouvreuil, un corbeau, chacun dans une cage,
Habitant le même logis.
L'un enchantait par son ramage
La femme, le mari, les gens, tout le ménage,
L'autre les fatiguait sans cesse de ses cris:
Il demandait du pain, du rôti, du fromage,
Qu'on se pressait de lui porter,
Afin qu'il voulût bien se taire.
Le timide bouvreuil ne faisait que chanter,
Et ne demandait rien: aussi, pour l'ordinaire,
On l'oubliait; le pauvre oiseau
Manquait souvent de grain et d'eau.
Ceux qui louaient le plus de son chant l'harmonie
N'auraient pas fait le moindre pas.
Pour voir si l'auge était remplie.
Ils l'aimaient bien pourtant, mais ils n'y pensaient pas.
Un jour on le trouva mort de faim dans sa cage.
Ah! quel malheur! dit-on: las! il chantait si bien;
De quoi donc est-il mort? Certes, c'est grand dommage.
Le corbeau crie encore, et ne manque de rien.

ENIGME

Lecteur, je suis tes pas
En tout lieu, en tout temps,
Ton oeil peut me saisir.
J'échappe aux autres sens.
(Solution samedi prochain)

Madame, en colère, à sa servante.—Réfléchissez-y. Si ça ne va pas mieux que cela, je serai obligée de prendre une autre bonne.

La servante.—Combien je vous approuve, Madame! Il y a assez d'ouvrage ici pour deux.

LES VETEMENTS: LA LAINE



COMMENT SONT FAITS NOS VETEMENTS.—La laine des moutons lavée et cardée, c'est-à-dire peignée avec des sortes de brosses en fer nommées cardes, sert à faire des vêtements de drap, des bas, du feutre, des couvertures, des pantoufles, des coiffures, etc. Au mois de juin, après avoir bien lavé les moutons dans l'eau courante on tond leur laine ou toison; on lave à l'eau chaude pour en retirer la graisse ou suint; on la carde, on la tisse à l'aide de machines. Les principales étoffes de laine sont: le drap, la flanelle, le feutre.

Odette est revenue toute joyeuse de l'école: elle sait maintenant ce qu'on fait avec la laine: jusqu'à présent, elle croyait que l'on s'en servait seulement pour tricoter des bas bien chauds pour l'hiver, comme on le lui avait enseigné à l'asile: mais la maîtresse, dans la leçon du matin, a appris à ses élèves que la laine provenait de la toison des moutons et qu'on en faisait des couvertures, des matelas, des chaussons, des bonnets, et toutes sortes d'étoffes comme le drap, la flanelle. Elle sait que le chapeau qu'elle met le dimanche, en hiver, est en feutre, et qu'il est fait aussi avec la laine: on lui a enseigné que la laine se teint très bien et que sa jolie robe bleue est également en laine.

Ce qui a chagriné Odette, c'est la pensée de voir ces doux moutons, qu'elle aime tant, privés de leur laine: elle n'a été consolée qu'en apprenant que leur toison repoussait. Ce n'est pas seulement à nous que le vêtement des moutons profite, les petits oiseaux ramassent les brins de laine pour en ouater douillettement leurs nids et y élever chaudement leurs couvées.

Sa grand-mère lui explique, tout en dévidant un écheveau, que la laine doit être d'abord nettoyée puis cardée. Odette se souvient fort bien d'avoir vu des matelassières carder de la laine pour refaire des matelas: elle sait aussi qu'on file la laine et qu'on la tisse à l'aide de machines.

Quand l'écheveau sera dévidé et formera une belle pelote ronde, la fillette sera fière de transformer cette laine dont elle connaît si bien l'histoire en un bon fichu bien chaud.

Loup y es-tu?

Les enfants se promènent bras dessus, bras dessous.

Un des leurs va et vient à l'écart, c'est le loup.

Les enfants chantent:

Promenons-nous dans les bois
Tandis que le loup n'y est pas
Si le loup y était
Il nous mangerait;
Mais comme il n'y est pas,
Il ne nous mangera pas.
Loup y es-tu?

Réponse du loup: Je suis en train de mettre mes chaussettes.

Reprise du chant: Promenons-nous... etc.

Réponse du loup: Je suis en train de mettre mes bottes.

Et ainsi le loup énumère tous les détails de sa toilette.

Quand il sera prêt, il s'élancera sur la bande qui se sépare et s'élance dans tous les sens.

Celui qu'il attrapera et fera semblant de manger sera à son tour le loup.



Il convient au loup de faire languir son monde, qui s'attend toujours à être poursuivi et ne doit se sauver qu'au cri de: Me voilà!

Il met son lorgnon, prend sa canne, brosse son chapeau, cherche ses gants, fouille dans sa poche, prend sa clé, ferme sa porte, etc.

Examen de Pharmacie

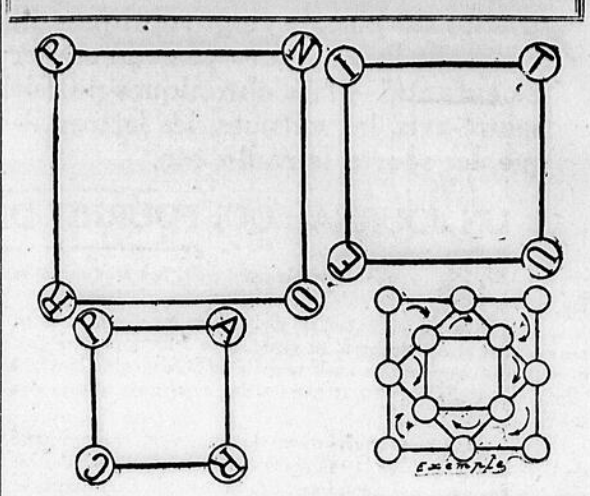
—"Quel est le meilleur isolateur connu?

"Le candidat, un jeune étudiant maigre et pâle, au teint bilieux, à l'air féroce: "La pauvreté, Monsieur".

Solution du rébut en lettres paru samedi dernier:

—Sept i près T pour un rang d'u (c'est un prêté pour un rendu).

PASSE-TEMPS



Cette ligne noire continue, dans ses diverses sinuosités, forme dix espaces séparés. A toutes les intersections on a tracé un cercle. Chaque espace blanc est donc contigu à 2, 3 ou 4 de ces cercles. Dans ces cercles il s'agit de placer les chiffres qui sont à gauche du dessin et que l'on découpera. Si les chiffres sont bien mis à leur place et si on additionne, pour chaque espace, les chiffres qui lui sont contigus, on devra avoir la somme inscrite dans cet espace. Ainsi, l'espace 16, par exemple, est contigu à trois cercles. Le total des chiffres qui se trouveront dans ces trois cercles devra être de 16. Le total des chiffres contenus dans les quatre cercles contigu à l'espace 19 sera de 19. De même pour les huit autres espaces blancs.

(Solution samedi prochain).

PAPILLONS

Les papillons peuvent se faire de toutes les dimensions, plus grands ou plus petits que le modèle. Ils sont formés de deux parties, le chenille et les quatre ailes.

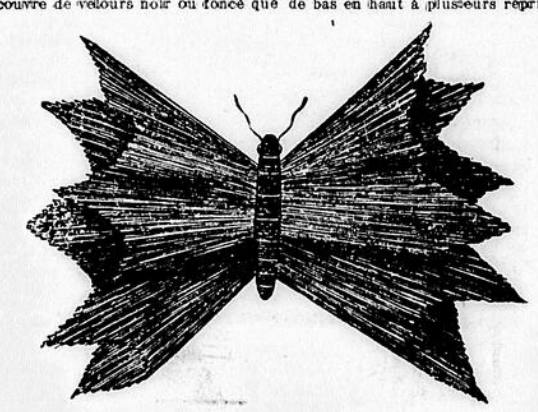
Pour la chenille, on prépare un petit rouleau de ouate que l'on recouvre de velours noir ou foncé que maintient un fil d'or ou de soie roulé autour et figurant les anneaux; deux bouts de fil noir à la tête, deux perles ou deux épingles à tête de verre feront les yeux et les antennes.

Les ailes se font avec du papier à fleurs soit en une seule couleur, soit en deux, les ailes de dessous étant différentes de celles de dessus.

Pour chacune de ces quatre ailes, on coupera un rectangle de papier dont le grand côté aura un tiers en plus de longueur que de petit, soit comme au modèle à peu près 4 centimètres sur 6 pour les petites ailes et 6 sur 9 pour les grandes.

Supposons le rectangle ainsi coupé placé sur la table; replier l'angle à droite en bas sur l'angle à gauche en haut, puis ramener les deux autres angles successivement par-dessus ceux-là.

On a alors comme un parapluie à demi-fermé. On le prend par le fond d'une main tandis que de l'autre on le plisse, le passant entre les doigts de bas en haut à plusieurs reprises,



et en déployant et en écartant les plis plusieurs fois jusqu'à un plissage très fin comme pour le éventail.

Quand les quatre ailes sont ainsi préparées, on dispose les grandes dessous, les petites dessus, deux à deux, et on les fixe à la chenille, par quelques points, en élargissant un peu les plis du bas de façon à donner l'apparence d'un papillon aux ailes étendues et à demi-soulevées.

Dans les grands papillons, il sera nécessaire, pour donner du soutien aux ailes et pouvoir les écarter à volonté, d'introduire dans chacune ou tout au moins dans les plus grandes un fil de fer recourbé en fer à cheval dont l'arrondissement se fixera à la chenille et dont les points viendront aboutir aux sommets de deux angles opposés.

DIVERTISSEMENT

La marchande d'oiseaux

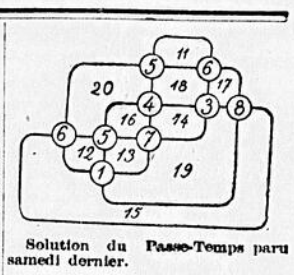
Les joueuses se rangent en cercle. Celle qui dirige la partie est nommée marchande. Elle se tient au milieu du rond. Chaque enfant prend le nom d'un oiseau. Elle s'avance vers l'oiseleuse et demande à acheter un volatile. Exemple:

—Madame, avez-vous un pierrot?

—Oui, madame. En voici un beau.

A ce mot, la fillette qui fait le pierrot se lève, et salue en répétant trois fois le cri de l'oiselet qu'elle représente.

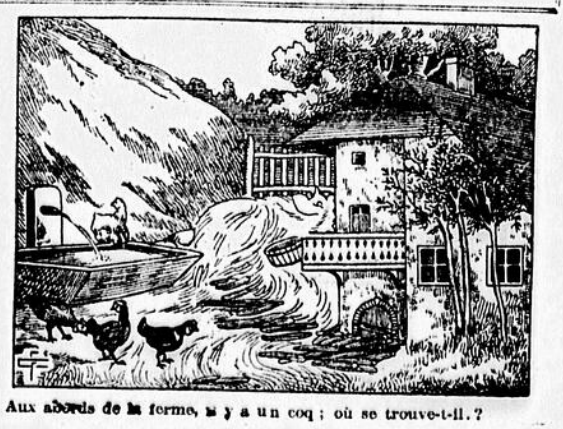
Aussitôt l'acheteuse tend la main pour saisir le pierrot, mais la petite fille s'assied au plus vite, et cache ses mains derrière son dos. La cliente dès lors n'a pas le droit de la toucher. Si la joueuse qui fait l'oiseau se laisse prendre, elle se met à la place de l'acheteuse qui s'assied à la sienne. Sinon la dame continue et demande un autre oiseau, et le jeu continue jusqu'à épuisement de joueuses. Toutes celles qui ne connaîtraient pas le cri de la bestiole qu'elles représentent, ou qui ne l'imiteraient pas à temps, seraient obligées de donner un gage.



Solution du Passe-Temps paru samedi dernier.

Solution du rébus paru samedi dernier: "Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage".

RECHERCHE ILLUSTREE



Aux abords de la ferme, il y a un coq; où se trouve-t-il.?

UNE PAIRE D'AMIS

PARBLEU!! COMMENT PEUX-TU FAIRE ÇA TIJEAN??

C'EST UNE FARCE!!

SIGNOR BLAZO
LE CHAMPION DU MONDE POUR MANGER LE FEU
A LA LUNE EN FEU

JE ME DEMANDE GRAND DIEU COMMENT IL FAIT? J'AURAIS PEUR D'ESSAYER ÇA

ÇA DOIT ÊTRE EXCESSIVEMENT DUR À FAIRE! JE NE SERAIS PAS SURPRIS QUE MON PROFESSEUR NE PUISSE FAIRE ÇA!

MÊME LE DIRECTEUR NE POURRAIT PAS! JE PARIE!!

M. LAROUPIE COMMENT FAIT LE SIGNOR BLAZO POUR METTRE CES TISONNIERS EN FEU DANS SA BOUCHE?

J'LE SAIS PAS!

VOULEZ-VOUS ME DIRE M MILLEFEUILLES, COMMENT SIGNOR BLAZO PEUT MANGER CES TISONNIERS ROUGIS AU FEU?

ÇA C'EST UN PLAISIR BRÛLANT J'LE SAIS PAS!!!

JE ME DEMANDE COMMENT SIGNOR BLAZO PEUT MANGER CE FEU! LE SAVEZ-VOUS MONSIEUR DE LA CORPORATION?

AVEC SA BOUCHE JE SUPPOSE?!

VOULEZ-VOUS ME DIRE COMMENT SIGNOR BLAZO FAIT-IL CELA?! VOULEZ VOUS ME LE DIRE S'IL VOUS PLAÎT?

CERTAIN!! SP-SP-SP SP-SP-SP SP-SP-AP

JE L'AI TROUVÉ! C'EST UNE FARCE! JE PARIE QUE SIGNOR BLAZO N'EST PLUS LE CHAMPION! JE PEUX FAIRE COMME LUI!!

VA T'EN MENTEUR!!

PEUBS BLEUES!!

CORRECT! SI VOUS ME CROYEZ PAS, VENEZ CHEZ MOI, JE VAIS VOUS LE PROUVER!!

VOUS VOYEZ CETTE BOÎTE DE POIVRE ROUGE?! C'EST UN MILLION DE FOIS PLUS CHAUD QUE LE FEU! JE METS MON DOIGT DEDANS ET JE LE METS DANS MA BOUCHE J'AIMERAIS À SAVOIR COMBIEN C'EST CHAUD!!! -

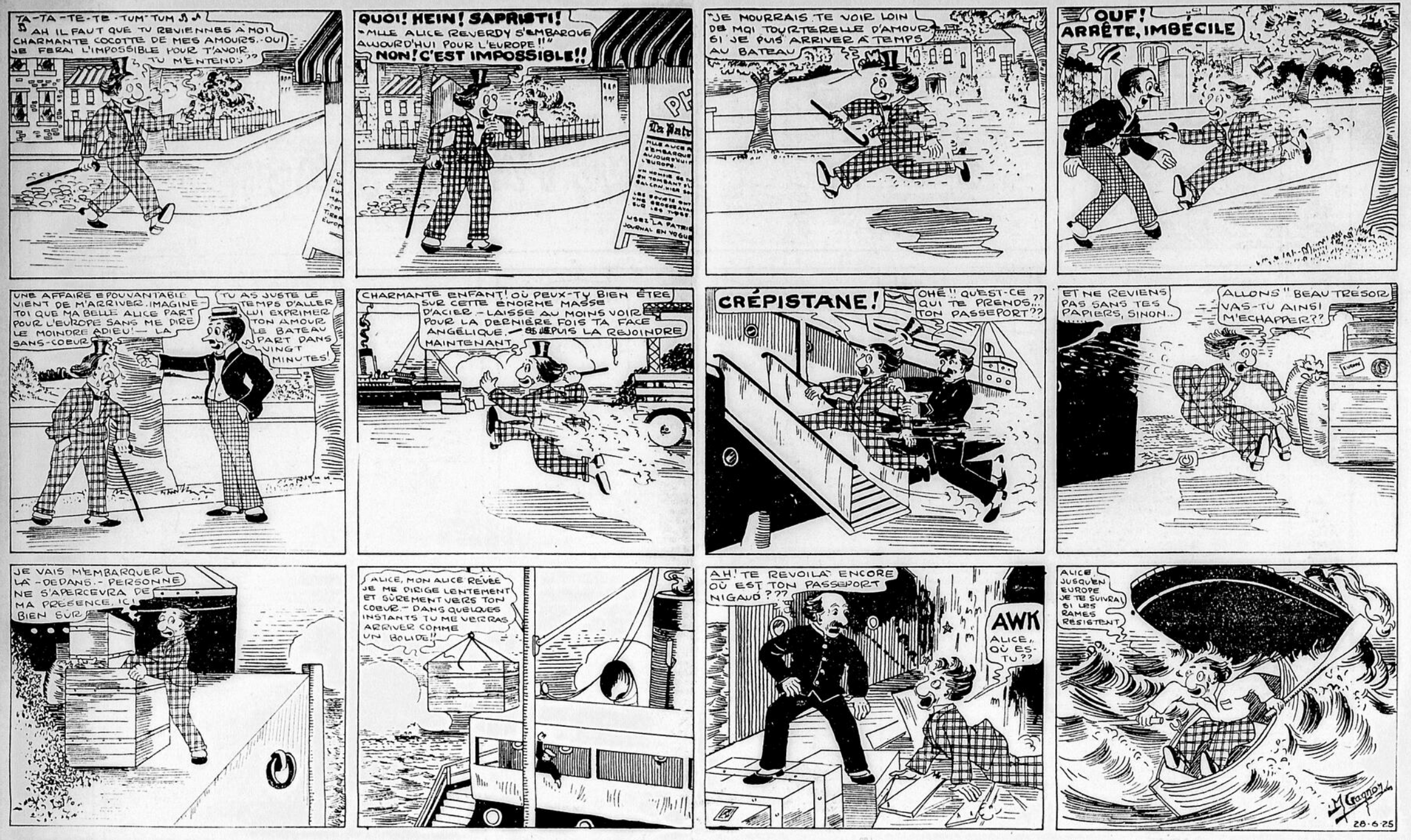
AH! SI TU PEUX LE FAIRE MOI AUSSI!!

CORRECT VAS-Y NOUS ALLONS VOIR!

OUTCH

TU NE SAIS PAS LE FAIRE! LE DOIGT QUE J'AI MIS DANS MA BOUCHE EST DIFFERENT DE CELUI QUE J'AI MIS DANS LE POIVRE! C'EST BIEN SIMPLE!!

LES AVENTURES DE TIMOTHÉE PAR MAURICE GAGNON



LES CAUSES CÉLÈBRES

LE COFFRE-FORT DE L'EGLISE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PERADE

Comment il fut enlevé de la sacristie pendant la nuit par Balthasar Gendron aidé de trois complices.

LA SOURDE QUI ENTEND

Confusion du curé qui, averti, avait veillé patiemment devant le coffre-fort et s'était retiré juste lorsque les voleurs allaient paraître.

Au temps où la troupe de bandits dont hambers était le chef désolait les campagnes, pillait les presbytères et les églises et semait partout la terreur dans la vallée du Saint-Laurent, la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade, en 1794, avait été mystérieusement dépouillée d'une somme de 379 livres faisant partie du trésor de la Fabrique. Au mois de juin suivant, lorsque Mgr Denault, nommé depuis peu coadjuteur de l'évêque de Québec, vint en tournée pastorale à Ste-Anne, il fut mis au courant de cette perte soufferte par la paroisse, et non seulement il offrit au curé et aux marguilliers la consolation de sa profonde sympathie, mais il leur ordonna de faire l'acquisition d'un coffre-fort.

Docile à un aussi sage conseil, la Fabrique acheta en conséquence sans délai un solide coffre en fer battu qui mettrait désormais ses valeurs à l'abri de la rapine. Le coffre n'avait pas la masse imposante des coffre-forts modernes, mais il était cependant assez lourd pour qu'il fût impossible de le soulever à force de bras. Et il était muni de deux robustes serrures.

Par surcroît de précaution, la caisse métallique fut emmurée dans la sacristie, de façon que sa porte seule restait visible. On s'appliqua d'ailleurs à faire oublier sa présence ou à détourner les gens d'y penser en la masquant avec une grande armoire.

Le curé et les marguilliers seuls pouvaient avoir accès au trésor paroissial, mais cela ne voulait pas dire qu'il leur était facultatif d'aller s'en réjouir les yeux chaque fois qu'ils en auraient la fantaisie. La règle avait en effet été établie dès le début que le coffre ne s'ouvrirait que sur l'autorisation expresse du conseil de la Fabrique formulée en bonne et due forme dans une résolution votée en assemblée régulière. Et la visite se faisait avec une solennité toute particulière. Comme une clef avait été confiée à la garde du curé, et l'autre à celle du marguillier en charge, la présence simultanée de ces deux hauts dignitaires était essentielle.

Les paroissiens de Ste-Anne avaient bien raison de dormir tranquilles! Quarante ans s'écoulèrent et le trésor de la Fabrique resta inviolé. A part le curé et les marguilliers, on aurait pu penser que seuls les chantres, les enfants de choeur et le bedeau pouvaient encore penser au coffre-fort de fer battu, et ils étaient en vérité trop près du sanctuaire pour qu'on pût les juger accessibles à un sentiment de convoitise.

Pendant cette longue période de temps et grâce à la bonne administration du pasteur, le trésor avait considérablement augmenté. A chaque reddition de compte, le curé, ainsi que de nos jours ceux qui gouvernent notre province, avait un surplus de recettes à déclarer, et la somme était invariablement enfouie dans les flancs du coffre-fort, pour servir lorsque le temps serait venu à édifier à côté de la vieille église, une église plus vaste et plus belle.

A la fin de l'année 1838, M. l'abbé Marc Chauvin, qui était alors curé de Ste-Anne, annonça au prône l'état des finances de la Fabrique.

La paroisse possédait, à cette date, en espèces sonnantes contenues dans 16 sacs de grosse toile d'Allemagne déposés dans le coffre-fort, 1,562 livres et 8 sols, c'est-à-dire $6,279.25 du cours actuel.

Le curé tenait un inventaire détaillé de cette somme. Elle était constituée comme suit:

5 pièces de 3 chelins,
142 pièces de trente sous,
7430 piastres d'Espagne,
165 demi-piastres d'Espagne,
18 piastres américaines,
5221 demi-piastres américaines,
1203 piastres françaises,
763 demi-piastres françaises,
292 pièces de 4 chelins et 8 deniers,
13 pièces de un chelin,
354 pièces de vingt sous.

Chacun peut compter et constater que cela fait en tout 1,562 livres et 8 sols exactement!

Les enfants de choeur avaient seuls occasion de jeter les yeux sur la cachette du coffre-fort sinon sur sa porte noire et formidable. Mais, en quarante ans, il avait passé dans la modeste église bien des générations d'enfants de choeur dans l'esprit desquels le souvenir ne s'en était pas effacé, et dont quelques-uns avaient été assez ballottés sur la mer orageuse du "struggle for life" pour sentir s'éveiller en eux une secrète cupidité en entendant le curé de Ste-Anne décrire avec complaisance les richesses accumulées dans le coffre de fer.

Balthasar Gendron, qui était un ancien enfant de choeur, cultivait par exemple sur la paroisse, à une certaine distance de l'église, une terre qui était loin de lui rapporter autant qu'il l'eût désiré pour vivre selon ses goûts. Il est vrai qu'il la cultivait mal, car il était fainéant, et qu'il avait des goûts extravagants, car il était ivrogne. Mettre la main sur le trésor de la Fabrique, cela eut assurément fait l'affaire de Balthasar Gendron.

Après la Noël de 1838, Gendron, plusieurs soirs chaque semaine, reçut trois amis qu'il régala avec munificence et avec qui il tint de mystérieux conciliabules qui se prolongeaient jusqu'à une heure avancée de la nuit. Quoique chacun eût été aussi autrefois enfant de choeur, Balthasar les connaissait apparemment assez pour leur faire confiance. A eux quatre ils oudirent ainsi un complot pour faire main basse sur le trésor paroissial. Ils pouvaient conspirer à l'aise, car il n'y avait personne autre dans la maison que la vieille Cécile, une tante de Gendron, et on la savait presque sourde.

Possible qu'elle n'était sourde que lorsqu'elle ne voulait pas entendre, car un jour, vers la fin de janvier, elle se fit conduire à l'église sous prétexte d'y faire ses dévotions, puis elle demanda à voir en secret le curé. Et lorsqu'elle fût en sa présence, elle éclata en sanglots et débita tout d'une traite:

—Ah! monsieur le curé, si vous saviez ce qui se passe chez nous! Depuis un mois, c'est le désordre, la débauche. Mon pauvre Balthasar est complètement dévoyé. Grands dieux! qu'allons-nous devenir? Tous les soirs, c'est l'orgie jusqu'au jour. Plus de travail. Tout s'en va à la ruine. M. le curé, est-ce que quelqu'un peut m'entendre? Je parle un peu fort, je suis sourde, sommes-nous bien seuls?... Imaginez-vous... ah! comme c'est affreux! mais il faut bien tout vous dire. A tous quatre, ils ont comploté de voler l'argent du coffre de l'église. Je ne me trompe pas, je les ai bien compris. 'est aujourd'hui dimanche, le 27 janvier; eh bien! jeudi prochain, le 31, j'en suis positive, ils doivent faire le coup. Que faire, monsieur le curé? e dites pas, je vous en prie, que c'est moi qui vous ai fait cette révélation; ils sont si méchants qu'ils pourraient me tuer!

L'abbé Chauvin rassura la vieille femme, lui promit le secret et lui recommanda de garder un silence absolu sur cette affaire.

Le curé ne savait trop s'il devait attacher de l'importance à cette dénonciation. Voler les fonds paroissiaux, à ses yeux, c'était une entreprise si monstrueuse qu'il lui semblait que même les plus grands pécheurs de Ste-Anne osassent y arrêter leur pensée.

A la réflexion, toutefois, il résolut de ne point courir de risque. De sorte que le jeudi, 31 janvier, vers neuf heures, le curé Chauvin s'arma d'une carabine et alla se poster en sentinelle devant le coffre-fort. Il ne s proposait nullement de tuer les voleurs s'ils se présentaient, mais il se promettait de leur faire une peur salutaire.

Le curé de Ste-Anne était matineux, mais il avait aussi l'habitude de se coucher tôt. A monter ainsi la garde seul dans les ténèbres épaisses de la sacristie, il trouva les heures phénoménalement longues. A dix heures, sentant le sommeil le gagner, il fut assiégé par toutes sortes de raisonnes était fondante et les chemins difficiles; l'eau recouvrait en partie la glace de la rivière Ste-Anne: les voleurs, si tant est qu'il y eût des voleurs, remettraient sans doute la partie au lendemain. A onze heures, l'abbé Chauvin s'était convaincu lui-même de la futilité de son attente et il allait se mettre au lit.

Il avait d'ailleurs raisonné juste, car, précisément pour les raisons qui s'étaient présentées à son esprit, Balthasar Gendron et ses complices avaient retarder l'exécution de leur criminel dessein.

Le vendredi et le samedi, le curé passa encore la soirée en faction devant le coffre-fort, sans plus de résultat.

Le dimanche, qui était le jour de la Chandeleur, l'abbé Chauvin, après avoir célébré les offices paroissiaux, dut aller aux confins de la paroisse visiter un agonisant. Quoiqu'il se sentit fatigué, il se rendit tout de meme à son poste comme les soirs précédents parce que le temps avait, au cours de le journée, tourné au froid et que la traverse de la rivière Ste-Anne s'était en conséquence solidifiée.

—Si mes voleurs veulent venir, se dit le prêtre, il n'y aura pas de plus belle nuit.

A onze heures, le curé s'aperçut que la pleine lune resplendissait au firmament et le village endormi lui parut par la fenêtre extraordinairement éclairé, par contraste à l'obscurité qui l'enveloppait dans la sacristie.

—Cette nuit est trop claire, se dit-il; décidément, ils ne viendront pas encore ce soir.

Et le curé alla tranquillement se coucher.

Une heure plus tard, un traîneau tiré par un cheval vigoureux arrivait à une vive allure à la traverse de l'église, du côté de Ste-Marie. Lorsqu'il eût passé le pont, quatre hommes en descendirent et attachèrent le cheval au dernier pilier, puis, silencieusement, il s'engagèrent dans la petite montée en face de l'église. A cette époque, l'église et la sacristie attenante étaient construites près du chemin, au sud de l'église actuelle. Le presbytère, situé à deux arpents de distance, à gauche, était plongé dans les ténèbres, et les rues du village étaient désertes.

Timidement d'abord, en novices qu'ils étaient, puis avec une certaine ardeur, les quatre gaillards s'attaquèrent à la porte en chêne de la sacristie, que bientôt ils parvinrent à forcer. L'un d'eux resta dehors en sentinelle; les trois autres entrèrent, dont l'un portait une lanterne qu'il alluma. La vieille armoire fut rapidement déplacée, et Balthasar Gendron, avec l'aide d'un de ses complices tandis que l'autre tenait la lanterne, attaqua vigoureusement la maçonnerie qui enveloppait l'énorme cassette.

Après un assez long temps de travail ardu, le coffre fut dégagé de son alvéole et tomba lourdement sur le plancher. Gendron courut chercher la voiture, puis, les quatre voleurs, unissant leurs efforts et en s'aidant de leviers, réussirent à y faire entrer la masse métallique.

Afin de dépister les chercheurs qui, le lendemain, ne manqueraient pas de leur donner la chasse, les cambrioleurs s'éloignèrent ensuite dans la direction de l'embouchure de la rivière. La piste sur la neige, pensaient-ils, ferait croire que les malfaiteurs étaient venus de Batiscan, de St-Pierre ou même de St-Jean-Deschaillons. Ils s'arrêtèrent en face du manoir du seigneur Boisvert où le coffre fut assez aisément éventré, puis les seize sacs de numéraire furent transportés dans la maison de Balthasar Gendron. La vieille Cécile, qui n'avait pas fermé l'oeil de la nuit, eut connaissance de cette rentrée tardive de son neveu et de ses amis et n'eut aucun doute qu'ils venaient de perpétrer leur forfait.

Mais un qui fut surpris, ce fut le bedeau, nommé Pierre Grandmaison, lorsque, en venant sonner l'Angelus, il trouva la niche du coffre-fort en grande partie démolie et le coffre-fort lui-même disparu. Le curé, lui, manifesta une moins vive émotion, mais s'en voulut de n'avoir pas prolongé assez sa vigile.

La justice fut immédiatement saisie de l'affaire, et il ne parait pas que le curé ait dénoncé les coupables, se fiant sans doute qu'il serait toujours temps de les livrer s'ils n'étaient découverts par la méthode ordinaire.

Or, le bedeau avait trouvé le lundi matin à la porte de la sacristie un beau fouet tout neuf qui fournit aux limiers une piste. Ils découvrirent qu'Elzéar Méthot, marchand de Ste-Anne, avait acheté à Québec, peu de temps auparavant, une douzaine de ces fouets, et qu'il n'en avait vendu qu'un seul, à Balthasar Gendron. Lorsque les policiers vinrent interroger le maladroit, ils n'eurent aucune peine à lui arracher une confession complète. Il fut immédiatement arrêté ainsi que ses complices, et les seize sacs, presque intacts, furent retrouvés par la vieille Cécile enfouis dans la cave.

Ils subirent leur procès au mois de mars suivant devant la our d'assises de Québec présidée par le juge Stuart. A l'honneur de la justice du temps, mentionnons que pas moins de dix-neuf témoins furent cités devant le tribunal afin d'aider à éclajrer par leur témoignage ce crime qui avait été accompli sans témoin.

Le grand jury avait porté contre chacun des prévenus deux accusations: vols avec effraction et sacrilège. Leur position était grave, car à cette époque, si l'on ne pendait déjà que rarement les voleurs, le crime de sacrilège, en revanche, était souvent puni de mort. Et les accusés avaient gauchement tout avoué!

Les misérables furent sauvés par leurs propres victimes, les paroissiens de Ste-Anne qui, les prenant en pitié, présentèrent au tribunal une requête implorant sa clémence.

En même temps, les coupables signèrent la déclaration suivante:

"Dans l'attente de notre jugement, nous croyons devoir faire observer au tribunal que, n'ayant pas conscience de l'aveu que nous avons fait du crime dont nous sommes accusés, nous avons été conduits par notre malheureuse ignorance à nous déclarer coupables du crime de vol sacrilège que nous n'avons point commis. Nous persistons dans notre aveu de culpabilité quant au vol qui nous est imputé et nous en demandons pardon à Dieu et à notre pays, implorant au surplus la miséricorde du tribunal et le bénéfice du clergé; mais le vol que nous confessons, n'ayant point été commis dans une église, nous soumettons très humblement qu'il n'est point vol sacrilège et nous attendons, en conséquence, que la sentence par laquelle la justice va fixer notre sort sera basée sur le seul aveu que nous faisons en ce solennel et triste moment, et que notre Dieu, notre reine, notre pays et nos juges auront pitié de quatre malheureux qui pleurent et confessnt leur crime."

Le tribunal tint compte de la requête de la brave population de Ste-Anne, et les quatre dévaliseurs furent condamnés, suivant le degré de culpabilité de chacun, à un emprisonnement variant de un à deux ans.

QUEBEC, 13 (Du correspondant de la "Patrie"). — En traversant la rue Saint-Paul, un homme du nom de Emile Larose, âgé de 40 ans et demeurant à Bienville, a été renversé par un lourd camion de la Quebec Cartage Co. et sérieusment blessé. La victime a été conduite à l'hôpital où les soins nécessaires lui ont été prodigués. Bien qu'il soit resté longtemps inconscient, on espère qu'il en réchappera.



FEUILLETON DE LA "PATRIE" HEBDOMADAIRE



31 (Suite)

—Oui, oui, c'est cela, s'écria la marquise. Allez avec Paul, monsieur Barru, prenez une voiture, et si vous trouvez M. de Bersac vivant, promettez-lui de ma part un secours important.

"Je n'y mettrai qu'une seule condition, c'est qu'il parte immédiatement à l'étranger.

—J'y cours, madame, répliqua simplement le chimiste.

Et se levant pour partir, il chercha du regard Paul Duroc. Le musicien n'était plus là.

Il avait disparu sans que personne s'aperçut de son départ.

CHATIMENT

Le comte de Bersac venait d'achever son mystérieux travail d'épuration.

Debout, près de son bureau, il regardait, pensif, les derniers papiers se consumer dans l'âtre de la haute cheminée.

—Voilà toute une vie! murmura-t-il sourdement.

Puis il marcha lentement, d'un pas raide, automatique, vers la glace, s'y regarda un instant, avec tristesse et ajouta:

—Il est temps d'en finir, si je veux éviter le scandale et la honte d'un châtiment public. Et revenant du même pas machinal, vers son bureau, il ouvrit l'un des tiroirs pour y prendre un revolver d'assez fort calibre.

Il fit jouer plusieurs fois le barillet, chargea soigneusement l'arma considéra d'un regard sombre et se rapprocha enfin de la cheminée.

Arrivé là, il se plaça face à la glace, éleva l'arme, prêt à la diriger sur son front. C'était la fin, le dénouement tragique, brutal, mais volontaire, de son existence mouvementée.

Il était résolu à disparaître. A cette minute suprême, il eut comme la vision ultime de tout le sombre passé.

D'abord, sa jeunesse, avec les étourderies excusables, puis les orgies, les amours passagères et malsaines, la passion du jeu, la dissipation de son patrimoine. Ensuite, son amour naissant pour Hélène de Sommereuse, le ressouvenir des humiliantes déceptions éprouvées de ce fait; la mort de sa mère, tuée peu à peu par le chagrin qu'il lui causait.

Aussi la grande et noble figure d'Hector de Sommereuse, ses conseils dédaignés, le crime de la Médina, l'enlèvement et l'abandon du Petit Pierre, enfin sa fuite en Amérique.

Et, là-bas, sa liaison avec de Landrec, son mariage, le meurtre de son beau-père Talavera, le vol commis au préjudice de Charles Barru. Sa fortune commençant à s'édifier sur ces bases criminelles il était revenu en France. Ce fut alors l'existence fastueuse du grand seigneur, en même temps que l'activité de l'homme d'affaires, la fièvre du financier.

Par-dessus tout, l'amour et la haine professées tout ensemble pour l'invincible et toujours belle marquise.

Enfin, la catastrophe finale, l'écroulement définitif aboutissant à cette solution suprême: la mort!

Maintenant, le bras levé, le canon du revolver braqué sur sa tempe, il allongea lentement le doigt sur la détente.

A cette minute précise, le bruit d'une altercation violente retentit dans la galerie, près de son cabinet. Intrigué, malgré la gravité de l'heure et curieux, pour ainsi dire, en dépit de sa volonté, le comte de Bersac demeura immobile, indécis, sans presser la détente meurtrière. Au même moment, la porte de son cabinet s'ouvrit avec fracas, violemment poussée du dehors.

Le pène avait sauté dans la gâche aux trois quarts arrachée.

Un homme se précipita sur le banquier, et, sans qu'il trouvât le temps ni le pouvoir de s'opposer à son action, lui arracha de la main le revolver justicier.

Comme hypnotisé par la rapidité de l'acte, le comte demeurait à la même place, sans mouvement et sans voix.

Son libérateur courut alors à la porte, la referma et poussa vivement le verrou.

Puis revenant à celui qu'il venait de préserver du suicide, il tomba devant lui sur un genou, disant d'une voix tremblante, ces seuls mots:

—Mon père!

Lucien de Bersac, le coeur subitement étreint d'une souffrance aiguë, lancinante, devint blême. Il regarda l'homme avec des yeux égarés.

Enfin, il le reconnut. C'était Paul Duroc.

—Vous... vous, fit-il palpitant. Ah! pourquoi m'avez-vous empêché de mourir?

—Je vais vous le dire.

Et, se relevant, le musicien ajouta:

—J'arrive à l'instant de l'hôtel de Sommereuse où votre confession vient d'tre lue. En apprenant que vous alliez vous tuer, j'ai senti tout à coup se passer en moi une impression inexplicable, irrésistible, faite à la fois de pitié, de tendresse et de haine.

Je savais depuis peu que vous étiez mon père.

—Hélas!

—Le sang qui coule dans mes veines, c'est le vôtre; la vie qui m'anime, vous me l'avez donnée. Il m'a semblé que votre mort m'arrachait quelque chose dans l'âme, mon coeur s'est déchiré, s'est mis à saigner, tout à coup. Je suis accouru, sans réfléchir, obéissant à une impulsion plus forte que tout raisonnement; je suis venu pour vous sauver!...

—Me sauver? répéta le comte de Bersac d'un accent empreint de la plus profonde amertume.

"A quoi bon, maintenant ma vie est finie! Et puis croyez-moi, je me suis jugé, j'ai pesé tous mes actes.

Sur le point d'en finir avec une existence trop vile, j'ai fait taire mon orgueil; mon scepticisme s'est vite consumé au feu de ma conscience.

"Je suis un misérable!

Après cet aveu, le comte de Bersac se tut, comme accablé sous le poids de son ignominie, tandis que son fils le considérait avec une tristesse croissante.

—Cependant, reprit bientôt le jeune homme, en relevant le front avec une noble fierté, puisque vous reconnaissez vos fautes et que les remords atteignent enfin votre âme altière, peut-tre pourriez-vous essayer de vous réhabiliter?

—Oh! comment?

—Par le travail. Oui, j'en suis sûr, si vous vouliez employer les forces, l'intelligence et les ressources qui vous restent à vous refaire honnêtement une nouvelle situation, vous trouveriez encore des appuis.

Le comte eut un geste de dénégation empreint de découragement. Paul Duroc insista.

—Vous pourriez espérer dans l'avenir le pardon de vos fautes.

"Moi, votre malheureux fils, qui suis à cette heure pénible, obligé de vous juger, je serai le premier à vous pardonner.

—Ce serait sublime, s'exclama le comte de Bersac stupéfait, et comme ébranlé par ces paroles de mansuétude.

"Pourtant, je fus bien coupable envers vous et votre pauvre mère. Ne vous ai-je pas abandonné lâchement l'un et l'autre?

"A quoi bon revenir sur ce cruel passé, répliqua le musicien, si ce n'est justement pour le séparer.

Ces derniers mots parurent impressionner plus encore le banquier. Il se mit à réfléchir, la tête penchée su rsa poitrine.

—Une réparation, murmura-t-il enfin, certes, je vous la dois. Mais comment me la procurer, à l'aide de quels moyens, avec quelles ressources?

Je vous l'ai dit, mon père, en travaillant. Eloignez-vous pour fuir la vengeance de Victor Ledat ou de Barru, partez à l'étranger, mettez-vous courageusement à la tâche. Lorsque vous serez devenu un homme nouveau, purifié, régénéré, par le travail et la plus scrupuleuse honnêteté, faites-le moi savoir.

"Alors, je vous promets d'intercéder pour vous, de vous obtenir le pardon de la marquise, de Pierre et de Barru.

Ces paroles viriles procédaient, malgré leur simplicité de forme, de sentiments élevés et nobles. Elles touchèrent profondément Lucien de Bersac.

Depuis trop longtemps il n'avait entendu pareil langage.

Il se sentait troublé, comme par un remuement d'idées anciennes, de principes oubliés, de traditions d'honneur méprisées.

Une sorte de réaction bizarre s'opérait en lui. Il releva les yeux, enveloppa le musicien d'un long regard étrange, où se lisait une tristesse immense.

Et, tout à coup, il se laissa tomber sur les genoux, les mains jointes.

—Ah! s'écria-t-il, vous ave zenfin réveillé en moi les bons instincts de ma jeunesse, les nobles traditions d'honneur de notre famille.

"C'est vous, mon fils qui m'aurez donné la plus douce et la plus forte leçon que je n'ai jamais reçue.

"Pardonnez-moi donc de vous avoir rejeté loin de moi, dès votre naissance, de vous avoir abandonné après vous avoir donné la vie. Pardon, mon fils, pardon!...

Les dernières paroles s'achevèrent dans un sanglot. Le comte de Bersac, enfin vaincu, s'abîma, le visage enfoui dans ses mains crispées.

C'était la première fois qu'il pleurait.

Paul Duroc, le coeur palpitant d'émotion, le releva doucement et le fit asseoir. Au même instant, on frappa très vivement à la porte du cabinet.

—Qui est là? demanda le musicien en s'approchant.

—Charles Barru, répondit-on du dehors, ouvrez-moi vite.

Paul s'empressa de tirer le verrou, et le chimiste se précipita dans la pièce.

—Dieu merci, j'arrive à temps, dit-il, essoufflé, en apercevant le comte de Bersac.

—Que se passe-t-il donc? demanda le musicien très surpris.

—Je vais vous le dire, mon ami. Ou plutôt, je vais l'apprendre à M. de Bersac, s'il veut m'entendre.

—Oui, oui, parlez, fit le comte d'une voix brisée.

—Eh bien! je viens vous offrir le salut, de la part de Mme de Sommereuse.

—Le salut à moi, si coupable envers elle?

—Ah! je comprends, cela doit vous étonner, vous ignorez cette grandeur d'âme.

—Barru, je vous en prie, interviut Paul, ne l'accablez pas davantage, il se repent.

—Il n'est jamais trop tard pour bien faire, reprit ironiquement le chimiste.

"Mais enfin, je veux croire, pour vous seul, Duroc, à cette sincérité. Voici donc, continua-t-il, en s'adressant particulièrement au comte de Bersac, ce que la marquise vous propose:

"Elle vous fournira les moyens pécuniaires de vous sauver, à une condition expresse...

—Laquelle?

—Celle de partir immédiatement pour l'étranger, en vous engageant à ne jamais reparaître en France.

—J'accepte, dit le comte.

"Ah! décidément, les honnêtes gens ont de singulières façons de se venger.

"Je m'incline très bas devant la noblesse de vos âmes, je m'humilie devant votre générosité.

Puis après un instant de silence gêné, Lucien de Bersac reprit:

—Mais vous, monsieur Barru, n'avez-vous pas à vous venger de moi?

—A quoi bon? N'êtes-vous pas assez puni de vos lâchetés par la ruine qui vous atteint.

"L'homme courageux ne frappe pas un ennemi à terre. Non, je ne me vengerai pas, j'ai pitié de vous. Je vous donne seulement un conseil, acceptez l'offre magnanime de Mme de Sommereuse.

"Essayez de rachetez votre honteux passé par une vie exemplaire. Allez-vous en très loin; nous vous oublierons.

Paul Duroc avait écouté les paroles à la fois indignées et pitoyables du chimiste.

Il demanda:

—Comment Mme de Sommereuse a-t-elle l'intention de faire parvenir à M. de Bersac le secours pécuniaire qu'elle veut bien lui offrir?

—Je ne sais pas encore. Elle n'a pas fixé ce détail.

—Que faut-il faire dans ce cas?

—Mais il me paraît facile de prendre à cet égard un arrangement quelconque.

"Si M. de Bersac est bien résolu à partir, qu'il nous dise où il compte se rendre?

—Au Havre, repartit le comte. Je descendrai à l'hôtel du Levant, rue Bazon, j'y attendrai les subsides promis, puis je m'embarquerai aussitôt après.

—C'est bien, approuva le chimiste.

Puis il se tourna vers Paul Duroc:

—Allons-nous-en, nous n'avons plus rien à faire ici.

En même temps, il marcha vers la porte, suivi du musicien. Mais ce dernier se retirait lentement, comme à regret.

Il se détourna bientôt pour regarder longuement l'homme à qui, pour la première fois, il venait de donner le titre sacré de père.

Sans doute, il ne le reverrait jamais!

Lucien de Bersac, lui aussi, fixait avidement le jeune homme de ses prunelles marron clair, où se lisait une sorte de timidité triste.

Lorsqu'il le vit toucher le seuil du cabinet, il laissa s'échapper de ses lèvres frémissantes ce cri involontaire:

—Mon fils!

Paul Duroc revint vers lui d'un bond.

—Mon père, fit-il, ému jusqu'aux larmes, la main tendue, adieu!

"Souvenez-vous parfois de moi quand vous serez loin d'ici; et, si vous en avez le courage, écrivez-moi, je vous répondrai. Adieu!... adieu!...

Le comte avait pris la main de son fils, il la pressa longuement, puis, aux derniers mots du jeune homme, il desserra son étreinte, d'un geste las et résigné, le laissant partir sans faire un pas.

—Allons, murmura-t-il, en se retrouvant seul; ils m'ont vaincu par leur générosité, je vais essayer de me régénérer.

Aussitôt, il commença ses preparatifs de départ. Ils furent, d'ailleurs, assez courts.

Le valet de chambre, habitué aux fréquents voyages de son maître, ne s'étonna point des ordres reçus.

Il remplit très rapidement une malle de linge, d'objets de toilette indispensables et de vêtements désignés par le comte.

Un fiacre hélé par le portier, stationnait devant la grille de l'hôtel, le bagage y fut esargé.

—Gare de Lyon, cria ostensiblement le comte de Bersac en montant dans la voiture.

—Monsieur sera-t-il longtemps absent? demanda respectueusement le domestique.

A cette question, le banquier ne put réprimer un tressaillement.

—Non, dit-il, pourtant, en assurant sa voix, huit jours au plus.

Et le véhicule s'ébranla.

C'était fini; don José de Mendoza ne devait jamais reparaître, il n'existait plus.

Le comte de Bersac allait revivre à l'étranger. Le banquier n'avait pas agi sans réflexion en indiquant à Charles Barru l'hôtel du Levant, situé au Havre, dans la rue Bazon.

Il savait devoir retrouver en cette ville son ex-complice, le Blondin, si toutefois ce dernier l'avait attendu, comme ils en étaient convenus.

Chose étrange, depuis que de nouveaux sentiments avaient vibré en lui, sous l'inexorable pression des événements, du châtiment menaçant et de la tendresse paternelle enfin révélée. Lucien de Bersac se sentait un tout autre homme.

Sans projets arrêtés encore, puisqu'il ignorait dans quelle mesure sa cousine de Sommereuse lui viendrait en aide, il songeait pourtant à entraîner son ex-complice dans l'orbe de son honnêteté renaissante.

Ce serait la première bonne action, d'arracher le Blondin à la pente déshonorante sur laquelle il l'avait engagé lui-même.

Il pensait à tout cela, se laissant emporter vers l'inconnu, par le trot du cheval qui descendait à grande allure l'avenue des Champs-Elysées.

En apercevant la place de la Concorde toute proche, il passa vivement sa tête par la portière.

—Cocher, cria-t-il, je me suis trompé tout à l'heure, en vous désignant la gare de Lyon.

—Bon, alors, où allons-nous, bourgeois?

—A la gare Saint-Lazare.

Cinq minutes plus tard, le banquier arrivait à la gare indiquée: cour de Rome. Il prit le train le soir même, arriva au Havre dans la nuit et se fit conduire aussitôt à l'hôtel du Levant.

En se levant le lendemain matin de très bonne heure, après une nuit d'insomnie, il s'informa d'abord, auprès du garçon de l'hôtel, de la présence présumée d'Ernest Patrot.

Il apprit avec stupéfaction que le voyageur désigné avait quitté l'établissement la veille, dans la matinée.

—On suppose que ce monsieur s'est embarqué pour l'Amérique, ajouta le garçon.

—C'est bon, je lui écrirai, déclara le comte de Bersac affectant l'indifférence.

A la vérité, cette déception n'eut pas le don de l'émouvoir outre mesure; il s'y attendait un peu.

Débarrassé du souci de piloter son ancien complice, il se dirigea vers l'Hôtel de Ville, et se fit introduire sous son véritable nom, chez le chef des bureaux.

Il demeura longtemps, en conférence, et lorsqu'il sorti du bâtiment municipal, ce fut pour se rendre chez un notaire. Pendant deux ou trois jours, il fit ainsi de mystérieuses démarches, tout en attendant impatiemment des nouvelles de la marquise de Sommereuse ou de Paul Duroc.

Enfin, une lettre recommandée lui fut remise le maein du croisième jour.

Elle contenait quelques lignes seulement et renfermait un chèque sur le Crédit général: le tout expédié par Me Ledroit.

Lucien de Bersac, tremblant de joie et d'émotion, lut ceci:

"Monsieur,

"Je suis chargé par ma cliente, Mme la marquise de Sommereuse de vous faire parvenir la somme ci-après, de cinquante mille francs, payable à l'agence du Crédit général, à New-York seulement.

"Je vous prie de vouloir bien m'accuser réception. Recevez mes salutations.

Ledroit, notaire à Paris.

Devenu songeur, le comte plia le chèque, le serra précieusement dans son portefeuille, et brûla la lettre à la flamme d'une bougie.

Ensuite, il réunit divers papiers timbrés à en-têtes, imprimés, les glissa dans une large enveloppe, puis y joignit une courte missive signée seulemnt de son prénom: Lucien.

L'enveloppe, soigneusement scellée de cachets de cire, portait cette suscription:

"A Me Ledroit, notaire à Paris, rue St-Lazare. — Pour Mme de Sommereuse".

Ces préparatifs terminés, il se rendit à la poste, recommanda l'envoi, puis se dirigea vers l'agence des steamers faisait le service régulier de l'Amérique du Nord.

Comme il arrivait à l'extrémité du cours de la République, très fréquenté, incessamment sillonné de véhicules de toutes sortes, il s'engagea sur la chaussée, tout à ses réflexions. I ne voyait pas venir, vers lui, une tapissière, attelée de deux forts chevaux lancés à fond de train.

Les animaux, affolés tout à coup par le bruit strident d'une sirène venant du port, s'étaient emportés. Ils bondissaient les naseaux fumants, les yeux injectés, la robe déjà luisante de sueur, faisant sauter sur les pavés sonores le véhicule à peu près vide. Le cocher, pâle, les traits contractés par l'épouvante, faisait de vains efforts pour les retenir.

De tous côtés, les passants s'écartaient effarés.

Lucien de Bersac, n'avait rien vu. Arrivé sur le milieu de la chaussée, il eut comme l'instinct subit du danger.

Il leva la tête, indécis, sans se décider à reculer ou à s'avancer. Cette hésitation le perdit.

Comme il tentait en vain de se jeter en arrière, les chevaux emportés arrivèrent sur lui, le renversèrent. La lourde voiture passa sur son corps, le broyant affreusement.

Maintenant des gens accouraient de toutes parts, se précipitaient à son secours. On le ramassa pantelant, brisé, livide, les paupières closes, comme pour jamais. Puis on le transporta en hâte chez le pharmacien le plus proche, où l'on s'assura d'abord qu'il respirait encore.

Après quelques minutes d'anxieuse attente, il revint à lui momentanément.

Le pharmacien le fit placer alors sur un brancard et porter à l'hôpital du Havre, où il arriva sans connaissance.

L'interne de service, aussitôt appelé, constata que le malheureux avait la poitrine défoncée, et les deux cuisses fracturées.

Il lui fit administrer un violent réactif, puis en attendit l'effet silencieux. Enfin Lucien de Bersac souleva ses paupières, jeta autour de lui un long regard effaré, et se souvint, comprit l'horrible vérité.

—Je suis perdu, n'est-ce pas? demanda-t-il à l'interne, d'une voix faible à peine distincte.

—Non, non, essaya de dire le jeune praticien, ne croyez pas cela, il faut toujours espérer.

Mais son accent de commisération se ressentait de son manque de conviction.

Il continua:

—Certainement, vous êtes grièvement blessé... mais je n'ose me prononcer, il faut attendre l'arrivée du médecin principal.

"Je l'ai fait prévenir, vous le verrez tout à l'heure. Si, d'ici là, vous désirez quelque chose, dites-le moi?

—Un prêtre, fit seulement le comte.

—Bien, je vais vous envoyer l'aumônier.

Et, laissant le blessé à la garde d'une infirmière, l'interne se retira.

Un instant plus tard, l'ecclésiastique arrivait au chevet du blessé.

—Monsieur, commença celui-ci d'une voix courte, oppressée par la souffrance, en votre qualité de représentant de la religion, vous ne devez pas mentir... dites-moi la vérité sur mon état?

"Suis-je, oui ou non, perdu?

Le prêtre parut embarrassé de répondre. Enfin, il dit gravement:

—Vous avez raison, je n'ai pas le droit de mentir. Si vous croyez avoir à prendre quelques dispositions, ou à me confier une mission urgente, faites-le.

—Bien, je vous remercie, je vais être bref, hélas! forcément.

"Retenez d'abord mon nom: je suis le comte Lucien de Bersac... lorsque je serai mort, vous voudrez bien informer de cet accident, Mme la marquise de Sommereuse, rue de Lille, à Paris.

Après avoir dit cela le blessé se tut un instant, comme suffoqué tandis que le prêtre notait scrupuleusement ces premiers renseignements.

—A présent, reprit le comte, écoutez-moi bien:

"J'ai peu de temps à moi, je sens venir la mort... la mort libératrice qui, mieux que tout, lavera ma mémoire des souillures de ma vie...

"Monsieur... je fus un grand coupable. J'ai commis sciemment des lâchetés, des crimes, mais depuis quelques jours à la suite d'événements terribles, les remords m'ont atteint.

"Ma conscience s'est réveillée et révoltée... je me répens sincèrement.

"Déjà, j'ai essayé de réparer dans la mesure du possible, une partie du mal que j'ai fait aux autres.

Un hoquet douloureux l'interrompit, s'exhala en une sorte de râle. Un long frémissement agita les membres du malheureux, ses prunelles devinrent fixes, et sa bouche demeura ouverte. Il venait d'expirer.

Pendant que s'accomplissait au Havre ce tragique événement, il s'en déroulait d'autres à Paris, chez la marquise de Sommereuse.

Après le retour de Charles Barru et de Paul Duroc, impatiemment attendus par les assistants, Chopart et Victor Ledat s'étaient retirés les premiers.

Mais Chopart emportait la promesse de toucher bientôt, chez le notaire de la marquise, à titre de dédommagement, la petite somme nécessaire à la réalisation de son rêve d'hôtelier à Dieppe.

Ensuite Paul, à la prière de son ami Pierre, avait laissé le chimiste et sa soeur seuls en présence du blessé et de sa mère.

—Ma chère maman, dit alors Pierre de Sommereuse, puisque tu m'as enfin retrouvé, je suppose et j'espère que tu veux faire mon bonheur?

—Certes, mon enfant, rien ne me coûtera pour cela.

—Eh! bien, je vais aller tout droit à mon but, en t'informant, sans phrases inutiles, de ce que je désire avant tout.

Et, prenant un ton plus grave, le blessé continua:

—Tu sais déjà que j'aime Mlle Marthe d'Almeras, ici présente?

—Oui, je l'ai compris.

—J'ai pu, au cours des longues journées passées par elle à mon chevet, apprécier ses nobles qualités d'esprit et de coeur.

"Elle m'aime aussi; notre seul bonheur serait d'être unis l'un à l'autre.

"Elle est pauvre, c'est vrai, mais elle est bonne et jolie, c'est une large compensation.

"En un mot, je te demande de m'autoriser à l'épouser, je te prie de l'agréer pour ta fille?

En achevant, Pierre de Sommereuse darda sur le visage de sa mère, un regard empreint d'avide anxiété.

Charles Barru, debout près du lit, paraissait grave et soucieux. Marthe, pâle, palpitante d'une émotion difficilement contenue, venait de se lever.

Brusquement, elle prit la parole:

—Monsieur Pierre, dit-elle, en essayant de sourire, vous me prenez en traître, c'est presque déloyal.

"Ne vous avais-je pas supplié d'attendre, avant de parler ainsi; oubliez-vous ce que je vous ai appris hier?

La jeune femme faisait allusion à un récent entretien intime, au cours duquel très courageusement, elle avait confessé au blessé sa liaison de jadis avec de Landrec.

—Je sais ce que vous voulez me dire, Marthe, répliqua Pierre, en accentuant sa généreuse dénégation d'un regard expressif, empreint de douce autorité.

—Ne pouvez-vous pas me le répéter, mademoiselle Marthe? demanda vivement la marquise.

Sa légitime curiosité maternelle était éveillée, elle voulait savoir.

—Madame, je vais tout vous dire.

Une expression de vive contrariété passa sur le visage de Pierre.

—C'est inutile, interrompit-il aussitôt.

Et s'adressant particulièrement à sa mère, il continua:

—Il s'agit, en réalité, ma chère mère, d'une chose fort peu importante.

"Marthe, par excès de loyauté envers moi, a cru devoir se confesser d'une légèreté platonique, d'ailleurs; légèreté bien excusable, et dont je l'avais priée de ne plus parler.

Et comme le blessé lisait sur la physionomie de la marquise une sorte d'obstination à savoir, il ajouta d'un ton plaisant:

—Imagine-toi que Marthe s'était amourachée, il y a deux ou trois mois du triste personnage de M. de Landrec.

Individu.

—Bien qu'elle ne le trouvât pas "Naturellement, elle ignorait à ce moment l'indignité morale de cet très jeune, elle était séduite par ses allures élégantes, ses manières aristocratiques, son langage choisi.

"Subjuguée par ces dehors distinguée, elle avait rêvé de se faire épouser par lui.

"Il y eut même, dans ces circonstances inutiles à préciser, un commencement de flirt.

"Voilà de quoi elle veut s'accuser.

"Elle rit aujourd'hui de ce bizarre caprice, et nous aussi. En réalité, acheva Pierre en souriant, c'est une ambitieuse, elle visait d'abord un gentilhomme, et maintenant elle demande à épouser le pauvre marquis que je suis!

—Ce que vient de dire Pierre est-il exact, mademoiselle Marthe? demanda la marquise.

La jeune femme, vaincue par l'amour et la générosité du blessé, ne se sentit plus le courage de révéler la vérité.

—Oui, madame, fit-elle seulement, en dissimulant sa confusion.

—C'était une amourette, une plaisanterie, s'empressa d'affirmer Charles Barru.

"Néanmoins, je remercie de tout mon coeur M. Pierre, dont je m'honore d'être l'ami, je lui sais un gré infini d'avoir bien voulu n'attacher aucune importance à ces imprudences de jeunesse.

Tout en prononçant ces mots empreints, pour ainsi dire, d'un double sens, le chimiste fixait le blessé d'un regard clair, chargé de la plus profonde gratitude.

Pierre sourit, il prévoyait la victoire.

—Allons, c'est bien, conclut Mme de Sommereuse, définitivement rassurée.

Et, prenant doucement la main tremblante de Marthe, elle la mit elle-même dans celle de son fils.

—Vous serez heureux, dit-elle, car vous vous aimez sincèrement; et l'amour est le premier des biens, le plus cher!

Puis elle se tourna vers le chimiste souriant, et d'une voix émue, avec des larmes de joie dans les yeux, elle ajouta:

—Nous allons reconstituer une nouvelle famille, monsieur Barru.

—Oui, madame, grâce à votre exquise bonté. En tout ceci, je ne regrette qu'une chose.

—Laquelle?

—C'est d'être si pauvre, vis-à-vis de vous. Si je n'avais pas eu ce malheur de rencontrer M. de Bersac, il m'eût été possible sans doute, de doter convenablement ma chère petite soeur.

—Je le ferai pour vous, dit spontanément la marquise. Il est de toute justice que je répare les fautes des miens.

"D'ailleurs, au sujet de votre invention et de la teinturerie, j'ai à vous communiquer une proposition acceptable, je le pense.

—Qu'est-ce donc, madame.

—Verriez-vous un grand inconvénient à vous rendre à Buenos-Ayres, pour mon compte, après le mariage de nos deux enfants?

—Oh! non.

—Eh bien! voici ma proposition.

"Aux termes d'un traité passé apec celui qui se faisait appeler don José de Mendoza, je suis copropriétaire de l'usine incendiée.

—J'ignorais ce détail important.

—Je vais donc prier Me Ledroit, de remplir les formalités nécessaires au rachat de la teinturerie, ou plutôt de ce qu'il en reste.

"Elle sera immédiatement reconstruite, et je vous en offre la direction ainsi que la gestion de mes cotonneries, en vous achetant de plus, votre procédé.

"Ma proposition vous sourit-elle?

—Ah! madame, c'est trop, beaucoup trop, balbutia le chimiste, profondement touché.

"Mais avant d'accepter, je dois vous avouer une chose fort importante; je ne suis pas en possession de mon procédé, M. de Mendoza l'avait gardé.

—Je le savais, répliqua sans s'émouvoir Mme de Sommereuse, mais j'espère le recouvrer cependant, grâce à l'autorisation de Mme de Mendoza à qui je vais écrire en ce sens.

"J'ai d'ailleurs, à l'entretenir d'autres projets intéressants.

Elle venait à peine d'achever, quand Me Ledroit fut annoncé. Le notaire apportait à la marquise une lettre reçue du Havre, le matin même.

Sur la prière de la cliente, il lut à haute voix cette missive émanant du comte de Bersac.

Elle contenait ces lignes:

"Madame,

Au moment de quitter la France et l'Europe pour toujours, grâce à votre libéralité généreuse, je veux essayer, pour vous prouver la sincérité de mon repentir, de réparer une partie de mes fautes.

"Les actes notariés, ci-inclus, vous apporteront en même temps la reconnaissance légale de mon fils "Paul" et la renonciation en sa faveur, à mon titre et à tous mes droits éventuels, en tant que membre des familles de Bersac et de Sommereuse.

"Vous trouverez aussi une autorisation concernant M. Barru, lui permettant de rentrer en possession de son cahier vert.

"Je confie ma mission à votre exquise bonté, à votre pitié, en vous remerciant encore de ce que vous avez bien voulu faire pour le grand coupable que je fus.

"Adieu pour toujours!

LUCIEN.

Ainsi Paul Duroc devenait le comte de Bersac, et, sans nul doute, il allait pouvoir, sous cette nouvelle forme, épouser enfin Carmen de Talavera.

Le jeune homme ne cacha point sa joie et son coeur eut encore un souvenir ému pour le malheureux, dont l'expiation volontaire commençait par cette bonne action.

A ce moment, une domestique remit à la marquise une lettre venant encore du Havre.

Très intriguée, la noble femme déchira l'enveloppe rapidement et considérant qu'elle se trouvait pour ainsi dire, en famille, elle lut à haute voix:

"Madame,

"En qualité d'aumônier de l'Hôpital du Havre, je viens d'assister aux derniers moments de la malheureuse victime d'un terrible accident.

"M. le comte de Bersac, écrasé par une voiture sur le cours de la République, a dû être transporté mourant ici.

"Il vient de rendre le dernier soupir, et je lui ai promis d'intercéder auprès de vous, pour obtenir le pardon de ses fautes.

"Recevez, Madame...

"Signé: HENRI LETELLIER, aumônier."

—Mort! murmura Mme de Sommereuse devenue très pâle.

—Quel châtiment!... ajouta le notaire troublé.

Les démarches de la marquise de Sommereuse s'appuyant sur la nouvelle situation de Paul Duroc, aboutirent enfin à un résultat heureux.

Un mois après la mort de Lucien de Bersac, on célébrait à Saint-Philippe-du-Roule, le même jour, deux riches mariages.

Le marquis Pierre de Sommereuse, maintenant convalescent, épousait Mlle Marthe d'Alméras et le comte Paul de Bersac s'unissait à la délicieuse Carmen de Talavera.

Berthe Duroc était devenue rentière, de par la volonté de la marquise de Somemreuse.

Charles Barru devait partir pour Buenos-Ayres huit jours après les cérémonies.

Chopart, établi à Dieppe, ne manque jamais de faire visiter les "gobes" à ses pensionnaires.

Quant au Blondin, il s'est embarqué pour le Klondyke, avec l'espoir de faire fortune.

(FIN)

LES AVERTISSEMENTS DE LA NATURE

Les signes de danger dont chacun devrait s'occuper sérieusement

La douleur est l'un des avertissements de la nature que quelque chose ne fonctionne pas bien dans l'organisme. L'indigestion par exemple, est caractérisée par des douleurs dans l'estomac et souvent dans la région du coeur; le rhumatisme par des douleurs aiguës dans les membres et les articulations; les maux de tête sont un signe que les nerfs ou l'estomac sont dérangés. Dans quelques maladies, telle que l'anémie, la douleur n'est pas aussi accentuée. Dans ce cas, l'avertissement de la nature prend la forme de la pâleur, l'essoufflement après le moindre exercice, les palpitations de coeur et la perte de l'appétit. Quelle que soit la forme que ces avertissements prennent, les personnes avisées n'ignoreront pas le fait qu'une foule de maladies ont leur origine dans la pauvreté du sang et que quand le sang est enrichi, la maladie disparaît. Les Pilules Roses du Dr Williams' sont des plus utiles dans de tels cas, parce qu'elles purifient et reconstituent le sang à sa force normale. De cette manière, elles tonifient les nerfs, restaurent l'appétit et donnent la santé parfaite. Mlle Hazel Berndt, d'Arnprior, Ont., a éprouvé la grande valeur de ce remède et voici ce qu'elle dit: "Je suis une jeune fille et j'ai travaillé en manufacture pendant les quatre dernières années. Pendant deux ans, j'étais parfois si malade que je ne pouvais pas travailler. J'étais pâle et maigre et souffrais de maux de tête et d'attaques de faiblesse. Je me fis soigner par le pédecin pendant presque tout ce temps, mais cela ne me fit aucun bien. Ma mère me conseilla de prendre les Pilules Roses du Dr Williams et après en avoir pris pendant quelque temps, je pouvais remarquer une amélioration dans mon état. J'en ai pris neuf boîtes et puis dire en toute confiance que ma santé est revenue. Quand je commençai à prendre les pilules, je pesais 97 livres et maintenant je pèse 114 livres. Je vois que je dois ma bonne santé aux Pilules Roses du Dr Williams' et espère que d'autres personnes souffrantes en feront un loyal essai".

Vous pouvez vous procurer ces pilules chez tout marchand de remèdes ou par la poste à 50 cents la boîte de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. (ann.)

La construction d'un barrage sur le Manicouagan

QUEBEC, 13. (Du correspondant de la "Patrie"). — La Ontario Pulp and Paper Co, va commencer sous peu la construction d'un barrage sur la rivière Manicouagan en prévision de l'érection de moulins quelle doit construire conformément aux conditions de la vente de limites forestières à elle consentie par la province en 1923. L'ancien gérant de la compagnie à Shelter-Bay a été chargé de la surveillance de la construction et M. C. H. Boisvert a été nommé gérant à Shelter-Bay.

Les contrebandiers sont poursuivis

BUFFALO, 13. — Cinq vapeurs de contrebandiers ont essayé d'amarrer à Buffalo dimanche matin, venant du Canada. L'un d'eux a été capturé et l'on a saisi quatre cents caisses de prétendu whiskey évaluées à $30,000. Un autre a été détourné de sa route par le garde-côte et forcé de retourner au Canada.

Le canot-automobile "Marion L", de St. Catherines, Ont., chargé de quatre cents caisses de bière et de whiskey, a été capturé au moment où il amarrait au quai au pied de l'avenue Michigan-Sud, par le garde-côte du gouvernement américain.

PAROISSIENS QUI FETENT LEUR CURE

Une automobile, don des paroissiens est présentée à M. le curé Louis Laporte.

A SAINTE-DOROTHEE

Le village de Sainte-Dorothée a été témoin dimanche, de fêtes magnifiques, organisées en l'honneur de M. l'abbé Louis Laporte, curé de la paroisse, à l'occasion du 10e anniversaire de son arrivée dans la paroisse, et afin de lui présenter une automobile, offerte par ses paroissiens, en remplacement de celle que M. le curé c'est fait voler il y a quelques mois. Plusieurs membres du clergé ainsi que plusieurs citoyens bien en vue et tout le village étaient présents aux fêtes. Témoignant ainsi de toute leur admiration pour leur pasteur. Le village, décoré et illuminé, avait un air de fête et jusqu'à minuit la plus grande gaieté régna partout. Ces fêtes resteront inoubliables pour tous ceux qui y étaient présents.

Après la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement, chantée par M. l'abbé Laporte, le maire de la paroisse, M. Zéphirin Bibeau, a présenté au nom de tous les paroissiens l'automobile à M. le curé.

M. le le chonoine M. Leblanc, curé de Saint-Martin, a béni l'automobile, et sous la demande de M. Laporte, toute la foule agenouillée devant l'église Après quoi il y eut promenade en automobile sur les bords de la rivière des Prairies à laquelle prirent part environ 150 machines. Au retour sur la place publique, il y eut discours et concert par la fanfare amicale de Cartierville.

Après quelques mots adressés par M. l'abbé J.-A. Froment, organisateur des fêtes, M. le curé Louis Laporte prit la parole: "Mon premier mot, dit-il, est merci, pour votre cadeau et ensuite pour votre infatigable dévouement en faveur de votre église, de toute votre paroisse et de votre pasteur, vous avez toujours marqué une grande initiative pour le village, c'est vous qui l'avez fait ce qu'il est aujourd'hui, et toutes les améliorations qu'on y a remarquées témoignent de votre zèle. M. le curé Laporte termine en souhaitant que tous continuent ainsi et portent toujours aussi haut le drapeau de foi, d'honneur et de charité. M. l'abbé Donat Martineau prend ensuite la parole et affirme aux paroissiens qu'ils n'auront cette force que tant qu'ils s'appuieront sur le clergé, qui n'a jamais fait défaut au peuple canadien. "Toujours il vous a aidé, soutenu dans vos luttes, et jamais vous trouverez un coeur plus patriote que celui du prêtre canadien-français."

M. Antoine Chauvin, avocat, fait ensuite l'éloge de M. le curé et du clergé canadien en général. "Dans chaque homme, dit-il, il y a un coeur, et dans chaque coeur il faut de la morale, et ce n'est que le clergé qui peut vous la donner. cette morale, c'est encore grâce au clergé si l'instruction est restée dans nos paroisses, si on enseigne encore notre belle langue

CHRONIQUE DES DAMISTES

M. Bleau et le "Règne" de Beauregard.—Tout est prêt pour le pique-nique de demain à Montréal-Nord.—Soyez du nombre.

BEAUREGARD ET SON REGNE

M. le Rédacteur du Jeu de Dames,

Je viens de passer par une série d'événements inaccoutumés, où l'hôpital, les Rayons X et le radium viennent de jouer leur rôle bienfaisant. On m'affirme que je suis en bonne voie de guérison et que dans six ou huit semaines rien n'y paraîtra. L'humanité devra beaucoup à M. et Mme Curie, si l'on réussit définitivement à déloger le cancer par le radium. Etre convalescent à la campagne au milieu des fleurs et de la verdure, à l'ombre des grands arbres, c'est déjà revivre délicieusement et malgré le mal qui m'obsède encore, mon âme se dégage et prend de belles envolées dans ce joli panorama de la nature. Il me semble que j'ai ma tranche de bonheur à écouter le chant des oiseaux alors que ma quiétude n'est troublée que par le doux murmure des feuilles et la brise qui m'apporte le parfum des champs. Je voudrais rester là, assis sous mon grand orme, rêver, ne rien faire, rejeter au loin toute idée de travail, afin de savourer à mon aise tout ce qui m'entoure et me grise. Mais non, impossible d'avoir la paix, mon esprit vagabonde se débat dans le cerveau et m'assaille par toutes sortes de pensées, et comme le hasard me fait ramasser un journal qui traîne à mes pieds, et que mes yeux rencontrent le titre: "Beauregard", C'en est fait de ma tranquillité. Car après avoir lu la prose de notre ami Lafontaine, je me sentis des picottements dans les doigts pour répondre à sa question. "Combien longtemps Beauregard sera-t-il champion" ? chronique qui avait pour titre "Beauregard" parue dans les journaux du 27 juin dernier. Loin de moi l'idée de rapetisser le cadre dans lequel M. Lafontaine nous place notre champion du monde. M. Willie Beauregard mérite tous les éloges qu'on peut lui décerner et encore... Ceux qui ont suivi mes comptes-rendus de son dernier match contre notre Willie Lafrance, en mars 1920, savent combien j'ai apprécié ses hauts faits, j'ai même frisé la censure de hauts dignitaires damistes à mon arrivée d'Holyoke, parce que, disaient-ils, j'avais exagéré les capacités du champion. Je n'ai rien à retrancher de mes rapports de jadis. J'ai dit et je répète que Willie Beauregard est un phénomène dans l'art de pousser le pion. Ses prouesses depuis 1918 qui tirent du prodige, le prouvent amplement. C'est un fait réglé, casé, sur lequel tout le monde s'accorde et s'entende. Mais... il y a un mais, de là à prétendre que le champion du monde est invincible, qu'à phénomène on ne peut trouver phénomène et demi, et que son match avec Springer l'a tellement placé haut qu'on ne peut le regarder sans se donner le torticolli, il y a une marge et c'est cette marge que je me permettrai de discuter sans animosité. Mais sans crainte de barrer les t et de mettre les points sur les i.

Prenons pour commencer son match contre Springer, de Hollande. Au point de vue prestige à l'étranger, ça peut avoir son bon effet, mais pour nous, les damistes de la métropole qui ont vu, de leurs yeux vu, les bourdes et les bévues innombrables de Springer, sur le damier canadien et même sur son damier, comment peut-on conclure que ce grand match a rendu Beauregard invulnérable?

Les journaux français du temps, "Le Bavard" surtout prétendent que d'après l'analyse des parties, Springer a joué ici deux fois plus faible qu'il a l'habitude de jouer en France et en Hollande. C'est exagéré si vous voulez, mais c'est publié, on pourra lire un pion et on serait dans le vrai. Il faut donc se rendre à l'évidence, qu'au point de vue "science" le match fut un fiasco d'où plus perfectionnés et cette mémorable rencontre n'a rien ajouté au bagage scientifique de notre champion du monde. 75 pour cent de notre classe auraient pu décrocher le championnat mondial dans les mêmes circonstances.

Maintenant pour répondre à M. Lafontaine lorsqu'il demande "Combien de temps Willie Beauregard restera-t-il champion?" et il ajoute ingénument ceci: "C'est la question qui est souvent demandée et à laquelle il n'y a pas de réponse." Ici, je demande pardon à mon bon ami Lafontaine. Car j'ai répondu à la question et M. Lafontaine plus que tout autre doit le savoir puisque c'est lui, en sa qualité de gérant du champion du monde, qui a décliné l'offre que le lui ai faite, l'an dernier.

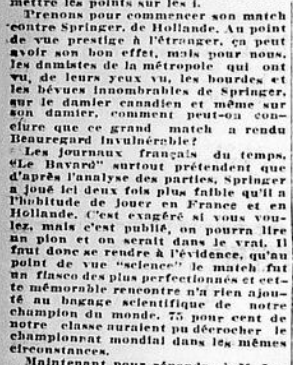
Dans mes communiqués à M. Lafontaine, j'offrais $3000.00 pendant on gagnant à maître Willie Beauregard pour venir jouer un match à Montréal (contre monsieur X.) aux mêmes conditions que son match contre Springer. Comme M. Beauregard était venu à Montréal jouer contre Springer pour $150.00 j'avais raison de croire que mon offre serait alléchante à $3000 et que ma proposition serait acceptée avec empressement. Comme mon Monsieur X. ne demandait rien, n'exigeait rien que la tuyeur de se mesurer avec le champion, je pensais l'affaire dans le sac et un match des plus sensationnels pointait à l'horizon. Quelle ne fut pas ma surprise quelques jours après de recevoir de ce même M. Lafontaine qui pose des questions aujourd'hui, ceci: "M. Beauregard ne se déplacerait pas pour moins de $500.00."

On peut juger de mon désappointement. Il est inutile de commenter sur ce refus.

Les communications échangées entre M. Lafontaine et moi à ce sujet n'ont pas été publiées afin d'éviter une polémique inutile, mais elles ont été vues et lues par M. W. Labrecque, président de la Ligue dans le temps, par plusieurs, par mon jeune ami, René Dussault, et cela m'étonne que ce dernier n'ait pas, samedi dernier, dans sa chronique, relaté cet exposé des faits, car en fin de compte, la chronique de M. Lafontaine, pour ceux qui lisent entre les lignes, n'est ni plus ni moins que des pierres lancées dans notre jardin, une délicieuse allusion que, nous, de la Ville Lumière, aux nombreuses étoiles, ne pouvons trouver un joueur avec assez de toupet pour se mesurer avec l'invincible champion et voilà... J'ai cru de mon devoir de mettre les choses au point devant le public afin qu'on sache qu'une fois au moins on a REPONDU A LA QUESTION DE M. LAFONTAINE et que M. Willie Beauregard a perdu là la plus belle occasion de jouer Son Titre, et la chance de faire cesser son Règne. A bon entendeur, salut!

J. A. BLEAU.

PROBLEME CANADIEN, No 1511
Par M. Nap. Brochu.



Les blancs tentent la faute.

N. D. L. R. — Nous apprenons donc avec un grand plaisir le rétablissement presque assuré de notre distingué correspondant, M. J.-A. Bleau, dont l'autorité en matières damistes et les admirables qualités littéraires sont depuis longtemps appréciées. Formons des voeux pour que les prochaines nouvelles nous annoncent notre M. Bleau de jadis en parfaite santé.

Je n'ajouterai que quelques mots hâtifs, évidemment, pressé que je suis par le temps très restreint que me laisse cette lettre arrivée à la toute dernière minute. Tout de même, le sujet est tellement au point que je n'aurais pas voulu en priver ma colonne.

Je crois devoir concourir en entier dans l'exposé de M. Bleau. Comme je le notais incidemment dans une note de samedi dernier, une des principales raisons du Règne de Beauregard, sans pour cela ne rien méconnaître de sa valeur et de sa supériorité incontestables, c'est qu'il reste loin. Ici, à Montréal, plusieurs seraient à ses trousses, chaque année.

Je n'aurais pas voulu, toutefois, entrer dans les détails de la question et provoquer une "polémique inutile," comme dit M. Bleau, car si j'ai lu, un peu à la volée, une des réponses de M. Lafontaine, je ne possédais pas la correspondance, et je ne pouvais pas, avec l'absence de cette "matière première," poser la question dans son entier, comme le fait aujourd'hui mon intéressant ami.

S'il provoque une "polémique," je la considérerai plutôt utile. Mon Dieu, nous en avons déjà passé d'autres... pourquoi refuserait-on à celle-ci, d'un intérêt si primordial pour notre sport, notre humble effort?

Nous avons vu d'autres Règnes. Gendron a eu son temps, et n'eût été la venue surprenante de Willie Lafrance, sa gloire ne serait peut-être pas encore attaquée. M. Bleau, lui-même, en désespérance d'adversaire, n'a-t-il pas abandonné un poste que ses occupations et sa santé ne lui permettaient plus de conserver? M. Ottina, qui a subi des assauts, ne devrait-il pas, lui aussi, être "ennuyé" plus souvent? Le Règne de Beauregard, parce que éloigné, présente de bien plus sérieuses objections. Connaissant personnellement le champion comme je le connais, admirant sa science et sa capacité, j'aurais cru que cette offre de M. Bleau dût avoir le même effet qu'un bouton électrique annonçant le départ de Willie pour Montréal. La connaissance du contraire refroidira certains admirateurs et moi-même...

Si, entre l'offre intéressante de M. Bleau et l'absence de pareille occasion dans son pays, M. Beauregard crut choisir la... tranquillité, c'est qu'il a dû en conclure que la proposition de Montréal réservait un certain risque qui enlevait beaucoup de la sécurité du placement, quant à la mise en jeu de son titre.

En fait, je soupçonne de mon ami Willie la pensée qu'il REGNE quelque chose ici...

René DUSSAULT.

TROISIEME LISTE DE SOUSCRIPTIONS

Voici la continuation des donateurs au prochain pique-nique:

MM. E. Brunet, Marcel Deslauriers, W. Desmarais, M. et Mme J.-B. Guénette, M. et Mme Aimé Belhumeur, M. et Mme A. Guénette, M. et Mme L. Guénette, Mlles Blanche, Gilberte et Béatrice Guénette, MM. L.-O. Guénette, E. Lortie, L. Lacasse, Mme Alf. Ready, M. A. Larin, J.-O. Roby, J. Mailloux, N. Noël, Mlles Marguerite, Lucienne et Anna Ready, MM. N. Noël, Arthur (fils) et Marcel Ready, Club S.-Henri, M. et Mme A. Cartier, M. et Mme Nap. Petit et Mlle Fabiola Petit.

Chacun est prié de faire parvenir son prix à l'organisateur, M. Ready, 808 Lafontaine.

Il y a encore de la place pour d'autres. Que personne ne se prive.

* * *

NOTES DIVERSES SUR LE PIQUE-NIQUE

Les joueurs de baseball devront se rendre à 12.30 heures. Emportez vos articles: balles, gants, etc.

* * *

Les damistes sont aussi priés d'apporter leur jeu et pièces. L'organisation, toutefois, se charge d'un grand nombre. Ceux qui prennent part au cuchre pourront aussi se munir de leur jeu de cartes.

On dit que le service du restaurant sera partait. Tant mieux, il y a dix mille damistes à Montréal qui pourront en profiter.

* * *

Que ceux qui n'ont pas encore fait rapport de la vente d'insignes (boutons) soient prêts à rendre compte dimanche, sur le terrain, afin que l'on puisse procéder au tirage. Le juré d'honneur est composé de MM. J.-A. Bleau, W. Labrecque et M. Gauthier.

* * *

Si le temps est incertain, le matin, on pourra s'informer aux numéros suivants: Est 4264w, Clairval 2533, Est 5710F, Cal. 2220J, Clairval 2835J, Cal. 4302, Est 3618W, Art. Ready.

* * *

AUX CORRESPONDANTS PROBLEMISTES

Il arrive quelquefois que des compositions me sont envoyées avec les pièces posées sur les cases noires.

D'autres indiquent les pièces en différentes couleurs. Ces façons de poser les problèmes exposent leurs auteurs à en voir la publication très retardée, à cause de la nécessité de recopiage, surtout pour les pièces colorées qu'il est assez difficile de distinguer.

Les pièces représentées clairement à la plume, constituent toujours la meilleure façon de procéder.

* * *

FAUTE D'ESPACE

Faute d'espace, une lettre de la Compagnie Jutras, et une communication de la Ligue au sujet des directeurs de la Revue disparue, Le "Damier Canadien", sont renvoyées à samedi prochain.

Je me suis fait un plaisir, qui en causera certainement autant à mes lecteurs, de laisser la place à un article de la plus haute importance, dû à la fine plume de mon excellent confrère, M. J.-A. Bleau.

* * *

CARNAVAL DE L'EQUIPE AMERICAINE

L'équipe américaine s'est réunie à Southbridge, Mass., samedi et dimanche. Ce fut un carnaval de pratiques aériennes en vue du grand match Canada et Etats-Unis, qui aura lieu à Fall-River et New-Bedford, en septembre.

On forma trois équipes, chacune sous la direction respective des trois maîtres du damier, MM. W. Beauregard, Auguste Lafrance et O.-J. Paquette.

Les joueurs furent choisis à tour de rôle, et d'une façon très bien balancée, puisque les deux premiers compétents chacune 10 1-2 contre 9 points pour la troisième.

M. J. N. Authier est maintenant le champion officiel de Springfield, Mass., ayant remporté une victoire très nette sur M. Paquereau, qui dut s'incliner après trois défaites consécutives.

Ce dernier cependant, se distingua au jeu franc, remportant la palme avec un résultat de 4 à 2 contre le notaire Tétrault, champion de Southbridge.

Après le match des équipes on se choisit à son gré de nouveaux adversaires, ce qui devait emmener la rencontre inévitable entre le secrétaire et le "spère" Bastien.

Les visiteurs de Fall-River furent: MM. Aug. Lafrance, Hervé et Henri Savage, V. Lusignan et C. Godbout.

De Holyoke: MM. W. Beauregard, Ed. Beauregard, Val. Guillerie et P. J. Lafontaine.

De Springfield: MM. J.-N. Authier, et P. Paquereau.

De Southbridge: MM. O.-J. Paquette, Wilfrid, Ovila et Joseph Berthiaume, C. Peloquin, C. Savage, A. Girard, et Henri Bastien.

Les chansons du père Beauregard et de P.-J. Lafontaine égayèrent fort la réunion.

On remercia les gens de Southbridge pour leur généreuse hospitalité, et on se sépara en échangeant les meilleurs voeux de succès pour l'équipe américaine en septembre prochain.

(Communiqué du Secrétaire.)

Solutions des problèmes parus samedi le 2 juillet 1925.

PROBLEME CANADIEN NO 1509

Blancs — 42 à 36; 53 à 47; 44 à 37; 34 à 27; 40 à 25; 39 à 34; 46 à 9.—Gagné.

PROBLEME CANADIEN NO 1510

Blancs	Noirs
13 à 2	54 à 71 A
2 à 19	71 à 54 B
14 à 8	54 à 71 C
20 à 26	71 à 54
26 à 15	54 à 13
19 à 2 Gagne.	
A	
	SI 42 à 48
14 à 9	54 à 71 D
9 à 54	71 à 45
20 à 25	45 à 19
54 à 71 Gagne.	
B	
	SI 42 à 48
14 à 66	71 à 54 E
20 à 9	48 à 53
66 à 8	54 à 13
19 à 2 Gagne.	
C	
	SI 42 à 48
20 à 9	48 à 53
8 à 66	54 à 2
66 à 8	2 à 13
19 à 8 Gagne.	
D	
	SI 48 à 53
20 à 59	53 à 64
9 à 15	54 à 9
2 à 70 Gagne.	
E	
	SI 48 à 53
66 à 21	71 à 54
20 à 9	54 à 2
21 à 8	2 à 13
19 à 2 Gagne.	

Les autres variantes se gagnent facilement.

EN VOULANT EVITER UNE COLLISION, IL SE FAIT TUER

Mort tragique de M. F.-X. Boucher, de Montréal, près de Portneuf.

Fausse manoeuvre.

QUEBEC, 14. (Du correspondant de la "Patrie"). — Un citoyen de Montréal a été, hier après-midi, la victime d'une nouvelle tragédie de l'automobile qui s'est déroulée sur la route nationale entre Portneuf et Cap-Santé. La victime de l'accident est M. F.-X. Boucher, l'un des assistants gérants du Motordrome Garage, de Montréal.

M. Boucher retournait à Montréal, en automobile, en compagnie de son frère, M. Philias Boucher et de la femme et de la nièce de ce dernier, Mme Ph. Boucher et Mlle Irène Boucher.

En passant dans une courbe, après avoir traversé le village de Portneuf, il rencontra inopinément une autre machine qui venait en sens inverse.

L'on se porta aussitôt au secours une manoeuvre qui fit capoter la machine dans le fossé.

L'on seporta aussitôt au secours des occupants de l'auto, qui étaient restés à l'intérieur, sauf le conducteur, et qui n'avaient pratiquement pas été blessés. M. Boucher, cependant, fut projeté à travers la vitre et se fractura le crâne. On le releva privé de connaissance et la figure toute couverte de sang. Un prêtre et des médecins furent mandés en toute hâte et bientôt après, le curé de Portneuf, de même que les docteurs Pelletier, de Portneuf, Pierre Gauthier et J. Mayrand, de Deschambault, arrivaient sur les lieux. Mais la victime avait déjà cessé de vivre.

Les autres occupants de la machine furent heureux de s'en tirer avec seulement quelques égratignures. Le coroner Jolicoeur a tenu enquête à Portneuf, puis le corps a été expédié à Montréal hier soir.

M. Boucher était parti de Montréal, il y a quelques jours, pour assister à une fête de famille à Lévis, à l'occasion du retour au pays de son neveu, l'abbé L. Roberge, revenu après quelques années d'étude en Europe.

Le défunt qui était âgé de 47 ans, laisse une veuve, une soeur, Mme L.-J. Roberge, de Lévis, deux frères à Montréal et le R. P. David Boucher, des Clercs de S.-Viateur.

CAMPAGNE ACTIVE A TROIS-RIVIERES

M. Bellefeuille ouvre sa campagne. — Son programme.

TROIS-RIVIERES, 14. (Du correspondant de la "Patrie"). — La campagne municipale pour l'élection d'un maire et de trois échevins s'est ouverte, hier soir, à la place du Marché aux denrées. C'était le ticket Bellefeuille qui tirait le premier coup de canon.

Dix orateurs ont pris la parole, y compris le candidat à la mairie M. J.-F. Bellefeuille, les candidats à l'échevinage, MM. l'échevin J.-D. Lampron, A.-I. Gravel, J.-B. Godbout, les échevins Arthur Carignan et F.-X. Michelin, M. L.-P. Mercier, M.P.P., et MM. François Lajoie, G.-H. Robichon et le président de l'assemblée M. Onésime Rheault.

M. J.-F. Bellefeuille exposa brièvement son programme dont les principaux points sont les suivants: la nomination d'un gérant pour administrer la ville sous le contrôle du conseil, la séparation de la commission scolaire et du conseil municipal et l'élection des commissaires d'école par le peuple, etc.

Le discours le plus sensationnel fut une violente attaque de M. L.-P. Mercier contre le maire Bettez. Il dénonça son administration et l'accusa de faire du patronage et de n'être pas l'ami des ouvriers.

L'assemblée très paisible au début s'échauffa surtout durant le discours de M. L.-P. Mercier qui fut sujet à de nombreuses interruptions de partisans du maire Bettez. Il y répondit vivement et tout fait prévoir que la lutte va prendre un tour beaucoup plus vif et que la semaine va fourmiller en émotions.

Un ermite assez largement pourvu

FORT-WILLIAM, Ont., 14. — William Bryant, 61 ans, un cultivateur vivant en ermite dans le district de Stanley, a été trouvé mort sur sa ferme. Il vivait dans une cabane de deux pièces dans laquelle on trouva de $30,000 à $35,000 d'obligations et autres valeurs. Son unique parent, un frère, demeure à Quyon, Québec.

LA COLONISATION DANS LA MATTAVINIE

Une région propice à la culture et à l'industrie de l'élevage. — Sol fertile et bien boisé.

Le programme de colonisation intensive dont le gouvernement poursuit l'exécution sera particulièrement fécondé en résultats dans les districts en quelque sorte consacrés par les fruits qu'y ont produits les efforts des premiers défricheurs.

Dans ces régions fertiles ouvertes à l'exploitation par d'intrépides pionniers, ils ont, en une période de temps relativement vourte, mis en valeur des centaines de milliers d'acres de notre domaine provincial et acquis pour eux-mêmes une confortable aisance lorsqu'ils n'étaient pas assistés pour les pouvoirs publics comme le seront ceux qui viendront continuer leur oeuvre.

Ces régions ont été ouvertes surtout par le courage des premiers colons, que n'effraient pas le manque de communications faciles, l'éloignement des centres habités, l'isolement au milieu de la forêt.

Dans toutes ces régions, l'élan vers le développement est aujourd'hui donné et les arrivants ne seront ni dans la solitude pesante dont ont souffert leurs devanciers, ni ne manqueront de moyens faciles de communication. A la vérité, dans chacun de ces districts, il existe déjà des groupements plus ou moins importants de population, des industries minières ou forestières en plein essor, et presque invariablement un marché local où le défricheur peut écouler aux meilleurs prix les premiers fruits de son labeur.

A l'avenir, aussi, l'établissement des colons se fera avec l'assistance du gouvernement, qui les précédera dans la forêt en ouvrant des chemins de pénétration, qui s'associera aux organisations paroissiales, procurera des écoles, etc.

Le colon que, naguère, on était porté à prendre en pitié, aura à l'avenir un sort digne d'envie. Le succès lui sera assuré à la seule condition essentielle qu'il soit prêt à travailler courageusement.

LA MATTVINIE

Voici quelques renseignements que nous empruntons à l'une des brochures de M. Hormisdas Magnan, publiciste du ministère de la Colonisation:

La région de la Mattavinie embrasse une grande partie de la vallée de la rivière Mattawin, bornée au nord par le grand lac Manouan, au sud par une chaîne de montagnes élevées et rocheuses qui sépare le pays du versant sud-est des Laurentides; à l'est par le Saint-Laurent, et à l'ouest par les sources des rivières Rouges et le Lièvre. La rivière Mattawin (en langue montagneise, "rencontre des eaux"), qui donne son nom à la vallée qu'elle arrose, prend ses eaux sur le même plateau que l'Ottawa et ses deux puissants tributaires, la Rouge et le Lièvre. Elle a 95 milles de longueur et reçoit les eaux de plusieurs affluents et des décharges, des innombrables lacs dont est émaillée la région. Toute cette étendue de pays est riche en pouvoirs hydrauliques et en essence forestière. Le sol est très accidenté et sa configuration extrêmement pittoresque. Les pics rocheux en enlèvent naturellement une part considérable à l'exploitation agricole; mais on y trouve aussi de splendide plateaux éminemment propice à la colonisation et à l'élevage, cette dernière industrie ayant jusqu'ici pris des considérables développements.

La production agricole de la région en 1919, a été évaluée à plus de cinq millions de dollars. La valeur des troupeaux était à la même époque estimée à deux millions et demi de dollars.

A ces vastes ressources, à cette immense richesse, chacun est invité à prendre une part, car il reste dans la Mattavinie un grand nombre de lots avantageux à concéder.

Comme toutes nos régions de colonisation, la Mattavinie est abondamment partagée en ressources naturelles, sol fertile, bois de commerce, pouvoirs d'eau, et la nature y est, autant qu'en quelque lieu de notre province, pittoresque et séduisante. Pour la bien connaître, nautrellement, il faut la visiter, et la visite intéressée du futur colon se peut combiner avec une partie de chasse ou de pêche, car le gibier abonde dans la forêt mattavinienne, et le poisson, dans ses lacs et rivières.

Cette intéressante région comprend, comme nous l'avons dit, l'arrière-partie des comtés de Joliette, de Berthier, de Maskinongé et de Saint-Maurice. Elle tire son nom de la rivière Mattawin, qui la traverse de l'est à l'ouest pour se jeter dans le Saint-Maurice. C'est l'une des bonnes régions de colonisation de la province.

Le pays a plutôt l'apparence d'une vallée recouverte d'une plantureuse forêt où, par intervalles, l'on aperçoit quelques clairières de prairies. Des chaînes de montagnes la traversent ici et là, surtout dans la partie inférieure, mais on peut dire qu'en général, le sol est propice à la colonisation dans les plateaux et vallées nombreuses que l'on rencontre partout.

Le terrain est parfois silico-argileux et par sa nature il doit être très fertile. Aailleurs, le sol est formé de terre jaune ou sablonneuse, qui paraît être de l'alluvion. Sur les hauteurs, le sol est composé de deux couches bien distinctes: à la surface est une couche très mince qui, à première vue, ressemble à du sable gris; cette terre s'écrase facilement entre les doigts et s'y attache encore plus facilement. Un examen attentif fait voir que ce prétendu sable n'est autre que de la cendre. Vient ensuite une couche de terre jaune très grasse. En observant le sol avec attention, on est surpris de la profondeur de la couche de terre et de la facilité avec laquelle elle peut être travaillée, même dans les endroits pierreux. En un mot, les terres de la Mattavinie sont généralement propices à la culture, excepté sur les montagnes.

Les colons y trouvent

TOUS LES AVANTAGES

dont jouissent les habitants des vieilles paroisses. Il est certain que les établissements de la Mattavinie et ceux du nord-ouest de Montréal ne formeront, d'ici à peu d'années, qu'un vaste territoire organisé, comprenant une centaine de municipalités prospères. La partie sud-est du canton de Provost comprend la belle et florissante paroisse de Saint-Zénon, et la partie nord-ouest du même canton, avec une partie du canton Brassard, forme la belle paroisse de Saint-Michel-des-Saints. Dans les cantons de Masson et de Ouimet, vers l'est, se trouve la nouvelle paroisse de Saint-Ignace-du-Lac, et plus à l'est, dans les cantons de Créquy et d'Aubry peuvent se former deux ou trois paroisses; dans le canton de Gouin, vers l'ouest, se trouve la nouvelle paroisse de Saint-Guillaume, destinée à devenir une paroisse de premier ordre.

La vallée de la Mattavinie est une contrée assez riche en

BOIS DE COMMERCE

Grâce aux facilités de flottage offertes par les grands cours d'eau dont elle est sillonnée, les forêts de cette région sont exploitées depuis un grand nombre d'années. Cependant les feux de forêts en ont ravagé de grandes étendues. L'exploitation de ce qui reste de bois a été reprise avec une activité extraordinaire.

Il ne faudrait pas, toutefois, pousser trop loin ce déboisement, car le bois de construction, déjà rare, finira par manquer complètement, en certains endroits. Il serait sage que, dès maintenant, les colons ménagens la forêt, en faisant des réserves pour les besoins futurs.

Toute la région de la Mattavinie est éminemment propre à l'élevage des bestiaux et a

L'INDUSTRIE LAITIERE

Les pâturages sont bons et couvrent de grandes étendues. Le trèfle croît partout en abondance à l'état naturel, dans les prairies aussi bien que dans les pâturages.

Les beurreries de Saint-Michel-des-Saints, de Saint-Zénon et de Saint-Ignace-du-Lac ont subi des améliorations importantes; elles sont dans un état de prospérité qu'il fait plaisir de signaler. Le transport du lait se fait en auto-camion, ce qui veut dire que les chemins de cette région sont bien entretenus.

Malgré l'éloignement du chemin de fer, certains colons trouvent leur profit à transporter leur beurre et leur fromage à la gare la plus rapprochée et ils en transportent en grande quantité.

Un service d'auto entre Joliette et le Lac Ignace permet aux touristes de faire ce joli trajet en six heures.

Cette région est émaillée de lacs et de rivières de telle sorte qu'on peut parcourir tout ce teritoire en canot d'écorce.

ORGANISATION RELIGIEUSE, CIVILE ET JUDICIAIRE

La partie de la vallée de la Mattawa où la colonisation a fait le plus de progrès comprend les cantons de Courcelles, Brasard et Provost, dans le comté de Berthier; Gouin et Forbes, dans le comté de Joliette.

Les cantons Masson et Lavioletle, situés dans le comté de Maskinongé, font partie du diocèse des Trois-Rivières; les autres, compris dans le comté de Joliette, appartiennent au diocèse de ce nom.

La Mattavinie est comprise dans les districts judiciaires de Joliette et de Trois-Rivières.

Le diocèse de Joliette compte actuellement une quarantaine de belles et florissantes paroisses et cinq missions. Sur ce nombre, plusieurs demandent de nouvelles industries et l'on peut y trouver plusieurs fermes en partie défrichées à vendre. La colonisation qui reste à faire dans cette région se trouve dans les missions ou paroisses nouvelles, dont nous donnons un court aperçu plus loin et qui ont été ouvertes assez récemment à la colonisation.

Cette partie de la Mattavinie sert de débouché au surplus de la population des anciennes paroisses des comtés de Berthier, Joliette, Maskinongé, voire même de Montréal.

Les colons qui vont s'établir dans la Mattavinie n'ont plus à redouter les difficultés d'autrefois. Des paroisses se sont organisées et elles ne demandent plus qu'à être complétées.

Il y a actuellement une bonne route pour pénétrer dans la Mattavinie. C'est le chemin Brassard, qui traverse les cantons de Courcelles et de Provost, ainsi qu'une partie du canton Brassard.

Ces conditions ne sont toutefois que pour les colons qui désirent aller s'établir dans la splendide région de la Mattavinie obtiendront la certitude d'y trouver des conditions favorables d'établissement.

Ces conditions ne sont toutefois pas particulières à la Mattavinie. Elles sont communes à toutes nos régions de colonisation. Elle est belle partout cette vie indépendante du colon, souverain du petit domaine qu'il a fécondé de ses labeurs.

Tous ceux qui végètent dans les villes peuvent s'assurer le même bonheur réel, à bien bon marché, car notre province est exceptionnellement riche en terres fertiles qui n'attendent que des bras pour produire.

Nous conseillons à nos lecteurs de se procurer le "Guide du Colon" en en faisant demande par lettre à l'hon. J.-E. Perrault, ministre de la Colonisation, Québec.

Grève des marins

MELBOURNE, 14. — L'union des marins a décidé de se mettre en grève afin de forcer les armateurs à accorder aux marins les mêmes conditions que celles de l'accord précédent.

Il y a stagnation du port.

L'AUTO TUE UN HOMME EN MOTOCYCLETTE

La victime est M. Moïse Boucher, de Lowell, Mass.

A SHERBROOKE

SHERBROOKE, 14. — M. Moïse Boucher, de Lowell, Mass., accompagné de son beau-frère, M. Simon Fontaine, 253 rue Belvedere, s'en revenait de Magog, lorsqu'à environ deux milles de Sherbrooke, la motocyclette qu'il conduisait vint en collision avec une voiture chargée de briques conduite par M. Andrew Faith.

Le choc fut terrible et les occupants de la motocyclette furent violemment projetés hors de leur voiture. On manda en toute hâte l'ambulance Jalbert.

M. Boucher avait expiré avant son arrivée au Sherbrooek Hospital, où l'avait transporté l'ambulance Jalbert.

M. Fontaine quoiqu'il ait reçu un choc assez violent, n'est pas sérieusement blessé.

BRISEUR DE COFFRE-FORT AGE DE 14 ANS

Il est capturé hier matin dans un bureau, rue Notre-Dame.

Ses complices.

Un jeune briseur de coffre-fort a été capturé hier matin, dans le bureau de M. Joseph Costigan, marchand de bois et charbon, 846 ouest, rue Notre-Dame.

Il s'agit d'un gamin de 14 ans. Il n'était pas seul mais ses compagnons, plus heureux que lui, sont parvenus à s'échapper.

Vers 7 heures 40, le capitaine Lawton, du poste No 8, était informé par un citoyen que des cambrioleurs étaient entrés dans le bureau de M. Costigan. Accompagné du constable Marotte, le capitaine Lawton accourut sur les lieux. Il constata que les voleurs étaient entrés par une fenêtre de derrière dont ils avaient brisé la vitre.

Le capitaine Lawton et le constable Marotte entrèrent dans le bureau et ils aperçurent un gamin qui était caché derrière une table. Un grand désordre régnait dans le bureau et la poignée du coffre-fort était brisée. Les jeunes voleurs, cependant, n'avaient pas eu le temps de l'ouvrir.

Dans une poubelle, dans la cour, les policiers ont trouvé 13 crayons neufs ainsi que des lacets et autres articles volés dans le bureau.

Ces articles ont été sans doute jetés dans la poubelle par les complices du gamin qui a été capturé. Ceux-ci ont eu vent de l'arrivée de la police et plus vifs que leur petit compagnon, ils sont parvenus à s'échapper.

Le jeune cambrioleur a été traduit en Cour des jeunes délinquants.

S.-Martin et Baker arrêtés à Ottawa ont fait des aveux

OTTAWA, 14. (Du correspondant de la "Patrie"). — La police a fait croit-elle, une capture importante en Emile S.-Martin, de Québec et Charles Baker, de Montréal, qui se sont avoués coupables du vol de chaussures et autres marchandises à la Ottawa Boot & Moccassin Co., rue Sussex. Baker possède un dossier judiciaire et des renseignements ont été demandés à la police de Montréal avant que le magistrat impose la sentence samedi prochain. A Montréal Baker a déjà été arrêté sous le nom de Tremblay. Chez lui on a trouvé outre le produit du vol à la Ottawa Boot & Mocassin Co., un revolver, des menottes, des lanternes sourdes. Lors de leur arrestations ils ont dit qu'ils demeuraient à 169 rue Clarence, adresse qui n'existe pas mais au numéro 69 de cette rue on a découvert la chambre de Baker. Ce dernier et S.-Martin sont, croit-on, les cambrioleurs qui ont dévalisé des magasins à Pembroke et à Meath, Ont.

Des parachutes pour le service de l'aviation canadienne

OTTAWA, 14. (Presse Canadienne). — Tous les pilotes du Royal Air Force seront munis de parachute, les parachutes achetés récemment sont soumis à des épreuves à la station de High River, Alberta. Bon nombre d'accidents mortels ont été évitée aux Etats-Unis grâce à ces parachutes.

De l'alcool qui nous vient des Etats-Unis

MALONE, N.-Y., 13.—L'on vient de découvrir à la frontière américaine que la contrebande de l'alcool au Canada se pratique sur une grande échelle.

Au cours du dernier mois, la moitié des automobiles qui ont été saisis aux Etats-Unis, pour la contrebande des liqueurs, se dirigeaient vers le Canada avec des cargaisons d'alcool. Les agents américains prétendent que cet alcool est acheté à Syracuse ou à New-York au prix de $7 le gallon et qu'il est revendu ici $17 le gallon.

D'après les mêmes agents, il passe actuellement plus d'alcool en contrebande au Canada qu'il n'est jamais passé de liqueurs de la même façon aux Etats-Unis. La semaine dernière les agents ont saisi un camion qui contenait pour environ $7,000 d'alcool à deux milles près de la frontière canadienne. Des bandits armés essayèrent de le reprendre des mains des agents mais sans succès.

DES INDICES DE RECOLTES SATISFAISANTES AU PAYS

Les rapports des diverses provinces au bureau fédéral de la statistique.

DANS QUEBEC

OTTAWA, 11. — Le Bureau Fédéral de la Statistique informe qu'il a reçu les télégrammes suivants sur l'état des cultures au Canada à la fin de juin.

Nouvelle-Ecosse. — De la ferme expérimentale du Dominion à Kentville, 30 juin: "Les pluies de juin ont été abondantes et bonnes pour l'herbe; les indications sont que la récolte de foin sera normale. Les pâturages sont excellents. Les céréales sont bien. Le maïs assez bien. Les racines et les pommes de terre font un meilleur début. Les pommes sont d'assez bien à bien. La saison des fraises a commencé d'assez bien à bien. Le rendement desp runes et cerises est de léger à assez bien." Amherst: "Juin a été exceptionnellement pluvieux; il a plu treize jours. Toutes les cultures ont fait d'excellents progrès mais si la pluie continue à l'excès, le grain en souffrira, particulièrement l'orge et le blé. Il a été possible de contrôler les mauvaises herbes dans les cultures sarclées. Les perspectives du foin sont belles; les pâturages bons."

Nouveau-Brunswick. — De la ferme expérimentale du Dominion à Fredericlton, 30 juin: "Conditions favorables à la végétation depuis le 15 juin, l'herbe et le trèfle sont forts; le foin est court parce que mai et la première moitié de juin n'ont pas été favorables. Les pommes ont un bon début; les fraises promettent. Les navets et les légumes souffrent des vers gris; le maïs et le tournesol promettent; le grain promet bien, sa couleur est splendide."

Québec. — Du Bureau des Statistiques de Québec, 30 juin: "Les semailles retardées par le froid et les pluies du printemps se sont terminées entre la fin de mai et le 8 juin. Les bêtes sont au pâturage depuis le commencement de juin. Les pâturages et les prés sont très beaux. La pluie a fait dans certaines régions des dommages au maïs fourrager, au maïs à grain et aux plantes racines. Autrement l'apparence générale des récoltes est bonne."

Ontario. — Le blé d'automne est en bonne condition et l'épiage est bien commencé. L'ouest et le centre de l'Ontario ont souffert un peu de sécheresse, mais les dommages ne sont pas graves. Dans les autres parties de la province, les pluies ont été abondantes et les cultures sont en excellent état.

Manitoba. — Du ministère de l'Agriculture du Manitoba, 26 juin: "Juin a été anormalement pluvieux dans toute la province. Les cultures dans les terres hautes sont très robustes et ont belle apparence. Les terres basses souffrent un peu. Les pluies ont écourté les semailles tardives. Pâturages gras; abondance de beurre; végétation avancée. Le seigle d'auomne a commencé à épier." De la ferme expérimentale du Dominion à Brandon, 30 juin: "Juin a eu 18 jours de pluie. Les cultures avancent rapidement. Il y a des dommages par l'inondation. Dans quelques districts il a fallu resemer des champs ravagés par le ver gras." Morden: "Toutes les cultures sont excellentes. Le blé épie. Un peu de rouille de la feuille. Foin bon."

SSaskatchewan. — Du ministère de l'Agriculture de la Saskat

LE RAPPORT DES MARCHES DES BESTIAUX CANADIENS

Il donne le nombre de bêtes amenées sur nos marchés et le nombre exporté.

EN ANGLETERRE

Semaine finissant le 9 juillet 1925

TORONTO

Total des ventes de la semaine: 8,509 bêtes à cornes, 3,216 veaux, 7,184 porcs et 3,523 moutons et agneaux. En outre, il y avait 1,307 bêtes à cornes, 5 veaux et 321 porcs en cours d'expédition directe.

BETES A CORNES—L'arrivée de plus de 10,000 bêtes à cornes sur le marché et le réchauffement de la température ont causé un grand ralentissement du commerce, et un nombre considérable d'animaux ont été conservés d'un jour à l'autre. Les prix ont baissé brusquement de 25 à 50 cts sur les animaux gras et de 75 cts sur les boeufs et les génisses migras et toutes les catégories de vaches. Il restait encore quelques centaines de bêtes à cornes non vendues à la fin de la semaine. Il s'est expédié 1,899 bêtes à cornes aux ports océaniques. Un wagon de boeufs pesants a rapporté $8.60 lundi; prix valant de $7.75 à $8.00. Aux dernières ventes, les prix maxima étaient de $8.00. Les acheteurs recherchent des animaux réellement de choix et ils ont payé de $8.50 à $10.00 pour quelques jeunes boeufs. Un petit groupe de boeufs gras et bien finis, d'un bon poids, a rapporté $8.00; les meilleurs boeufs de boucherie se sont généralement vendus de $7.00 à $7.50. Les boeufs de moyens à bons ont rapporté de $6.25-$6.75 et beaucoup de boeufs ordinaires de $5.25-$6.00. Les vaches se sont vendues de $3.50-$5.50 selon la qualité; les vaches à conserves n'ont qu'à $2.00. Taureaux assez bien vendus de $4.75-$5.50 pour l'exportation et les animaux à saucisses ou moyens de boucherie de $3.00 à $4.50. Une douzaine de charges de boeufs d'engraais se sont vendues à prix variant de $4.50 à $6.50. Les vaches laitières et les vaches pleines étaient fermes; les meilleures ont obtenu $90.00; la moyenne générale était de $45.00 à $65.00.

VEAUX—Les acheteurs de Buffalo ont pris presque la moitié de la quantité totale de veaux pour la semaine. A l'ouverture, les prix ont monté de 50 cts sur des veaux de boucherie de moyenne à meilleurs et $1.00 sur la majorité des ventes de $7.00-$10.00. Quelques charges de veaux d'herbe de pauvre qualité se sont vendues de $4 à $6.00. Le commerce était un peu plus tranquille jeudi.

PORCS — Le marché aux porcs a conservé l'avance de la semaine dernière, restant à $14.00, au sortir du wagon, pour les lisses-épais et à $15-$16 pour les selects. Les acheteurs ont offert une réduction de 25 cts mercredi, mais sans succès. Faibles arrivages de porcs aux parcs et aux saisons closes.

MOUTONS—Les arrivages d'agneaux ont été plus considérables que pendant la semaine précédente et les prix ont baissé de $2.00 le cent pendant les deux premiers jours du marché. Le marché s'est réglé à $14.50 le cent pour les agneaux de choix et à $12.00-$14.00 pour les agneaux moyens ou pauvres. Il s'est vendu de petites quantités de moutons de $2.50-$6.50 le cent suivant la qualité. La réduction de $2.00 le cent sur les agneaux non châtrés entre en vigueur mercredi prochain le 15 juillet.

MONTREAL

Semaine finissant le 9 juillet 1925. Animaux en vente sur les deux marchés la semaine dernière: 1,853 bêtes à cornes, 2,551 veaux, 4,681 porcs et 1,784 moutons et agneaux; en outre, il y avait 2,316 bêtes à cornes en cours de transport pour l'exportation à Montréal, Québec et aux ports atlantiques.

BETES A CORNES: — Les arrivages étaient un peu plus considérables que la semaine dernière mais ils ne comptaient que peu d'animaux réellement bons. Une charge de bons boeufs, quelques lots mélangés d'animaux assez bons et environ deux charges de grasses et composaient à peu près le total des animaux engraissés; le reste était composé principalement de boeufs ordinaires et mi-gras, de quelques génisses et d'un gros pourcentage de vaches du type laitier. Les bons boeufs étaient en demande; la meilleure charge s'est vendue $8.00 et quelques lots de bonne qualité moyenne ont rapporté $7.50-$7.65 et les meilleurs des moyens se sont vendus de $7.00-$7.25. Les boeufs ordinaires ont trouvé difficilement acquéreur à $5.25-$6.25. Quelques bonnes génisses vaches se séparaient ont monté jusqu'à $6.75; les meilleures vaches ont obtenu $6.00. Les vaches grasses, d'un type ordinaire ont rapporté de $5.25-$5.50 et les charges de wagons de vaches laitières sans mélange de $4.25-$4.75. Les taureaux se sont vendus difficilement et deux ou trois seulement ont rapporté $4.50 chacun. La majorité s'est vendue de $3.00-$4.00. Un certain nombre des animaux moins bons n'étaient pas vendus à la fin de la semaine.

VEAUX: — Les bons veaux étaient en demande mais les veaux ordinaires, nourris à la mamelle, les veaux pesants nourris à la chaudière et les veaux d'herbe se vendaient difficilement. Un certain nombre de bons veaux de boucherie ont été pris à $8.00; les lots assez bons rapportaient $7.00-$7.50 et les veaux ordinaires nourris à la chaudière rapportaient de $5.00-$5.50 et les veaux d'herbe maigres de $3.75-$4.50.

PORCS: — Le marché aux porcs a conservé l'avance de la semaine dernière, restant à $14.00, au sortir du wagon, pour les lisses-épais et à $15-$16 pour les selects. Les acheteurs ont offert une réduction de 25 cts mercredi, mais sans succès. Faibles arrivages de porcs aux parcs et aux saisons closes.

MOUTONS—Les arrivages d'agneaux ont été plus considérables que pendant la semaine précédente et les prix ont baissé de $2.00 le cent pendant les deux premiers jours du marché. Le marché s'est réglé à $14.50 le cent pour les agneaux de choix et à $12.00-$14.00 pour les agneaux moyens ou pauvres. Il s'est vendu de petites quantités de moutons de $2.50-$6.50 le cent suivant la qualité. La réduction de $2.00 le cent sur les agneaux non châtrés entre en vigueur mercredi prochain le 15 juillet.

MONTREAL

Semaine finissant le 9 juillet 1925. Animaux en vente sur les deux marchés la semaine dernière: 1,853 bêtes à cornes, 2,551 veaux, 4,681 porcs et 1,784 moutons et agneaux; en outre, il y avait 2,316 bêtes à cornes en cours de transport pour l'exportation à Montréal, Québec et aux ports atlantiques.

BETES A CORNES: — Les arrivages étaient un peu plus considérables que la semaine dernière mais ils ne comptaient que peu d'animaux réellement bons. Une charge de bons boeufs, quelques lots mélangés d'animaux assez bons et environ deux charges de grasses et composaient à peu près le total des animaux engraissés; le reste était composé principalement de boeufs ordinaires et mi-gras, de quelques génisses et d'un gros pourcentage de vaches du type laitier. Les bons boeufs étaient en demande; la meilleure charge s'est vendue $8.00 et quelques lots de bonne qualité moyenne ont rapporté $7.50-$7.65 et les meilleurs des moyens se sont vendus de $7.00-$7.25. Les boeufs ordinaires ont trouvé difficilement acquéreur à $5.25-$6.25. Quelques bonnes génisses vaches se séparaient ont monté jusqu'à $6.75; les meilleures vaches ont obtenu $6.00. Les vaches grasses, d'un type ordinaire ont rapporté de $5.25-$5.50 et les charges de wagons de vaches laitières sans mélange de $4.25-$4.75. Les taureaux se sont vendus difficilement et deux ou trois seulement ont rapporté $4.50 chacun. La majorité s'est vendue de $3.00-$4.00. Un certain nombre des animaux moins bons n'étaient pas vendus à la fin de la semaine.

VEAUX: — Les bons veaux étaient en demande mais les veaux ordinaires, nourris à la mamelle, les veaux pesants nourris à la chaudière et les veaux d'herbe se vendaient difficilement. Un certain nombre de bons veaux de boucherie ont été pris à $8.00; les lots assez bons rapportaient $7.00-$7.50 et les veaux ordinaires nourris à la chaudière rapportaient de $5.00-$5.50 et les veaux d'herbe maigres de $3.75-$4.50.

PORCS — Le marché aux porcs était en général irrégulier et plus ferme; les porcs lisses-épais se sont ouverts à $12.25, derniers prix $12.60. Porcs à bacon de choix 10 pour cent de plus.

MOUTONS — Il y avait une provision abondante de moutons et d'agneaux et les prix étaient moins fermes. La majorité des bons agneaux se sont vendus de $12.00 à $13.00, les agneaux communs de $9.00 à $10.00. Les meilleurs moutons d'un bon poids ont rapporté de $7.00 à $7.50, les moutons pesants de $3.00 à $6.00.

MOOSEJAW

Total des ventes, 574 bêtes à cornes et 238 porcs en cours d'expédition directe, 1183 bêtes à cornes, 407 porcs et 76 moutons. Marché assez actif et prix fermes, bonne demande pour les bons animaux de boucherie. Prix maximum des boeufs $6.25, majorité à $6.00. Meilleures génisses $5.50, moyenne se vendant difficilement de $4.00 à $4.50. Meilleures vaches $4.50, majorité bonnes $4.25 et moyennes de $3.25 à $4.00. Vaches de conserves et "à viande et à conserves" $1.00 à $2.00. Taureaux $1.50 à $2.25. Prix maximum des veaux $6.00, bons de $4.50 à $5.50. Boeufs de choix $3.50 à $4.25, boeufs d'engrais de choix $4.00 à $4.75. Porcs $11.75 à l'ouverture du marché $12.25 à la fin pour les lisses-épais. 00éretientenemoe

CALGARY

Semaine finissant le 9 juillet 1925

Total des ventes: 1,863 bêtes à cornes, 274 veaux, 3,170 porcs et 156 moutons en cours d'expédition directe: 61 bêtes à cornes et 240 porcs.

BETES A CORNES—Le marché était assez actif pour les animaux de meilleure qualité et les prix fermes. Boeufs, génisses, vaches et veaux étaient 50 cts plus bas que la semaine dernière. La demande de boeufs maigres et mi-gras était bonne, à prix fermes. Les moutons et les porcs étaient fermes. Les boeufs de choix se sont vendus de $6.00 à $6.50; les meilleures de $6.75 à $7.00. Les génisses de choix ont obtenu de $5.25 à $5.75; des meilleures $6.00. Les vaches de choix ont obtenu de $3.75 à $4.10. Les vaches à viandes et à conserves de $1.50 à $2.50; les taureaux de $1.50 à $2.25. Les bons veaux se sont vendus de $5.00 à $6.50 et les veaux de qualité grossière de $2.50 à $4.50. Les boeufs mi-gras, de bons à très bons, ont obtenu de $3.75 à $5.00. Les bons boeufs maigres ont rapporté de $3.50 à $4.00.

PORCS—Derniers prix des porcs lisses-épais: $12.50 au sortir du wagon-parcs à bacon de choix $12.75.

MOUTONS—Les brebis se sont vendues de $7.00 à $7.50, les agneaux de $12.50 à $13.00 et les agneaux d'un an de $10.50 à $11.00.

EDMONTON

Ventes: 479 bêtes à cornes, 90 veaux, 1,379 porcs et 57 moutons.

BETES A CORNES—Les arrivages étaient faibles, de qualité ordinaire, ralentissant le commerce. Les bons animaux ont trouvé facilement acquéreur à bons prix; les animaux communs trouvaient difficilement acquéreur, à prix plus faibles. Quelques boeufs se sont vendus de $6.00 à $6.25 et la majorité des bons boeufs de $5.25 à $6.00. Les boeufs moyens à ordinaires ont rapporté de $3.50 à $5.00. Quelques génisses se sont vendues à $6.00; la plupart des génisses de bonne qualité se sont vendues de $5.00 à $5.50 Les génisses moyennes à ordinaires ont rapporté de $3.00 à $4.00. Les bonnes vaches de choix se sont vendues de $4.00 à $5.50 et les vaches ordinaires à moyennes à $2.50 à $3.50. Quelques taureaux se sont vendus à $2.50 à $3.00. Les bons veaux de boucherie ont rapporté de $5.00 à $5.50, et les veaux ordinaires de $2.50 à $3.50.

Ponewyungfwy mfwy mfw mfwyppjj

PORCS—Le marché aux porcs était irrégulier, de $12.25 à $12.50 pour les porcs lisses-épais, au sortir du wagon. Prime de 10 p.c sur les animaux à bacon de choix.

MOUTONS—Le marché des moutons est resté sans changement.

LE MARCHE ALIMENTAIRE DES BETES A CORNES

Câblogrammes de la division fédérale de l'industrie animale

Semaine finissant le 9 juillet 1925

Glasgow fait rapport que 1,100 boeufs canadiens se sont vendus samedi dernier, les meilleurs ont obtenu de 11 1-2c à 12 1-2c la livre, poids vif, les boeufs ordinaires de 10c à 11c. Soixante boeufs de choix se sont vendus de 6 1-2c à 8c et quelques-uns de qualité spéciale à 1-2c. Le commerce était passable et les valeurs moins fermes. Merklands a vendu 1,013 boeufs canadiens, jeudi, les boeufs de bon poids et des meilleures qualités ont obtenu de 12 1-2c à 13c, les boeufs de bonne qualité de 12c à 12 1-2c, les boeufs pesants de 11 1-2c à 12c, les boeufs non finis, 11c à 11 1-2c, la demande a été soutenue et tous les animaux offerts ont trouvé acquéreur. Les jeunes boeufs écossais se sont vendus de 16c à 16 1-2, les bons animaux de 14 1-2c à 15c et les pesants de 12 1-2c à 13c; le nombre d'animaux était beaucoup plus faible. Cent vingt boeufs irlandais ont obtenu de 11c à 12c.

Birkenhead a offert 600 boeufs irlandais maigres et 700 boeufs irlandais gras, les boeufs se sont vendus de 21c à 22c, poids habillé, y compris les issues. Cinq cents boeufs maigres canadiens et 730 gras ont trouvé acquéreur; les maigres ont obtenu de 20 1-2c à 22c, les gras de 20 1-2c à 22c; les vaches de 14c à 16c et les taureaux de 13 à 14c.

Londres signale la vente de 330 flancs habillés de boeufs canadiens de bonne qualité ordinaire à 19c et à 20c pour la viande de choix. L'offre était modérée et la demande lente.

Voici les expéditions parties pour la Grande Bretagne pendant la semaine:

	Bêtes à cornes
S.S. Kastalia, de Montréal	589
S.S. Man. Hero, de Montréal	224
S.S. Moveria, de Montréal	524
S.S. Kearney, de W. St. John	560
S.S. Bel Haven, de W. St. John	560
S.S. Can. Victor, de Québec	104
Total	2531

	Bêtes à cornes
Expédié en Grande-Bretagne cette année jusqu'à date	45,633
Expédié en Grande-Bretagne même période 1924	37,886
Expédié en Grande-Bretagne même période 1923	32,856

Ils se noient dans la rivière Nipigon

PORT ARTHUR, 15. (Presse canadienne.) — Charles-W. Symonds, garde-chasse du camp Alexander sur la rivière Nipigon, se serait noyé, hier, avec son fils âgé de 13 ans. On a retrouvé leur canot à la dérive.

VOLAILLES ENREGISTREES ET ELEVAGE

Un système qui donne les résultats les plus efficaces.

DE BONS SUJETS

L'élevage des volailles a fait de grands progrès au Canada en ces dernières années, progrès auxquels les concours de ponte organisés dans toutes les provinces canadiennes ont contribué pour une large part. L'augmentation considérable qui s'est produite en quelque temps dans la moyenne de la ponte à tous ces concours témoigne du soin que l'on donne aujourd'hui à l'élevage, car des quelques centaines de poules entrées représentent plusieurs milliers d'accouplements judicieux. La moyenne de la ponte à tous ces concours a beaucoup augmenté depuis quelque temps, pour produire les centaines de poules entrées au concours.

Depuis que l'enregistrement est ouvert aux volailles, la ponte moyenne minimum nécessaire pour l'inscription, qui était autrefois de 150 oeufs a été élevé à 200 oeufs de deux onces, et l'oiseau doit aussi posséder certains caractères indiqués au Standard pour la race.

En ce qui concerne le mâle les conditions sont encore plus rigoureuses. Il faut que sa mère et sa grand'mère aient toutes deux pondu, dans un concours, au moins 200 oeufs de deux onces; il faut aussi qu'il n'ait aucun des défauts inscrits au Standard. C'est un exploit digne de l'enregistrement officiel que de produire un coq de ce genre, et on pourra, dès cette année, se procurer un certain nombre de ces coqs, ayant une généalogie authentique, et portant la marque enregistrée de l'éleveur et toutes les marques d'identification garantissant leur généalogie.

Le nombre de ces coqs sera limité cette année, mais il augmentera proportionnellement au nombre des poules issues des mères enregistrées qui passeront les concours avec succès.

Dans cet élevage améliorant d'un haut degré exigé pour la production de mâles enregistrés, il y aura certainement un surplus de sujets d'une lignée inférieure, ne remplissant pas les conditions voulues pour être enregistrés. Beaucoup de ces oiseaux sont d'une bonne espèce, mais ils n'ont pas été soumis aux mêmes épreuves rigoureuses que les sujets enregistrés. On pourra les trouver en grand nombre chez tous les éleveurs de stock enregistré.

RAPPORTS TRES BONS SUR LES RECOLTES

On ne fait d'exception que pour le sud de l'Alberta.

Le rapport des correspondants des provinces des prairies parvenu aujourd'hui au chemin de fer national du Canada est très optimiste au sujet de la prochaine récolte. Pour parler en général, toutes les stations du rapport disent "aucun dommage et les perspectives sont des meilleures." Quelques districts de l'Alberta font cependant exception, mais l'humidité est presque partout en très grande quantité. Le blé est de 60 p.c. plus levé dans tous les districts et un petit nombre de régions, on est à récolter le blé d'automne. La condition du blé est supérieure à la moyenne, mais la récolte de foin, d'orge et d'avoine sera légère. Les racines poussent assez bien, mais le blé d'Inde est un peu en retard. Les pommes promettent d'être moyennement abondantes et les autres fruits vont bien.

WALLA-WALLA, Washington, 14. — La récolte de blé est commencée dans le comté de Walla-Walla. Elle sera générale à la fin de la semaine. On annonce que les chaleurs récentes ont diminué les prévisions de 5 à 10 boisseaux l'acre. Comme il y a 80 pour cent de la superficie ensemencée en blé du printemps, on ne peut compter tout au plus que sur une récolte normale qui serait de plus de quatre millions de boisseaux.

OTTAWA, 14. — Le Canada a exporté pour une valeur de $206,729,140 de blé durant les onze mois terminés le 30 juin dernier, soit une diminution de $70,227,579 comparativement à la période correspondante de l'année précédente. Les chiffres de l'année dernière, cependant, comprenaient les exportations à destination antérieurement au premier avril 1924.

C'est l'Angleterre qui a été le meilleur client du Canada ayant importé pour $162,190,786 de blé. On a exporté pour $4,151,833 de blé aux Etats-Unis; le montant exporté aux autres contrées a été de $40,476,516.

LES RAPPORTS TELEGRAPHIQUES DES MARCHES DOMESTIQUES

Ils concernent les huit marchés principaux des fruits et légumes au Canada.

POMMES DE TERRE

(A moins d'indications contraires, les cours ci-après mentionnés sont ceux de mercredi et représentent les prix de gros de produits marchands de bonne qualité).

HALIFAX:—Fraises de N.-E., pintes, 15 cts. Rhubarbe, qt. $2. Pommes de terre qt. Canada A, $1.50, Laitue, 75 cts la douz. Fruits importés, pommes, caisses, Winesap, très belles, $5. Yellow Transparent, panier d'un boisseau, $5. Prunes, cageot de 4 paniers, $2.30. Cantoupes, cageot, 45, $6.50. Melons d'eau, $1.50 chacun. Tomates, cageot de 30 liv. $9. Céleri, $2.75 la douz. Choux, panier, $2.50. Navets, barils, $6. Carottes, boisseau, caisse $4. Oignons Egyptiens, qt. de choix, $5.50. Concombres $2 la douz. ARRIVAGES DE WAGONS, 4 juillet au 8 inclusivement, N.-E. 2 de fraises, importé, 3 de fruits et de légumes mélangés, 2 de bananes.

ST-JEAN:—Fraises locales, pintes, 11 cts, 4-5 de pinte 10 cts. Pommes de terre, qt. A, 75 cts. Laitue, 45 cts la douz. Céleri blanc, 90 cts la douz. Choux d'Ontario, panier d'un boisseau $2.50. Concombres, onze, $2.25. Fruits importés, Prunes, cageot de 4 paniers Burbank, $2.50 à $3. Tragedy, $3.25, tous 4 et 5. Pommes, caisses, Winesap, très belles, $5 à $5.50. Canteloupes, cageot de 45, $7.50. Concombres, caisses, $7. Courges, cageot, $5.50. Tomates, caisse de 20 liv. $2.75. Oignons Egyptiens, qt. régulier, $5 à $5.50. ARRIVAGES DE WAGONS, 1er juillet au 8 inclusivement, Local 16 de fraises, 5 de pommes de terre et 1 de légumes mélangés. Ontario, 1 de légumes mélangés, importé, 4 d'oignons, 2 de tomates, 1 de carottes, 2 de fruits et de légumes mélangés. Fraises, marché ferme.

QUEBEC:— Fruits importés, pommes, boisseau, Transparentes, No 1, $4, No 2 $3.50. Oignons Egyptiens, qt. Select, $5 à $5.50. Pommes de terre, bbl. No 1, Céleri, cageot de Floride, triés, $4.50. Choux, boisseau, No 1, $4.50. Canteloupes, cageot d'une douzaine, belles $2.75, cageot de 45, $5. Melons d'eau, chacun, $0 à 90 cts. Tomates, cageot de 4 paniers $4. Pêches Triumph, cageot de 4 paniers, $2.50. Prunes, Burbank, $2.50 à $3. Apricots, Royal, cageot de 4 paniers $2. Poires, Comet et Gifford, caisse de 18 liv. $2.75 à $3. Oignons d'Ontario, Red Globe, qt. régulier, $4 à $4.50. Cerises noires, sucrées, six $4.50, rouges, sures, six 90 cts, onze $1.40. Fraises de Québec, Ile d'Orléans, chopine, belles $6 à 8 cts. Laitue, douz. 40 cts. Carottes, botte d'une douz. 50 cts. Pommes de terre, vieux stock, qt. A., 85 à 95 cts ARRIVAGES DE WAGONS du 1er juillet au 8 inclusivement. Importé, 5 de pommes, 6 de tomates, 1 de fruits mélangés, 3 d'ananas, 1 de choux et 1 de concombres.

MONTREAL:— Fruits d'Ontario, Fraises, pintes, 15 à 18 cts. Framboises, pintes 25 à 30 cts, chopines, 15 à 17 cts. Cerises, six, rouges, sures, 40 à 45 cts rouges, sucrées 40 à 45 cts., noires, sucrées, 60 à 90 cts, rouges, sures, onze 75 cts. Groseilles, six, 70 cts. Gadelles, six 40 cts, chopines, 7 à 8 cts, pintes, 12 cts. Asperges, onze, (botte de 2 douz.) $2.50 à $2.75. Choux 65 liv. en cogeot $3.50, cageot de 50 liv. $2.50 à $2.75. Concombres de serre, onze, $2. Piment vert, six 40 à 60 cts. Fraises de N.-B., pintes 70 cts. Légumes de Québec, betteraves vertes, bottes d'une douz. 40 à 50 cts. Carottes nouvelles, botte d'une douz 50 cts. Oignons verts, bottes d'une douz 50 à 70 cts. Laitue locale, frisée, cageot de douz. 60 à 75 cts. Boston, cageot de 3 doug. $1.-75 à $2. Fruits importés, choux, panier, $1.50 à $2.0 Oignons Egyptiens, régulier, qt $5 à $5.50. Canteloupes, régulier $1.75 à $2, cageot de 36 et de 45, $4.75 à $5.25. Prunes, cageot de 4 paniers, toutes variétés, $1.75 à 2.25. Apricots, Royal, cageot de 4 paniers, $2.25 à $2.75. Pêches, caisse, Triumph et Hele's Early, $1.75 à $2. Carmen, cageot de 6 paniers $4 à $4.50. Tomates, Miss et Tenn., plats, $1.60 à $2. Concombres, panier $1.75 à $2.25. Melons d'eau, chacun 60 à 75 cts. Pommes, panier d'un boisseau, Transparent, $2 à $4. Winesap caisses, toutes les catégories $4 à $4.50. Pommes de teirhe nouvelles, barils, $3.50 à $6. Blanches, qt. A., Québec, et N.-B., $1.25 à $1.35. Commerce bien tranquille, belle température. Prix d'encan, 6 juillet. Fruits importés, prunes, cageot de 4 paniers, six Santa Rosa $1.35 à $2.85. Gariotta, $1.60 à $2.30. Tragedy $2.10 à $2.20. Cal. Blue $1.50 à $1.75. Hinori $1.65 à $1.75. Burbank $1.65 à $2.10. Vasseville $1.60 à $2.35. Climax $1.50 à $2.85. Apricots, Royal, cageot de 4 paniers, $1.10 à $1.40. Pêches, caisse, St-Jean, $1.50 à $2.65. Hale $1 à $1.50. Triumph $1.10. Carmen, cageot de 6 paniers, $1.50 à $2.10. Pommes caisses, belles, Astrachan $2.90 à $3.00.

Red June, $2.80, Lowland Raspberry, Transparent, panier, $1.50 à $2.50. Canteloupes, cageot de 36 gâtées, $2. Choux verts, cageot, $2 à $2.10. Concombres, paniers, gâtées, 60 à 90 cts. Tomates, Miss Plats, gâtées, 75 cts à $1.55. Floride, cageot de 6 paniers, gâtées, 60 à 70 cts. Céleri, cageot de Floride, 8 à 10 douz. 85 cts à $1. Oignons, Egyptiens, qt. régulier, $4.15 à $4.20. Arrivages de wakons du 1er juillet au 8 inclusivement, Québec, 24 de pommes de terre, N.B., 33 de pommes de terre, Ontario, 1 de céréales, 6 de fruits mélangés, 4 de fraises, 7 de fruits et de légumes mélangés. Importé, 9 de pommes, 2 de choux, 52 de pommes de terre, 30 de pommes de terre, vieux stock, qt. A., 85 à 95 cts ARRIVAGES DE WAGONS du 1er juillet au 8 inclusivement. Importé, 5 de pommes, 6 de tomates, 1 de fruits mélangés, 3 d'ananas, 1 de choux et 1 de concombres.

OTTAWA: — Fraises locales, pintes, 20 à 24 cts. Carottes, bottes d'une douz. 30 à 35 cts. Betteraves, botte d'une douz. 30 à 35 cts. Oignons, botte d'une douz. 25 à 30 cts. Choux, Copenhague, $1 à $1.30 la douz. Pois verts, boisseau, $1.75 à $2. Céleri blanc, 75 cts la douz. à $1.25. Choux-fleurs, $1 à $2.75 la douz. Laitue, 20 à 25 cts 1 adouz. Fruits de l'Ouest d'Ontario, fraises, pintes, 17 à 22 cts. Framboises, pintes, rouges, 19 à 14 cts, chopines, 10 1-2 à 15 1-2 cts, noires, chopines, 8 cts. Gadelle, rouges, pintes, 11 à 12 cts, six, 63 cts. Cerises, six, noires, No 1, 90 cts à $1.05. Autres, 60 à 88 cts. Amber, 46 à 50 cts. Red Windsor, 65 à 88 cts. Prunes, rouges, sûres, 53 à 60 cts, onze, 60 à 80 cts, noires, onze, $1.35. Concombres, onze, $1.50. Choux-fleurs, cageot d'une douz. $1.05 à $1.30. Fruits importés, pommes, à cuire, caisse, 80 à 90, belles, $3.15. Transparent, panier d'un boisseau No 1, $3.25 à $3.50, No 3, $2.10. Pêches, Georgia, cageot de 6 paniers, $1.75 à $2.25, Hale, caisse, 96, gâtées, 60 à $1.25. Melons d'eau, 70 à 80c chacun. Poires, demi-caisse, 115, $2.70. Prunes, cageot de 4 paniers, un peu gâtées, Tragedy, $1.75 à $2.90, Santa Rosa, $2.40 à $3.-15. Climax, $1.80 à $2.50. Tomates, cageot de 4 paniers, Mississipi, $1.85 à $2. Tennessee, $2 à $2.25. Pommes de terre, blanches, barils No 1, $6.75 à $7. No 2, $5. Pommes de terre vieux stock, N. B., sac de 90 liv. "B" $1.25. Arrivages de wagons du 1er juillet au 8 inclusivement, Importé, 6 de pommes de terre, 2 de melons d'eau, 7 de bananes, 1 d'oranges, 1 de citrons, 2 de concombres, 1 de tomates, 2 de pommes, 3 de fruits mélangés de Californie. Ontario, 3 de céréales, 1 de fruits mélangés, N. B., 1 de pommes de terre.

TORONTO:—Fruits d'Ontario, fraises, pintes, 20 à 22 cts, 4-5 de pte, 18 à 19 cts. Cerises, six, blanches, 50 à 75 cts, noires, 75 cts à $1. Early Richmond, 35 à 60 cts, onze, 75 cts. Framboises, fruipintes, 13 à 16 cts, pintes, 25 à 30 cts. Pois verts, de champ, onze, 75 cts à $1. Pommes de terre, vieux stock, Montagne, sac de 90 liv. Canada "B", 65 à 75 cts, nouvelles, onze, non classé, 70 à 75 cts. Tomates de serre, par liv., No 1, 25 à 30 cts, No 2, 20 à 25 cts. Epinards, panier d'un boisseau, 50 à 75 cts. Concombres de serre, onze, No 1, $1.50 à $1.75, No 2, $1 à $1.25. Concombres de serre, onze, No 1, $1.50 à $1.75, No 2 $1 à $1.25. Fèves, onze, $1.75 à $2.25. Rhubarbe, 20 à 25 cts la douz. Carottes nouvelles, botte d'une douz. 25 à 30c Choux, nouveaux, caisse, $3.50 à $4 le panier, $1 à $1.25. Laitue feuillue, 25 à 30 cts la douz. Laitue pommée, 2 1-2 douz. caisse, 75c à $1. Oignons verts, botte d'une douz. 20 cts. Fruits importés, pommes, Transparent, panier, No 1, $3.50 à $4, No 2, $2.75. Tomates, 4 paniers plats, Miss, $2 à $3.25. Concombres, panier, $2.50 à $3. Oignons Egyptiens, qt. régulier, $6. Céleri, Calif., cageot, beaux, $10.50 à $11. Pêches, cageot de 6 paniers, Georgia, Hale's Early, $2.25 à $2.50. St. John, $2.50 à $2.75. Pommes de terre nouvelles, barils, No 1, $6.50 à $6.75, No 2, $6.75 à $4.50. Melons d'eau, chacun, $1 à $1.25. Canteloupes, cageot de 45, $5.50 à $6.50. Pêches de Calif., blanches, panier, $2.50 à $2.75. Prunes, cageot de 4 paniers, $2.75 à $4. Apricots, cageot de 4 paniers, $2.75 à $3. Marché soutenu, bonne demande pour les meilleures qualités. Arrivages de wagons du 1er au 7juillet inclusivement. Importé, 22 d'oranges, 30 de pommes de terre, 5 de melons d'eau, 7 de pommes, 2 de concombres, 15 d'oignons, 2 d'ananas, 4 de céleri, 2 de prunes, 1 de laitue, 2 de canteloupes, 1 de carottes, 1 de fruits mélangés, 3 de tomates, 11 de cotrons, Ontraio, 1 de pommes de terre, 2 de fruits mélangés.

WINNIPEG: — Framboises de C.B. Mûres Logan, 24 chopines, $4 à $4.25. Gadelles, rouges et noires, $3.50. Groseilles, $2.25. Cerises, cageot de 4 paniers, Bing et Lambert, $5. Royal Anne, $3.50. Choux-fleurs, cageot de 2 douz. $5.50. Laitue pommée, cageot de 4 douz. $3.50. Pêches importées, caisse, St. John et Crawford, $2.50. Apricots, capeot de 4 paniers, Moore Park $2.50 à $2.75. Prunes, Formosa, Climax, Tragedy, Santa Rosa, cageot de 4 paniers, $3.50 à $4.00. Pommes, caisse, Transparent, belles, $4. Canteloupes, plats $3. Tomates, cageot de 4 paniers, $2.75 à $3. Oignons Egyptiens, régulier qt. 9. Pommes de terre d'Ontario et de Québec, Canada B, qt. 65. Manitoba No 2, "B" $1.45. ARRIVALLES DE WAGONS du 6 au 8 juillet. C.-il 3 de légumes, 1 de cerises, 2 de framboises. Ontario, 2 de cerises. Importé 4 de légumes, 1 de céleri, 3 de tomates, 3 de melons l'eau 2, de fruits mélangés, 1 de concombres, 1 de pommes, 1 de pommes de terre, 1 de canteloupe.

REGINA: Pommes importées, caisses, $4. Winesap de C.-B. $4. Fraises, 24 chopines, $4 à $4.50. Framboises, $3.75 à $4.25. Cerises cageot de 4 panieds. Bing, Lamuerts et Windsor, $5 à $5.50. Autres variétés $3.50 à $4. Cerises sûres, $2.25 à $2.75. Cerises d'Ontario, paniers de 6 pintes, $1.10 à $1.25. Gadenes noires de C.-B. 24 chopines, $3.2e à $3.75. Gadelles rouges, $2.25 à $2.75. Groseilles, $2.25 à $2.75. Apricots, cageot de 4 paniers, 2.75 à $3. Prunes importées, cageot de 4 paniers, $3.75 à $3.90. Pêches, caisses, $2.50 à $2.75. Poires, caisse $4 à $4.50. Melons deau, cageot, $6.50 à $7.50. Canteloupes, caisse, $7.50 à $8. Plats, $3 à $3.25. Tomates, cageot de 4 paniers, $2.75 à $3.25. Tomates de serre de C.-B. $4-25 à $4.75. Betteraves, carottes, qt. $5 à $5.50. Pommes de terre nouvelles, qt. $4.75 à $5. ARRIVAGES DE WAGONS du 6 au 8 juillet. Importé, 2 de choux, 1 de légumes mélangés, 1 de canteloupes, 1 de melons d'eau, 1 de tomates, 3 de pommes, 2 de fruits mélangés. Manitoba, 1 de légumes mélangés, 1 de tomates et 2 de framboises. Commerce tranquille.

SASKATOON: Framboises de C.-B. 24 chopines, $3 à $4. Fraises, $2.50 à $3. Cerises, cageot de 4 paniers, Bing Lamber, $5. Royal Ann, $4. Cerises d'Ontario, panier de 6 pintes, rouges, $1.10. Abricots de C.-B., cageots de 4 paniers, 2.90 à $3.25. Pêches importées, caisses, $2.50. Prunes importées, cageot de 4 paniers, $3 à $3.50 à 3.75. Pommes, Transparentee, caisses, $4.50. Oignons jaunes importés, qtl. $8. à $9. Pommes de terre nouvelles, liv 4c. Vieilles pommes de terre, qtl. $2.50. Marché passable. WAGONS ARRIVES au 1er au 8 juillet. C.-B. 1 de framboises, 1 de fraises, 1 de fruits mélangés, 1 de légumes mélangés. Ontario, 2 de cerises, Manitoba, 2 de pommes de terre; Alberta, 1 de pommes de terre; Importés, 1 de pommes, 2 de fruits mélangés et 2 de tomates.

EDMONTON: Framboises de C.-B., 24 chopines, $3. Mûres de Logan, $2.-50. Groseilles, $2.50. Gadelles rouges, $2.75. Cerises, cageots de 4 paniers, Bing, Windsor et Lambert, $4.-50 à $5. Royal Ann, $3.50, Morello, $3. Montmorency, $2.50. Tomates de serre chaude, cageot de 4 paniers, $2.50. Carottes, navets, betteraves, choux, qtl. $6. Pommes de terre nouvelles, qtl., 3.75 Pommes de terre d'Alberta, vieilles, qts., $1.75. Abricots de Washington, cageots de 4 paniers, $2.35. Prunes, cageots de 4 paniers, Climax, Formosa, $3. Tragedie, $3.25. Pommes, caisses. Transparentes, Gravenstein, Astrachan, $4. 25 à $5. WAGONS ARRIVES du 1er au 8 juillet. C.-B. 3 de légumes; California, 1 de fruits; Washington, 1 de pommes, 2 d'abricots.

REGINA: Fraises de C.-B., 24 chopines, $3 à $3.50. Framboises, $3.25 à $3.75. Cerises, cageots de 4 paniers, Bing, $5. Lambert et Deacon $4.50 à $4.75. Royal Ann, $3.25 à $3.50. Abricots, cageots de 4 paniers Maarepark, $2.25. Tomates de serre chaude, cageots de 4 paniers, $4 à $4.-50. Gadelles noires, cageot de 24 chopines, 3.25. Gadelles rouges, $2.50. Laitue pommée cageot $3 Concombres, douz. $2. à $2.50. Choux, liv., 6 cts. Carottes, 5c. Céleri 10 à 12 cts. Pommes de terre, qtl., $3.25. Prunes importées, cageots de 4 paniers, Tragédie, bleues, Santa Rosa, $3.25. Pêches, caisses, Triumphe, $2.75. Canteloupes, cageot modèle, $8.; cageot plat, 3.$ Pommes, caisses, Transparentes, "C" $3.50 à 3.75. WAGONS ARRIVES DU 2 au 8 juillet: C.-B. 9 de légumes mélangés, 1 de pomme de terre, Albert, 1 de pommes de terre, Importé, 2 de canteloupes, 2 de melons et 2 de fruits mélangés.

**

SIGNE PRECURSEUR MANIFESTE D'ELECTIONS GENERALES A L'AUTOMNE

DES ASSISES AGRICOLES IMPORTANTES

La 29e convention annuelle des missionnaires agricoles du Canada.

A OTTAWA

OTTAWA, 14. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Cette semaine, demain et jeudi, aura lieu à Ottawa la 29e convention annuelle des missionnaires agricoles du Canada dont le président est M. le chanoine Elzéar Roy, de Rimouski et le secrétaire le révérend J. Eug. Maurais.

Ce congrès est d'une grande importance à cause de l'esprit de coopération qui existe dans la province de Québec entre le clergé et les laïques surtout dans le domaine de l'agriculture. La meilleure preuve en fut obtenue par le splendide résultat de la campagne de surproduction de 1918. Le prêtre missionnaire agricole travaille intelligemment au progrès de l'agriculture et le congrès de cette semaine à Ottawa lui aidera à accomplir cette mission encore avec plus de succès. Le docteur A. T. Charron, le nouveau sous-ministre adjoint fédéral de l'agriculture a vu à la préparation d'un programme varié pour l'oeuvre importante de la vulgarisation de l'agriculture.

A la première réunion, demain avant-midi, il y aura discours par le docteur J. H. Grisdale, sous-ministre de l'agriculture; M. le chanoine Roy et l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture de la province de Québec. Dans la soirée, discours par le R. P. Marcotte, o.m.i., recteur de l'Université d'Ottawa; le Dr A. T. Charron. Le texte de la causerie de ce dernier sera "Les meilleurs amis du cultivateur".

Une messe sera chantée à l'Université d'Ottawa jeudi puis le révérend J. E. Poisson, curé de la Pointe-du-Lac, parlera du crédit agricole et des caisses populaires.

Il y aura aussi une étude sur le commerce agricole et la coopérative.

Plusieurs délégués sont arrivés aujourd'hui à Ottawa et le départ général se fera vendredi.

Va-t-on abolir le Shipping Board ?

WASHINGTON, 13.—Les confidents du président Coolidge sont convaincus qu'une longue discussion sera soulevée lors de la prochaine session du Congrès autour des différends survenus entre le Shipping Board, et son agent principal, la Fleet Corporation. Depuis quelques mois, il est évident que les autorités des deux organisations ne peuvent plus s'entendre sur la politique à suivre pour l'usage des navires du gouvernement. Cette mésentente serait l'une des principales raisons de la rupture évidente des deux corps.

Quelques-uns des aviseurs du président ont suggéré que le Shipping Board soit aboli et que la tâche de liquider les navires du gouvernement ou d'en disposer soit définitivement confiée à la Fleet Corporation.



LE FOYER DE

La Patrie

(Le Cultivateur)

Le journal le plus complet, le plus intéressant et le plus instructif pour les cultivateurs est

LA PATRIE HEBDOMADAIRE
(Le Cultivateur)

Publiée tous les jeudis par
La Cie de Publication de la Patrie Limitée

Angle de la rue Ste-Catherine et de l'Avenue de l'Hôtel de Ville.
Montréal, Canada.

Abonnement — Pour le Canada, Un an, $1.50; six mois, 75c; pour les Etats-Unis, $2.00 par année; six mois, $1.00. Strictement payable d'avance.

AUX LECTEURS

"LA PATRIE" HEBDOMADAIRE est le seul journal de langue française à Montréal dont la rédaction s'est spécialisée théoriquement et pratiquement dans tous les domaines de l'agriculture moderne et qui se fait une règle invariable de ne traiter toutes les questions qu'elle aborde qu'au strict point de vue de l'actualité et des besoins réels de la classe rurale.

"LA PATRIE" HEBDOMADAIRE s'intéresse aussi aux questions sociales et politiques, mais avec toute la réserve qui lui commande le respect des opinions individuelles; son service parfait d'informations universelles lui permet de présenter chaque semaine à ses lecteurs les grands événements qui se déroulent de par le monde. Elle publie en outre, pour l'amusement et l'instruction des enfants, une page illustrée qui provoque un profond intérêt. D'autre part, ses feuilletons sont choisis avec soin parmi les oeuvres qui se recommandent davantage par leur moralité et leur forme littéraire.

AIDEZ A LA DIFFUSION DE "LA PATRIE" HEBDOMADAIRE en la faisant connaître et lire par vos parents, vos voisins et vos amis.

Le rédacteur agricole invite les cultivateurs à lui communiquer le résultat de leurs expériences par écrit, ou de vive voix en venant lui rendre visite lorsqu'ils sont de passage à Montréal.

A tous les abonnés, à tous les lecteurs, la plus cordiale bienvenue.

La Cie de Publication de
"La Patrie," Limitée,
MONTREAL, Canada

PARIS FETE LA PRISE DE LA BASTILLE

Un défilé de troupes choisies à l'Arc de Triomphe.

LES SPORTIFS

PARIS, 14 (Presse associée).— Le président Doumergue, les ministres et autres hauts fonctionnaires ont passé en revue, ce matin, de la tombe du soldat inconnu, à l'Etoile, un millier de troupes choisies.

Le général Gouraud, gouverneur de Paris, marchait en tête. Il alla ensuite se placer à côté du président pour prendre le salut de l'armée.

Bien que par économie, le gouvernement ait supprimé la revue militaire traditionnelle de Longchamp, la France célèbre aujourd'hui avec brio sa fête nationale.

Toutes les boutiques sont fermées depuis vendredi, patrons et ouvriers faisant le pont, selon l'expression du pays. Dans tous les carrefours de Paris, de même que dans tous les villages, les danseurs s'en donnent à coeur joie.

Le temps est superbe et des milliers de gens ont quitté la capitale pour la province. D'un autre côté, Paris est envahi par les Anglais et les Américains.

Les théâtres subventionnés donnent comme d'habitude des représentations gratuites.

COURSE DU FLAMBEAU

VERDUN, 14 (Presse associée). —A minuit, hier soir, six coureurs ont quitté la citadelle portant des flambeaux allumés qui seront transmis à d'autres coureurs, à chaque intervalle de deux milles, pour être ensuite déposés sur la tombe du soldat inconnu à L'Arc de Triomphe.

C'est la Fédération athlétique française qui a eu l'idée de cette course pour célébrer le 14 juillet.

UN ENFANT S'EST NOYE A S.-RAYMOND

Le fils de M. Eugène Gingras se noie dans la rivière Sainte-Anne.

DEUX SONT SAUVES

QUEBEC, 14. — En se baignant dans la rivière Sainte-Anne, hier après-midi, un jeune garçon de 11 ans, du nom de Roland Gingras, fils de M. Eugène Gingras, épicier, 307, rue Saint-Luc, s'est noyé à Saint-Raymond-de-Portneuf. Deux autres enfants qui étaient avec lui ont failli périr également et doivent leur salut au courage de Wilfrid Gingras, cousin de la victime, qui n'est âgé lui aussi que de onze ans. Les baigneurs étaient au nombre de six. Soudain, le jeune Roland Gingras tomba dans un trou où il se trouva complètement submergé. Deux autres furent aussi englouti avec lui dans cette cavité. Leur cris de détresse furent entendus par le jeune Wilfrid Gingras, qui se trouvait plus loin. Il se porta à leur secours et réussit à en sauver deux, mais Roland Gingras resta introuvable et ce n'est que quelques heures après l'accident que le corps fut repêché.

Le volant se brise et leur auto s'en va dans un fossé

SHERBROOKE, 13. (Presse canadienne.) — Armand Lachapelle, âgé de 43 ans, et Joseph Mélanson, âgé de 53 ans, ont été transportés à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, de Victoriaville, à la suite d'un accident d'automobile survenu sur la route de Brompton, à quelque distance d'ici. Le premier souffre d'une fracture au genou et d'une coupure au pied, tandis que le second a été blessé également au genou et à l'épaule.

Lachapelle et Mélanson, ainsi que les trois filles du premier, se rendaient ici venant de Victoriaville, et avaient l'intention de pousser leur voyage jusqu'à Montréal, alors que le volant de l'automobile se brisa soudainement. Avant que le chauffeur ait pu arrêter la voiture, cette dernière avait perdu la route et tomba dans un fossé. Les trois enfants ont miraculeusement échappé à la mort, et n'ont été que légèrement blessées.

Missionnaires blessés par les Chinois

PEKIN, 13.—Des soldats de Canton se sont, le 9 juillet, introduits dans la mission presbytérienne anglaise de Wukingfu, à 50 milles à l'intérieur du Kwantung, et y ont battu et blessé à coups de couteau un missionnaire. Ils ont aussi battu deux femmes missionnaires, les blessant légèrement avec des couteaux.

Le consul anglais de Swatow a demandé les excuses officielles, la punition des coupables et une réparation sous forme de compensation.

Les missionnaires, après s'être cachés pendant plusieurs heures, quittèrent Wukingfu pour se rendre à Swatow où ils arrivèrent épuisés. Après avoir reçu des instructions à cet effet, les étrangers sont partis le même jour pour Swatow.

VOYAGE QUE FERA NOTRE GOUVERNEUR

Le baron Byng de Vimy s'en va dans les régions arctiques.

UN MOIS

EDMONTON, 14. (Presse canadienne). — Lord Byng est parti, hier, pour les régions arctiques après avoir ouvert officiellement l'exposition d'Edmonton.

Son premier arrêt sera à Aklavik, sur l'océan arctique. Il retournera à Edmonton vers le 14 août, couvrant en un mois et un jour quatre mille milles.

Le baron et sa suite se rendront en auto de Grande-Prairie à la Rivière de la Paix. De Fitzgerald à Fort ils auront du portage à faire. A ce dernier endroit, ils s'embarqueront à bord de l'"Albérta" et parcoureront la rivière Mackenzie.

Le navire prendra près de trois semaines pour parcourir les 2,700 milles qui séparent Fort Smith de Aklavik, sur le delta de la Mackenzie. Au retour, le parti vice-royal s'embarquera à bord de l'"Athabaska River" le 11 août arrivant à Edmonton le 14.

LA FOUDRE MET LE FEU AUX FORETS

Une chaleur torride dans l'ouest américain et canadien.

PLUSIEURS MORTS

NEW-YORK, 14. (Presse associée.) —La chaleur, la foudre et l'onde ont fait près de quinze victimes dans l'ouest moyen durant les dernières vingt-quatre heures.

A Omaha, le mercure a monté à plus de cent, on signale trois cas d'insolation: dans Saint-Louis, sept et à Shelbina, trois fermiers ont été tués par la foudre.

Du Kansas l'on mande que la récolte de maïs a souffert de l'excessive chaleur et d'un manque d'humidité. Dans l'Oregon, plusieurs feux de forêt font rage allumés par la foudre. Dans le nord-ouest la grêle a endommagé les récoltes.

AU CANADA

Winnipeg, 14. — Le mercure s'est élevé à près de 100 degrés en plusieurs endroits de l'Ouest.

Estevan, Saskatchewan, a été dimanche l'endroit le plus chaud de tout le pays. Le thermomètre marquait 102 degrés à l'ombre. Il a fait très chaud à Régina, à Moose-Jaw, à Saskatoon, à Indian Head et à Lethbridge.

Il fait encore aussi chaud dans la Saskatchewan et l'Alberta. Le Manitoba est brûlé par les rayons du soleil.

On attribue plusieurs morts à la chaleur. Les récoltes souffrent de sécheresse

* * *

CHICAGO, 14.— A. Blacksburg, Virginie, il a neigé pendant cinq minutes à la suite d'un orage.

Tout est calme au Cap Breton

SYDNEY, 14. (Presse canadienne). — Tout est calme dans le district. On ne parle que de la venue prochaine du nouveau premier ministre E.-N. Rhodes, qui doit arriver à la fin de la semaine.

La situation est également stationnaire à New-Waterford. Les désordres ont complètement cessé et la population ne porte même plus attention aux militaires qui patrouillent la ville.

Démenti à Ottawa concernant le salaire de Sir H. Thornton

OTTAWA, 14 (Presse canadienne). — —Les milieux officiels ont opposé le démenti le plus catégorique, à la nouvelle publiée par un journal de Montréal, que le gouvernement retiendrait les services de sir Henry Thornton pour cinq autres années à raison de $75,000 par année et une allocation de dépenses de $25,000 par année.

"La chose n'a pas même été mentionnée à ma connaissance, et il est certain qu'elle n'a pas été étudiée", déclara le seul ministre qui se trouvait à Ottawa hier. "Il s'agit simplement d'un autre canard de la même source que la nouvelle au sujet du nouveau drapeau que l'on colporte pour fin de propagande politique. Ces nouvelles, il va sans dire, sont répandues dans l'attente qu'une élection s'en vient. C'est un canard, voilà tout."

Le contrat de trois ans conclu entre sir Henry et le gouvernement, expirera en octobre, sir Henry est actuellement en vacances dans la Virginie.

Une vieille filature de laine disparaît

GUELPH, Ont., 14. — Les employés de la filature de laine de Harris à Rockwood ont été avertis que l'usine fermait définitivement ses portes. La concurrence anglaise y est pour beaucoup dans la fermeture de cette usine vieille de 58 ans.

On voit les préparatifs des élections fédérales en septembre ou octobre dans les travaux d'impression qui se font à l'Imprimerie Nationale.

REVISION DES LISTES, Etc.

OTTAWA, 14. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Le voyage de son Excellence le Baron Byng de Vimy dans la région arctique ne retardera pas la dissolution du parlement si le gouvernement décide d'en appeler au peuple en septembre ou en octobre. Le gouverneur général est en relations constantes avec Ottawa par télégraphie sans fil et la dissolution du parlement peut être publiée dans la Gazette du Canada sous la signature du très hon. juge Anglin, juge en chef de la Cour supérieure du Canada, après avoir été approuvée par son Excellence.

Un signe certain d'élections est un petit livret qui se prépare actuellement à l'imprimerie nationale donnant les instructions aux officiers reviseurs des listes électorales.

Il y aura une foule de changements à faire à ces listes à cause des nombreux canadiens dans tous les comtés qui ont quitté le Canada pour les Etats-Unis.

A l'imprimerie nationale on prépare également des centaines de mille placards ou affiches indiquant aux votants comment placer la croix sur le bulletin de votation afin de voter conformément à la loi. D'autres affiches du même genre devront être imprimées dans chaque division mais ce sont les officiers rapporteurs qui s'en chargeront. Ces préparatifs sont des signes d'élections pour cette année. On s'attend à ce que les officiers rapporteurs soient nommés sous peu.

Certaines personnes qui croient encore à la possibilité d'une autre session déclarent que le gouvernemen a parfaitement le droit de se préparer aux élections, de faire imprimer toutes les formules et même de nommer maintenant les officiers d'élection quitte à les changer plus tard.

Cependant, la majorité voit dans ces préparatifs des élections générales à brève échéance.

DES VANDALES BRISENT PLUSIEURS MONUMENTS AU CIMETIERE DE LYNN

LYNN, MASS.14 Des vandales ont causé pour plus de $5,000 de dommages dans le cimetière Saint-Jean-Baptiste en brisant 54 monuments de 100 à 1000 livres. Les mécréants brisèrent la serrure de la remise, y prirent une hache et un ciseau dont ils se servirent pour commettre leur forfait. Ils abattirent toute les croix qui ornaient les pierres. Les coupables sont deux jeunes garçons, George Douglas et Joseph Burlingame. Tous deux furent condamnés à la maison de correction, mais Burlingame fut remis en liberté sous condition, car il n'aurait agi que poussé par son compagnon.

MM. BETTEZ ET BELLEFEUILLE EN CAMPAGNE

Tous deux sont candidats à la mairie à Trois-Rivières.

Autres candidats.

TROIS-RIVIERES, 14 (Presse canadienne). — Le maire Arthur Bettez et l'ex-maire J.-F. Bellefeuille, ont été présentés comme candidats à la mairie, hier. L'élection aura lieu lundi prochain. M. Bellefeuille préconise la nomination d'un gérant de la ville, la séparation de la commission scolaire du conseil municipal, des élections municipales tous les deux ans au lieu de toutes les quatre années, et l'élection des échevins dans tous les quartiers par le vote général.

Des trois échevins sortant de charge lundi, M. J.-D. Lampron brigue de nouveau les suffrages. MM. Edouard Langlois et Anseline Dubé ne posent pas leur candidature. Outre M. Lampron, les candidats à l'échevinat sont: MM. Ovila Garceau, J.-D. Godbout, A.-I. Gravel, J.-A. Lambert, Ludger Madère, Ludger Magny, Robert Ryan.

Les échevins élus, il y a deux ans pour quatre ans, sont: MM. J.-B. Loranger, Arthur Carignan et F.-X. Michelin.

Deux ouvriers sont blessés dans un accident à Warwick

SHERBROOKE, 14. — Armand Paré, 21 ans, et Eugène Kirouac, 20 ans, tous deux de Warwick, ont été les victimes d'un pénible accident, vers midi hier, alors qu'ils ont été saisis par une courroie qui met en mouvement une roue d'eau à la fabrique de boîtes à fromage. André Gingras, à Warwick. Le premier s'est fait arracher un bras du tronc tandis que le second a souffert d'une fracture d'un bras. L'on ne sait trop comment l'accident est survenu mais d'autres employés disent que les jeunes gens se sont approchés trop près de la roue d'eau.

Des médecins furent immédiatement appelés sur les lieux et après qu'ils eurent donné les premiers soins, on fit transporter les blessés à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaskaville.

Pêcheur américain perdu dans la forêt, près Québec

QUEBEC, 14. (Du correspondant de la "Patrie". — On craint pour la vie d'un pêcheur américain qui partit de son campement au Lac à Noël, il y a quelques jours, et que l'on ne revit plus. Trois guides expérimentés, Daniel, Harry et Antoine Groslouis, sont partis à sa recherche. Le visiteur en compagnie de plusieurs autres, s'était établi sur les bords du lac et faisait son occupation de pêcher le long des cours d'eau voisins. On croit qu'il s'aventura trop loin dans la forêt et qu'il s'écarta. Ses compagnons le cherchèrent toute la journée le vendredi sans le trouver. Voyant leurs recherchese vaines ils firent appel à l'aide de guides.

LONDRES, 14. — Les commandes de marchandises anglaises données par Rakovsky se montent à $75,000,000 dont 25 pour cent en argent comptant. On ne sait pas si les manufacturiers anglais accorderont un si haut crédit à la Russie. Ces commandes sont surtout pour des instruments aratoires.

LES OCTROIS ACCORDES A CES ECOLES

L'hon. M. Pérodeau donne son assentiment aux derniers arrêtés en conseil.

Nominations.

QUEBEC, 14 (Du correspondant de la "Patrie"). — L'hon. N. Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la province, a donné hier son assentiment à divers arrêtés en conseil adoptés à la dernière réunion du cabinet provincial. Il a approuvé la nomination de monsieur Robert Summerby, M.S.A., du collège McDonald, comme membre du Conseil d'Agriculture en remplacement de feu M. Andrew-J. Dawes. Il a aussi approuvé un ordre-en-conseil ratifiant un règlement d'emprunt de 3 millions du Conseil de Ville de Montréal. L'hôpital Saint-Joseph-de-Rimouski a été placé sous la loi de l'Assistance Publique. Le gouvernement a voté les octrois suivants: $50,000 à l'école Technique de Montréal; $45,000 à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales; $40,000 à l'Ecole Technique de Québec et $100,000 pour les écoles pauvres de la province. L'intérêt sur un emprunt de $150,000 fait par le sanatorium du lac Edouard a aussi été garanti en vertu de la loi de l'Assistance Publique.

Bon aspect de la récolte à Portneuf

PORTNEUF, 14. (Du correspondant de la "Patrie").—Les travaux au couvent avancent beaucoup et tout sera prêt pour le premier septembre.

—La récolte du foin paraît abondante. Le temps n'est pas beau depuis longtemps, mais nous espérons que la récolte n'en souffrira pas trop.

—M. l'abbé Charles est de retour de son voyage en Europe. Il est parti pour Saint-Laurent de l'Ile d'Orléans où il remplace M. l'abbé U. East qui fait le voyage de la Liaison Française.

Visite de Ramsay MacDonald dans notre pays

OTTAWA, 14.—La rumeur persiste à vouloir que le très honorable Ramsay MacDonald, chef du parti travailliste en Angleterre, va visiter le Canada cette année. Cette visite, si elle a lieu telle qu'elle était projetée, sera privée et l'ex-premier ministre ne paraîtra que rarement en public. M. MacDonald n'a pas vu le Canada depuis plusieurs années et son voyage aurait un but de distraction.

Vu la tenue possible d'élections au Canada, cette année, il est peu probable que le premier ministre Baldwin vienne nous visiter cette année.

Cours d'aviculture donnés à Oka

C'est durant la semaine du 27 juillet que sera donnée à l'Institut Agricole d'Oka la quatrième série des cours abrégés d'Aviculture, inaugurés sous le patronage des ministères d'agriculture d'Ottawa et de Québec, en coopération avec l'Association Avicole provinciale de Québec. Les sujets traités seront: la construction des poulaillers et l'alimentation des poules pondeuses.

UN CHAPELIER QUI SERAIT UN GRAND SAVANT

Il aurait trouvé une solution au problème du cancer.

TROP TOT

LONDRES, 14. — (Presse associée). — Le Dr J. E. Barnard, de la chapellerie William Barnard & Sons, a conquis une renommée subite en découvrant avec le Dr William Gye ce que l'on dit être "une solution au problème du cancer". Tout en s'occupant de son commerce qui lui fournissait les fonds nécessaires à ses expériences, le Dr Barnard n'a cessé de cultiver son goût pour la bactériologie. C'est un homme modeste et qui fuit la publicité. Les journalistes l'ont interrogé avec peine à sa boutique hier.

La découverte, a-t-il dit, a été faite il y a un an. Il aurait aimé qu'elle restât secrète plus longtemps, de peur que ceux qui sont atteints du cancer n'entretiennent de présomptueuses espérances. On a prétendu, dit-il, avoir découvert un remède contre la tuberculose et cependant on ne l'a pas encore.

POURRONT-ILS DONNER CETTE AUGMENTATION

Les mineurs ne semblent pas vouloir renoncer à leurs demandes.

LES PROFITS

ATLANTIC CITY, 14. (Presse associée).—La sous-commission, paritaire chargée de préparer un nouveau contrat pour les mineurs reprendra son travail cet après-midi avec l'arrivée de Alvin Markel choisi à la présidence, vendredi dernier. M. Markel qui a déjà présidé plusieurs conférences de ce genre aura voix au chapitre mais ne pourra pas voter.

Toute la discussion portera sur le fait de savoir si les employeurs peuvent payer l'augmentation de salaire demandée sans nuire aux débouchés de leurs produits et sans réduire le nombre des jours ouvrables aux mines.

La semaine dernière, les mineurs ont prétendu que les profits des propriétaires étaient assez élevés pour leur permettre d'accorder l'augmentation demandée sans augmenter le prix de l'anthracite.

W.-W. Inglis, de Scranton, représentera les employeurs et Philipp Murray, vice-président de l'Internationale, les mineurs en l'absence du président John Lewis parti hier pour Wilkesbarre où il étudiera la question du charbon bitumineux.

M. Lewis a déclaré en partant qu'il s'en allait voir à d'autres affaires plus pressantes pour le moment que les négociations relatives aux salaires.

A propos des dépêches disant que les mineurs américains seraient invités à faire la grève pour aider les mineurs anglais, M. Lewis a déclaré qu'il n'avait reçu encore aucun appel de ce genre. Dans le passé, les mineurs américains se sont contentés d'exprimer leurs sympathies aux mineurs européens.

Récolte de pommes moins abondante que l'an dernier

OTTAWA, 14. — (Du correspondant de la Patrie). — Le gouvernement fédéral d'après les renseignements obtenus jusqu'à date, croit que la récolte de pommes au Canada sera de 5 our cent de moins que l'an dernier alors que l'on a eu 2,749,544 barils de pommes. La Colombie Britannique en produira environ 2,097,900 boîtes. Ontario 821,772 barils, Québec 64,057 barils. Dans la Colombie et Québec, la production sera de 90 paur cent de celle de l'an dernier mais Ontario 120 pour cent et la Nouvelle-Ecosse 125 pour cent. Ce sont les seules provinces où il y aura augmentation.

Une ascension de près de vingt mille pieds

CORDOVA, Alaska, 14. (Presse canadienne). — Le mont Logan, le plus élevé qui soit dans le territoire canadien, 19,850 pieds au-dessus du niveau de la mer, a été escaladé par six hommes conduits par le capitaine A. D. McCarthy, de Windermer, C. B.

DECES

AUCLAIR — A Saint-Vincent de Paul, le 8 courant, à l'âge de 17 ans, est décédé Lucien Auclair, fils de H. L. Auclair.

BOUCHARD—A Montréal, le 12 courant à l'âge de 27 ans est décédé Georges-Etienne Bouchard.

BOULETTE. — A Montréal, le 11 courant, à l'âge de 23 ans, est décédé Arthur Boulette.

BELANGER. — A Montréal, le 13 courant, à l'âge de 78 ans, est décédé Madame Veuve L. L. Bélanger, 547 avenue Mont-Royal Est.

ROUSSELLE — A Montréal, le 10 courant à l'âge de 82 ans, est décédé Mme O. Rousselle

BERRY — A Montréal, le 10 courant, à l'âge de 27 ans est décédé Mme G. Berry.

BOULIANNE — A Montréal le 8 courant, à l'âge de 52 ans, 7 mois, 3 jours, est décédé Henri Boulianne, époux d'Alida Sabourin, 1910 Notre-Dame Ouest.

LAMARCHE—A Lachine, le 12 juillet 1925, est décédé à 53 ans Joseph Lamarche, époux de Maria Lamarche.

DECES

BOUCHARD. — A Montréal, le 12 courant, à l'âge de 27 ans 10 mois, est décédé Geo. Etienne Bouchard.

BELAND — A Beloeil, le 9 courant, à l'âge de 43 ans est décédé Eugène Béland, époux de Victorine Lambert.

BRISEBOIS — A Ville Emard, le 9 courant, à l'âge de 70 ans, 4 mois, est décédé Emmanuel Brisebois, époux de feu Aurélie Denault.

BOULIANNE—A Montréal, le 9 courant à l'âge de 52 ans, est décédé Henri Boulianne, époux d'Alida Sabourin.

BRISEBOIS—A Montréal, le 9 courant à l'âge de 68 ans, est décédé Joseph V. Brisebois, époux de feu Aurélie Legault.

BRUNEAU—A Montréal, le 10 courant à l'âge de 68 ans est décédée Mme N. Bruneau, 688 Drolet.

BELAND — A Beloeil, le 8 juillet 1925, décédé à 43 ans, Eugène Béland, époux de Victorine Lambert.

BEAUDRY — A Montréal le 7 courant, à l'âge de 94 ans, est décédé Madame Veuve F. Beaudry.

BRADLEY. — A Verdun, le 7 juillet 1925, décédé à 46 ans et 4 mois Etienne Bradley.

BAUDOUIN. — A Montréal, le 7 juillet 1925, à l'âge de 89 ans, 2 mois, est décédé Philibert Baudouin, notaire.

BERNARD — A Montréal, le 7 courant à l'âge de 25 ans, est décédé Roméo Bernard.

CHARTRAND — A Montréal, à l'âge de 59 ans, est décédé Frédéric Chartrand.

CHENIER—A Montréal, le 13 courant à l'âge de 58 ans 9 mois, est décédée Marie-Louise Huneault, épouse de Nelson Chenier, propriétaire du Carré Viger Hôtel.

CHENIER—A Montréal, le 13 courant à l'âge de 57 ans, 8 mois est décédée Marie-Louise Huneault, épouse de M. Nelson Chenier, propriétaire du Carré Viger Hôtel.

CARON—A Verdun, le 9 courant, à l'âge de 62 ans, 6 mois, est décédé Joseph Caron, époux bien-aimé d'Emélia Demers.

CORRIGAN—A Ottawa, le 9 juillet 1925, est décédé à 69 ans 1 mois Thomas Corrigan, époux de feu Amélie Beaudry.

DECARIE.—A Montréal, le 13 courant, à l'âge de 6 ans, est décédée Marie Hélène Décarie, enfant bien-aimée d'Exilius Décarie, 210 rue Cochrane, Notre-Dame de Grâce.

DAIGNAULT—A Pointe-Claire, le 12 juillet 1925, à l'âge de 24 ans, 8 mois et 21 jours, est décédée Irène Charlebois, épouse d'Albert Daignault, fils.

ETHIER — A Côte-des-Neiges, le 9 courant, à l'âge de 37 ans et 8 mois est décédée Eva Lauzon, épouse de Joseph Ethier.

FORTIER — A Montréal le 7 courant à l'âge de 22 ans est décédée Gabrielle Fortier, fille bien-aimée de Mme L. A. Fortier.

GALIPEAU—A Montréal, le 8 courant à l'âge de 38 ans est décédé Armand Galipeau.

GAUTHIER — A Montréal le 8 courant, à l'âge de 59 ans est décédée Marie-Louise Richard, épouse d'Edouard Gauthier.

GAUTHIER — Au Sault au Récollet le 9 courant, à l'âge de 66 ans est décédé Georges Gauthier, époux de feu Thérèse Sigouin.

GALIPEAU — A Montréal le 8 courant, à l'âge de 38 ans, est décédé accidentellement Armand Galipeau.

GALIPEAU—A Montréal, le 8 courant, à l'âge de 38 ans, est décédé Armand Galipeau.

GREGOIRE — A Montréal, le 7 courant à l'âge de 42 ans, est décédé Alfred Gregoire.

GREGOIRE — A Montréal, le 7 courant à l'âge de 42 ans, est décédé Alfred Gregoire.

HIGGINS— A Montréal, le 11 courant, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme J. Higgins.

JEAN — A Montréal le 6 courant à l'âge de 3 ans 6 mois est décédé Raymond Jean.

KELLY—A Carillon, Qué., le 8 juillet, est décédée Irène Kelly, fille de feu Thomas Kelly.

LEFRANÇOIS — A Montréal, le 12 courant est décédé Cyrille Lefrançois.

LAURENCE — A Montréal, le 13 courant à l'âge de 22 ans, est décédée Florida Laurence

LAJOIE—A Montréal, le 12 courant, à l'âge de 34 ans, est décédé Chs Edl. Lajoie.

LABERGE — A Montréal, le 13 courant à l'âge de 34 ans est décédée Emery Laberge époux de Norah Walsh, 562 Visitation.

LAFRENIERE. — A Montréal, le 7 courant, à l'âge de 52 ans, est décédé Joseph Lafrenière.

LEVAC — A [illegible] le 8 courant, à l'âge de [illegible] mois, est décédé François-Xavier Levac, époux de feu Elzire Chartrand.

LAFRENIERE—A Montréal, le 7 courant, est décédé Joseph Lafrenière.

LEDUC — A Beauharnois le 7 courant, à l'âge de 41 ans et 6 mois, est décédée Jeannette Hamel, épouse de G. Aimé Leduc, de Leduc & Fils Limitée.

LECLERC—A Montréal, le 7 courant, à l'âge de 83 ans, est décédée Philomène Pelletier, épouse de Clovis Leclerc.

LE CARDINAL BEGIN A ETE ADMINISTRE

Une indisposition, à son retour d'une cérémonie, a fait craindre.

IL EST MIEUX

QUEBEC, 13. (Du correspondant de la "Patrie"). — Une déclaration officielle faite, lundi, au palais cardinalice porte que S. E. le cardinal Bégin n'est pas encore complètement remis de l'indisposition dont il a été saisi à son retour de Saint-Nasaire, hier soir, mais qu'on a bon espoir qu'il va se rétablir rapidement. Vu son grand âge, son état pourrait peut-être inspirer des craintes, mais on croit que sa forte constitution lui permettra de résister heureusement à l'attaque qui, pour le moment n'a rien de dangereux. Il y a un mieux sensible, ce matin, mais on nous assure qu'hier soir, l'état de Son Eminence était tel qu'on a jugé plus prudent de le faire administrer.

Son Eminence le cardinal Bégin était allé bénir hier, à Saint-Nazaire de Dorchester, la pierre angulaire de la première église paroissiale de cette paroisse naissante.

La cérémonie a donné lieu à une imposante manifestation. Le cardinal a été reçu chaleureusement par les paroissiens. Le sermon de circonstance fut prononcé par Monseigneur Lagueux, curé de Saint-Roch.

Son Eminence est âgé, comme on le sait, de 85 ans et ne craint pas les fatigues des voyages.

UN SYSTEME D'ALARME A RENOUVELER

Les recommandations de M. Leclerc au sujet du service des pompiers

A QUEBEC

QUEBEC, 11 — (Du correspondant de la "Patrie")—M. Eugène Leclerc, prévot des incendies de la cité de Québec, vient de faire connaître les conclusions de son enquête sur l'incendie de la propriété de M. Napoléon Bédard, rue St-Louis, où Mlle Alice Bigelow a perdu la vie au commencement du mois de juin.

M. Leclerc attribue l'incendie à une fuite de gaz dont il laisse aux autorités le soin d'établir la responsabilité. Il exprime le regret que l'aqueduc de Québec ait été défectueux à ce moment-là, et recommande afin de prévenir la répétition de ce désastre, qu'un réservoir soit construit immédiatement et que le système de télégraphe d'alarme de la ville soit complètement remodelé et amélioré.

DECES

LABERGE—A Montréal, aux Incurables, le 13 courant, décédé à l'âge de 34 ans, Emery Laberge, époux de Nora Walsh.

LAMER— A Ste-Geneviève, comté Jacques-Cartier, le 11 juillet 1925, à 71 ans, 4 mois, est décédé Narcisse Lamer, époux d'Anna Lavallée.

MAGNAN—A Montréal, le 17 juillet [illegible] décédé à 72 ans, Léon Magnan, époux d'Ozure Forest.

MANSEAU—Le 11 courant, à l'âge de 71 ans, 8 mois, est décédée Mme Valérie McDuff, veuve en premières noces de J. A. Manseau et en secondes noces de E. S. Manseau.

MAGNAN—A Montréal, le 12 courant, à l'âge de 72 ans, est décédé Léon Magnan.

MAYNARD. — A Montréal, le 7 juillet 1925, décédée à 21 jours, Marie-Marthe-Hectorine-Lise, fille de M. et Mme Rosario Maynard, 686 Avenue de l'Epée, Outremont.

MONETTE — A Montréal le 9 courant, à l'âge de 58 ans est décédée Georgianna Monette.

MARTEL— A Montréal, le 10 courant à l'âge de 79 ans est décédé Joseph Martel, époux d'Albina Taillefer.

MIRON — A Bord-à-Plouffe, le 8 juillet 1925, à l'âge de 44 ans et 1 mois, décédée Mélina Lagacé, épouse d'Alphonse Miron

OUELLETTE—A Montréal, Hôpital Notre-Dame, le 7 courant, à l'âge de 73 ans, est décédée Emélie Potvin, épouse de J.-B. Ouellette.

PREVOST. — A Montréal, le 13 courant, à l'âge de 11 ans, est décédé [illegible]érèse Prévost, 28 rue Kent.

PELLETIER—A Montréal, le 12 courant, à l'âge de 16 ans, est décédée Berthe Pelletier, fille de Geo. Pelletier.

PAYETTE — A Montréal, le 13 courant est décédée Mme J. Payette.

PALARDY. — A Montréal, le 12 courant, à l'âge de 40 ans, est décédé J. R. Palardy.

PERRAS-GAUTHIER — A Montréal, le 11 courant à l'âge de 33 ans, est décédée Aurore Perras, épouse d'Ernest Gauthier, 343 Dorchester E.

PROBLEY—A Verdun, le 7 courant, à l'âge de 46 ans, est décédé Etienne Probley, époux d'Elise Séguin.

PAQUIN. — A Montréal, le 7 courant, à l'âge de 70 ans, est décédée Madame Veuve Liboire Paquin.

PREVOST. — A Montréal, le 13 courant, à l'âge de 11 ans, est décédée Thérèse Prévost, enfant bien-aimée de Jos. Ubald Prévost et de Blanche Emma Lajeunesse.

PINSONNAULT — A Montréal, le 13 courant est décédée à l'âge de 58 ans et 1 mois, Elodie Boissonnault, née à St-Blase, et épouse de Valentin Pinsonnault.

PALARDY—A Montréal, le 12 courant à l'âge de 40 ans est décédé Joseph-Reginald Palardy.

PATENAUDE — Au Sault au Récollet, le 6 juillet 1925, est décédée dame Héloïse Alary, veuve de feu Azarie Patenaude.

REQUER — A Montréal, le 12 courant est décédée Mme Jos. Requer.

RIVET — Pointe-Aux-Trembles, le 7 juillet 1925, décédée à 67 ans et 7 mois, Mme Jos Rivet, née Osthiele Ducharme.

ST-CYR — A Ville Emard le 8 courant à l'âge de 61 ans, 7 mois, est décédée Letia Piché, épouse d'Honoré St-Cyr.

SANSCARTIER — A Montréal le 8 courant, à l'âge de 81 ans, 8 mois, est décédé Julien Sanscartier, époux de Georgiana Rodrigue.

SANSCARTIER—A Montréal, le 9 courant, à l'âge de 81 ans, est décédé Julien Sanscartier, époux de Georgiana Rodrigue.

SICARD — A Montréal, le 11 courant à l'âge de 52 ans est décédé Joseph Sicard.

ST-PERE. — A Montréal, le 12 courant, à l'âge de 22 ans, est décédé Médore St-Père.

THERIAULT—A Montréal, le 9 courant à l'âge de 24 ans est décédée Mme Rodolphe Theriault, née Marie Dupont.

TRUDEL—A Montréal, le 8 courant à l'âge de 24 ans, est décédée Blanche Trudel.

TRUDEL—A Montréal, le 8 courant, à l'âge de 24 ans, est décédée Blanche Trudel.

TREPANIER. — A Montréal, le 11 courant,